

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

**ABONNEMENTS**

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

214<sup>me</sup> année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondé en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

**ANNONCES**

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

A PROPOS DE LA VOTATION DE DIMANCHE

## Corporatisme d'Etat ou organisation professionnelle?

Un des côtés les moins plaisants, à notre avis, de notre régime politique — qui, par ailleurs, sauvegarde si bien, par le moyen de la démocratie directe, nos droits et nos libertés de citoyens — réside dans l'excès des simplifications par lesquelles, en période de votations et d'élections, on en vient à présenter tel ou tel projet ou tel ou tel programme.

L'appel à l'électeur impliquerait-il donc forcément qu'il faille s'adresser à lui par slogans au lieu que lui soient exposés, dans toutes les nuances, les problèmes qui sollicitent son attention? On paraît enclin à le croire dans nos milieux officiels puisque aussi bien, chaque fois qu'il est question de se rendre aux urnes, on emploie, à l'usage du citoyen, des mots d'ordre massifs, péremptifs, à l'emporte-pièce. Il s'agit toujours de salut du pays, de choix déterminant pour l'avenir national, d'inévitable catastrophe en cas de votation contraire!

Nous ne pensons pas que ce soit là la manière la meilleure de combattre la désaffection — dont on se plaint — de l'homme de la rue à l'égard des affaires publiques. A supposer sans cesse le citoyen plus bête qu'il n'est en réalité, à lui proposer des formules toutes faites, on le détourne de son devoir civique davantage assurément que si l'on fait appel à ses facultés de penser et de raisonner, que si on lui permet de réfléchir par lui-même aux divers éléments d'un problème.

Et s'il est une loi qui, étant donné sa complexité et l'importance des principes qu'elle met en cause, devrait être soumise à un examen minutieux et approfondi, s'il est une loi à propos de laquelle il devrait être interdit de faire du battage électoral, c'est bien celle sur laquelle le peuple suisse sera appelé dimanche à se prononcer.

Le lecteur a pu se rendre compte par les analyses que notre journal a faites, du nombre de problèmes que cette loi soulève et de toutes les conséquences qu'impliquerait son application. Mais il doit être rendu attentif aussi au fait que, sur le plan des principes, c'est une véritable révolution qu'entraînera et que sanctionnera, dans notre vie politique et économique, cette nouvelle législation agricole, et cela indépendamment du fait qu'on en soit partisan ou adversaire.

Nul aujourd'hui ne songe à nier qu'il est nécessaire de mettre de l'ordre dans notre agriculture. Cette branche importante de notre économie nationale a trop souffert, dans le passé, de l'anarchie, et pour tout dire d'un libéralisme sans frein qui est une doctrine qui appartient au siècle dernier. Aussi doit-elle être organisée, comme doivent l'être les autres professions, si l'on veut que la Suisse soit à la hauteur des tâches qui l'attendent demain. Il y a de l'intérêt général comme de l'intérêt des paysans eux-mêmes que cette mise en ordre ait lieu. Et, incontestablement, l'idée première du législateur en l'occurrence, consistant à dépasser la politique à courte vue des subventions pour lui substituer un effort d'organisation générale, était juste.

Seulement, il y a la méthode. Et peut-être n'est-il pas inutile de rappeler dès lors certains principes fondamentaux concernant l'organisation professionnelle. Celle-ci peut être réalisée par en haut. Elle peut être le fait de l'Etat, qui entend conférer sa marque et son orientation aux différents corps de métier. La formule a été appliquée, en particulier, à l'extrême par le régime mussolinien. Elle a un nom : le corporatisme d'Etat.

Mais l'organisation professionnelle peut être accomplie par le bas. Elle est, dans ce cas, le fait des professionnels, des corps de métiers eux-mêmes. L'Etat n'intervient que plus tard, et au dernier échelon seulement,

pour accorder sa sanction aux mesures prises, par une entente commune, par les intéressés.

Il devient ainsi l'arbitre entre les parties, le mainteneur de l'ordre comme des libertés (puisqu'il assure leur bon fonctionnement) et ne se substitue aucunement et en aucun cas aux associations professionnelles. Disons que c'est là la méthode suisse traditionnelle, celle qui répond à notre structure politique, économique, historique. L'actuelle législation sur les contrats collectifs repose en particulier sur cette base.

Et maintenant qu'en est-il de la loi agraire face à ces deux conceptions? Au premier abord, il peut paraître qu'elle s'est inspirée de la première puisqu'elle a l'approbation des milieux officiels de l'agriculture. Un aperçu même superficiel de la loi permet cependant de constater bientôt qu'il n'en est rien. Car, en fait, quel sera l'élément moteur de la législation agraire proposée? L'Etat central, la Confédération qui, il n'est que lire un certain nombre d'articles, PEUT intervenir dans la plupart des secteurs agricoles et à toutes les portes ouvertes pour motiver ses interventions.

Et les associations paysannes — comme, sur un autre plan, les cantons, ce qui est un nouveau coup porté au fédéralisme — ne sont en l'espèce que les rouages administratifs de ce vaste ensemble où l'Etat central, sur préavis — sur préavis seulement — d'une commission consultative, détient la REALITE du pouvoir. C'est là, en fin de compte, précisément la formule du corporatisme d'Etat.

On comprendra maintenant pourquoi nous avons parlé d'une révolution véritable : c'est la première fois en Suisse que, sur un aussi vaste secteur de l'économie nationale, on tente une expérience de ce genre. Ceux qui admettent que l'Etat assume désormais le rôle dévolu aux corps économiques et estiment que leur abdication n'est pas un mal se prononceront affirmativement. Mais ceux qui sont d'un avis opposé estimeront qu'avant de franchir un pas aussi décisif il y aurait lieu de remettre l'ouvrage sur le métier, en tablant sur une organisation professionnelle à même de jouer un rôle effectif.

René BRAICHET.

## L'ÉVOLUTION DE LA CRISE FRANCO-TUNISIENNE

### Le gouvernement français approuve toutes les mesures prises en Tunisie par le résident général

Le président de la république adresse un message personnel au bey

### L'éventualité d'un changement dans la dynastie husseiniste retenue à Paris

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

On commence à voir clair dans l'imbricatio politico-diplomatique de la crise franco-tunisienne.

Un premier point a été établi : la parfaite et entière solidarité du gouvernement Pinay avec le résident général. Toutes les mesures prises voici quarante-huit heures, par M. de Hauteclocque ont eu l'approbation du cabinet et si jamais le bey a cru pouvoir spéculer sur des divergences de vues existant au sein de l'équipe ministérielle, il a commis une erreur pour ne pas dire une maladresse.

Ceci posé, il apparaît également que les actes d'autorité auxquels le résident général a dû recourir ne doivent pas être interprétés comme signifiant un changement de la politique française en Tunisie. Plus que jamais, la France entend rester fi-

dèle à son rôle de nation protectrice et émancipatrice et dans la rupture du dialogue, ce n'est certainement pas sa faute (ou celle de son représentant) si le bey, talonné par les agitateurs nationalistes, a refusé de prendre connaissance du plan de réformes préparé par les hautes instances du Quai-d'Orsay.

Jouant en quelque sorte la carte du pire, cautionnant par voie de conséquence l'agitation terroriste (500 attentats ou sabotages au cours de la dernière quinzaine), le souverain et son entourage de ministres ont ainsi contribué à créer ce climat de troubles où se trouve présentement plongée la Régence.

Le différend qui oppose le pays au résident général n'est donc pas simplement ce conflit aigu de personnalités dont faisait état hier la presse de gauche. Il est surtout à un éche-

lon plus élevé. Pratiquement il aboutit à mettre directement en cause d'une part l'ensemble des rapports franco-tunisins et d'une autre le sort même de la dynastie husseiniste.

M.-G. G.

(Lire la suite des nouvelles en dernières dépêches.)



Le premier ministre tunisien Mohammed Chenik (au centre) photographié peu avant son arrestation.

## LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

### Le Conseil national s'est encore occupé hier du voyage des trois moscoutaires à Paris

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Dans n'importe quelle démocratie parlementaire, tout homme qui se rendrait à l'étranger pour y rencontrer un homme politique de l'autre bord serait immédiatement convaincu de trahison et plus personne ne donnerait cher de sa liberté ni même de sa peau. En Bulgarie, le chef socialiste Petkov a payé de sa vie le « crime » d'avoir cru que les Américains et les Anglais étaient aussi garants du traité de paix obligatoire des nouveaux dirigeants du pays à respecter les droits de l'homme des pasteurs qui n'avaient pas rompu toute relation avec les Eglises-sœurs des pays anglo-saxons connaissant un sort analogue à celui du cardinal Mindszenty en Hongrie. Et l'on pourrait multiplier les exemples.

En Suisse, MM. Vincent et Woog

qui ont fait visite au chef communiste français Jacques Duclos pour faire arbitrer, en dociles kominformistes qu'ils sont, le conflit les opposant à Léon Nicole, ont le droit de tenir la tribune du Conseil national et de répondre, en préférant plus d'injures que de raisons, à ceux qui s'indignent de ce pèlerinage.

En effet, la discussion ouverte après la réponse de M. Feldmann à l'interpellation Rohr, dont nous avons rendu compte hier, a fourni l'occasion aux quatre députés populistes — M. Nicole était absent — de jouer les accusateurs, les petits saints, les méconnus et les calomniés.

**Le dernier carré de la liberté!**

Ils ont expliqué qu'ils revendiquaient comme n'importe quel citoyen suisse

le droit d'avoir, hors de nos frontières, des amis politiques sur la panse desquels ils pouvaient épancher leurs petits et gros chagrins. M. Duclos est de ceux-là et c'est chercher une bien mauvaise querelle que de voir, dans ce voyage à Paris de MM. Vincent, Woog et Nicole une raison de mettre en doute la totale indépendance, le caractère foncièrement suisse et les sentiments patriotiques du Parti du travail. Pour le reste, les socialistes ont aussi leur Internationale avec tout ce que cela comporte de contacts avec des personnalités étrangères. Les catholiques reçoivent leurs ordres du Vatican et les radicaux ont adhéré à une Union mondiale, qui met certains de leurs chefs en rapport avec des têtes politiques d'autres pays.

Les communistes suisses n'ont jamais caché qu'ils entendaient entretenir des relations fraternelles avec tous les hommes qui travaillaient à l'émancipation de la classe ouvrière, où qu'ils se trouvent. Leur internationalisme sert les intérêts de la Suisse bien mieux que le cosmopolitisme des gros brasseurs d'argent.

G. P.

(Lire la suite en quinzième page.)

## LIRE AUJOURD'HUI

- EN QUATRIÈME PAGE : Du côté de la campagne Nouvelles économiques et financières
- EN SIXIÈME PAGE : Echos cinématographiques
- EN HUITIÈME PAGE : Nos articles et nos documents d'actualité
- Variations et tendances de la politique économique helvétique par Jean Hostettler
- Les observations à Khartoum de l'éclipse de lune
- EN DIXIÈME PAGE : Des crédits pour le développement Ces installations sportives à Neuchâtel

### Tendances de la construction automobile d'aujourd'hui

## Bref coup d'œil sur le 22<sup>me</sup> Salon international de Genève

Le Salon international de l'automobile 1952 ne nous présente pas des attractions sensationnelles, des modèles révolutionnaires, des prototypes rompant brutalement avec les conceptions traditionnelles. En revanche, il permet tant à l'automobiliste et à l'usager de la route en général qu'au profane de faire le point. Ce dernier lui-même n'est guère moins conquis que le spécialiste par la vaste confrontation internationale qui a pour théâtre le Palais des expositions de Genève.

On ne commencera pas ces brèves notes sans souligner combien les organisateurs, auxquels l'espace était mesuré, ont heureusement aménagé les salles. La grande halle est toujours le royaume incontesté de la voiture de tourisme et de luxe. Lui font suite la halle des poids lourds, les sections nautique et du camping

roulier. Dans le hall d'entrée, de construction provisoire, on trouve les différents services, les stands de l'édition et de la presse spécialisée, des associations touristiques et — comme si l'on avait voulu subjuguer immédiatement le visiteur — les stands des carrossiers. Les stands des motocyclettes et des cycles ont trouvé place au premier étage et les accessoires sur les galeries. Bien que la superficie totale des installations soit occupée jusqu'à la limite, nulle part l'on ne ressent une impression d'encombrement. Enfin, comme on ne vit pas de la vision d'émaux rutilants et de chefs-d'œuvre de la technique, on peut faire escale à quelques bars rationnellement échelonnés sur les itinéraires et au restaurant-crémier.

D. B.

(Lire la suite en 8<sup>me</sup> page)

## D'après Radio-Moscou Les Américains lanceraient sur la Corée du nord des mouches infestées!

LONDRES, 27 (Reuter). — Selon une information de Radio-Moscou, la « Pravda » a publié jeudi des photographies de « bombes et d'insectes lancés sur le territoire chinois par les Américains ».

Radio-Pékin a pour sa part prétendu jeudi que les Américains avaient essayé d'infester les eaux potables de Pyongyang avec des bacilles de choléra, mais que la population a fait échouer cet essai. Un avion américain a lancé des mouches infestées sur la glace du fleuve Tatong, dont les eaux ravitaillent la capitale de la Corée du Nord, mais les habitants sont parvenus à anéantir ces insectes.

## DANS LES LOCAUX DE LA POLICE À MUNICH

### Un paquet destiné au chancelier Adenauer fait explosion

Un expert en matière d'explosifs et un agent de police grièvement blessés

MUNICH, 27 (D.P.A.) — Un paquet contenant des explosifs adressé au chancelier Adenauer, a sauté, jeudi soir, vers 19 heures, dans une cave de la direction de police de Munich.

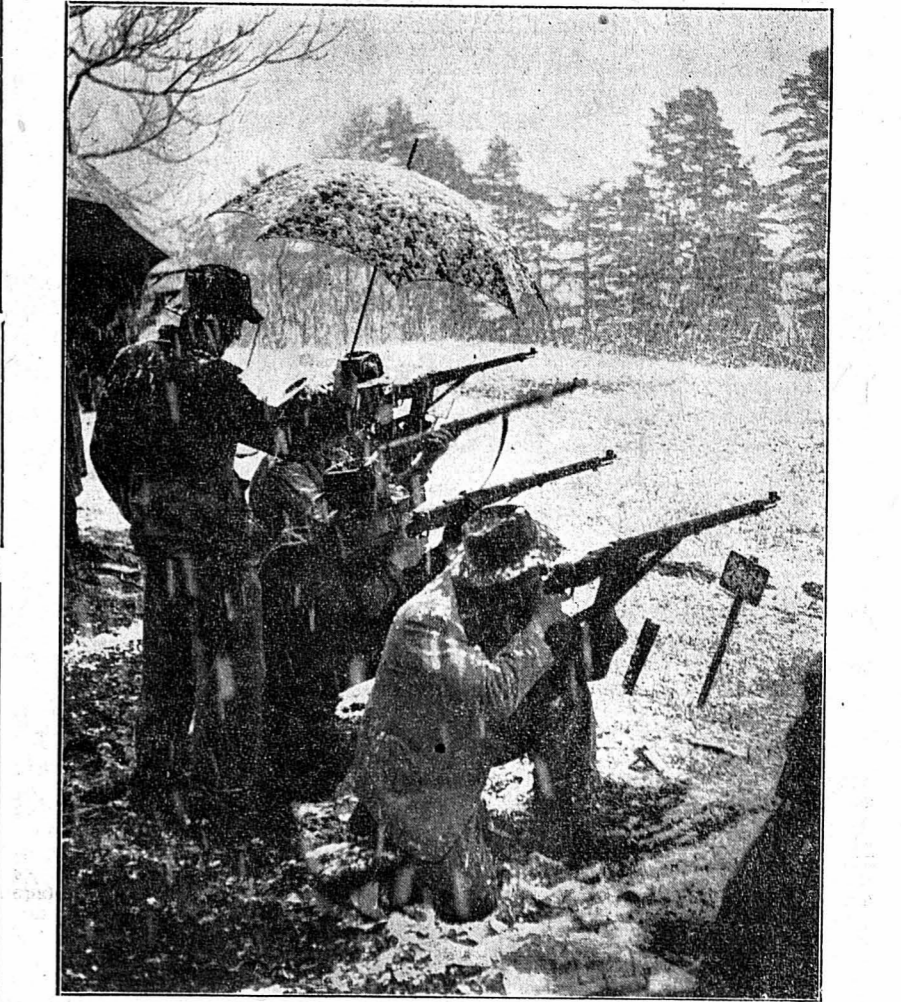
Un expert de la police en matière d'explosifs a été grièvement blessé. Un agent de police a aussi été grièvement blessé et un autre légèrement.

Le chef de la police de Munich a annoncé que le paquet avait été remis dans la rue par deux inconnus âgés de 35 à 45 ans à deux jeunes garçons

de 10 et 12 ans. Les hommes ont remis trois marks aux enfants en les chargeant de déposer le paquet à la poste, mais la grosse somme qui leur était donnée éveilla la méfiance des deux garçons qui remirent le paquet à la police. Pendant qu'un pyrotechnicien examinait le paquet dans une cave de la direction de police, une explosion se produisit.

(Lire la suite en dernières dépêches)

## LE TIR DU GRÜTLI SOUS LA NEIGE



Le traditionnel tir du Grütli s'est déroulé au début de cette semaine par une véritable tempête de neige. Aussi les tireurs durent-ils être protégés des flocons tant bien que mal... par des parapluies.



AVIS OFFICIELS

Vente d'une propriété aux Verrières

Les héritiers de M. Henri Chédel offrent à vendre de gré à gré leur propriété du Grand-Bourgeau...

VILLE DE NEUCHÂTEL

ASSURANCE-CHÔMAGE OBLIGATOIRE

Les livrets des assurés à la Caisse cantonale neuchâteloise d'assurance contre le chômage doivent être présentés pour le contrôle du 1er trimestre 1952 jusqu'au 15 avril 1952 au plus tard.

La nouvelle loi fédérale sur l'assurance-chômage, entrée en vigueur le 1er janvier 1952, exige que LES COTISATIONS SE PAIENT D'AVANCE.

Notre caisse est ouverte tous les jours de 8 h. à midi et de 14 h. à 18 h., le samedi excepté; le vendredi jusqu'à 18 h. 30.

Les cotisations peuvent aussi être payées au compte de chèque postal IV 251 «Caisse communale», à condition de mentionner au dos du coupon «Cotisations de chômage» et de nous ENVOYER PAR MEME COURRIER LE LIVRET DE SOCIÉTÉ.

OFFICE DU TRAVAIL NEUCHÂTEL Faubourg du Lac 3

ÉCOLE DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ DE NEUCHÂTEL

Mise au concours

Par suite de sa réorganisation, l'École de mécanique et d'électricité de Neuchâtel met au concours un poste partiel de maître de gymnastique

maître de gymnastique

Obligations : 4 heures hebdomadaires. Exigences : brevet pour l'enseignement de la gymnastique dans les écoles du canton. Salaire : légal. Délai d'inscription : 9 avril 1952. Entrée en fonction : fin avril.

Adresser les offres à la direction de l'École ou tous renseignements complémentaires peuvent être demandés, et aviser le secrétariat du Département de l'instruction publique. Neuchâtel, le 22 mars 1952.

La Commission de l'École.

IMMEUBLES

A vendre ou à louer, à l'ouest de la ville, un magasin d'alimentation

avec maison familiale. Adresser offres écrites à J. P. 956 au bureau de la Feuille d'avis.

Hôtel-café-restaurant

à vendre ou à louer dans une station d'hiver et d'été renommée du Jura vaudois. Excellent emplacement avec vue sur le lac et les Alpes.

A VENDRE

à Grindelwald (Oberland bernois), un CHALET

très bien situé, avec belle vue, cinq chambres, cuisine, bains, grenier pouvant être aménagé et grand jardin.

Epicier-charcuterie

très bien placée dans une grande localité de la Côte, à vendre pour cause de maladie. Possibilité d'exploitation d'une boucherie.

maison familiale

de cinq pièces (trois à l'étage). Somme nécessaire pour traiter : 15.000 à 17.000 francs.

immobles locatifs

très bien situés, à Neuchâtel, seize appartements de : une, deux, trois et quatre pièces.

Petit domaine d'ouvrier bon marché

sis dans la commune de Vallorbe (Vaud), maison de trois familles avec 5,4 ares de jardin.

immobilier locatif

aux environs de Neuchâtel, sur une route très fréquentée, cinq appartements de trois, quatre et cinq pièces.

terrain à bâtir

parcelle de 5000 fr. Belle situation, eau, électricité, toutement compris.

A LOUER

logement de vacances libre du 20 juillet à la fin août, trois ou quatre lits.

logement

de trois chambres, bien ensoleillé. S'adresser à Robert Jeannerod, Frères (Saint-Aubin), tél. 674 35.

kirsch

de la Béroche.

CHAMBRES

Chambre. Evole 33, rez-de-chaussée à droite.

Chambre avec tout confort, pour employée sérieuse. Avenue de la Gare 11, tél. 5 39 02, 2me.

Chambre meublée indépendante, pour jeune homme. S'adresser à Paul Emery, Croix-d'Or, Hauteville.

Chambre pour jeune homme sérieux. Sablon 33, 3me à gauche.

Four personne sérieuse, belle grande chambre au soleil. Téléphonez au No 5 70 41.

DEM. A LOUER

Je cherche à louer à Serrères, une chambre meublée

très confortable, si possible pour le 31 mars. Offres sous chiffres P. 40747 à Publicitas, Neuchâtel.

STUDIO

ou logement d'une pièce, avec confort. Prière d'adresser offres écrites à L. T. 962 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour un jeune ménage de deux personnes un petit logement

de deux pièces et cuisine. Faire offres au garage Paththey et fils, Manège 1, tél. 5 30 16.

La Fabrique d'horlogerie Ernest Borel & Cie S. A. Maladière 71, Neuchâtel

APPARTEMENT

de trois ou quatre pièces avec confort, libre tout de suite ou pour époque à convenir.

PENSIONS

Mme Eugène Gallino reçoit dans sa villa, deux ou trois jeunes filles pensionnaires

français, allemands, anglais. Joll-Mont, Suchtez 54. Tél. 5 27 64

A louer pour le 15 avril une jolie chambre au soleil, avec bonne pension; à la même adresse on prendrait encore deux étudiants pour la table.

VOYAGEURS

On cherche pour le canton de Neuchâtel, des voyageurs pour un article nouveau, sans concurrence, intéressant toute la clientèle.

NOUS ENGAGEONS OUVRIERS

ayant quelques notions de mécanique; éventuellement on mettrait au courant. Adresser offres écrites à B. A. 968 au bureau de la Feuille d'avis.

Mineurs - Maçons Charpentiers - Manœuvres

sont demandés pour tout de suite sur un grand chantier à proximité de Saint-Maurice (Valais). Travail à l'intérieur, cantine et logement sur place.

Fabrique de pivotages

engagerait tout de suite ouvriers ou ouvrières pour le roulage de pivot, la mise plate de roues et balanciers.

Gagner plus Existence assurée

par la vente d'articles pour le ménage, bien introduits chez les particuliers.

Selon votre travail, possibilités de gagner 1000 fr. par mois et plus.

Les hommes travailleurs de n'importe quelle profession, seront mis au courant et introduits auprès de la clientèle.

Celui qui aime le travail indépendant, qui a la volonté d'arriver, peut faire ses offres manuscrites et y joindre sa photographie, curriculum vitae, sous chiffres N. T. 4516 St à Annonces Suisses S. A., Neuchâtel.

VENDEUSE AUXILIAIRE

Nous cherchons pour tout de suite une vendeuse auxiliaire pour quelques jours par semaine. Travail suivi et bien rétribué.

FLEURIER

On cherche, pour le 1er avril, un(e) aide-porteur(se) de journaux pour la distribution de la «Feuille d'avis de Neuchâtel».

employée de bureau

pour correspondance, facturation, expédition, paies, etc. Faire offres écrites à Fabrique MARET, pierres d'horlogerie, BOLE.

RÉGLEUSE

pour travailler au spiropgraphe. Régleuse débutante sera mise au courant. Place stable et bien rétribuée.

quelques ouvrières

pour travaux fins sur pierres d'horlogerie. Travail à domicile s'abstenir. — FABRIQUE MARET, BOLE, tél. 6 33 70.

employée consciencieuse

Faire offres à L. E. 930, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, au bureau de la Feuille d'avis.

acheveur d'échappement jeune fille

ou une personne habile pour travaux d'horlogerie en fabrique, pour tout de suite ou pour date à convenir.

ouvrier

capable d'exécuter certains petits travaux professionnels. Place stable. Offres sous chiffres P. 2665 N., à Publicitas, Neuchâtel.

demoiselle de magasin

débrouillarde et active. — Adresser offres écrites à P. L. 961 au bureau de la Feuille d'avis.

bonne cuisinière

est recherchée dans un grand ménage. Tél. (038) 7 53 38 ou 5 30 92.

On cherche à Saint-Gall STÉNODACTYLO

pour la correspondance allemande et française. Offres avec copies de certificats et prétentions de salaire sous chiffres H 70164 G, à Publicitas, Saint-Gall

On cherche place pour une jeune fille

sérieuse de 17 ans, dans une famille où elle pourrait apprendre le français et faire un ménage soigné.

Sommelière

âgée de 22 ans, parlant le français et l'allemand, cherche place pour le 15 avril prochain.

JEUNE FILLE

de 16 ans cherche place dans un ménage où elle aurait l'occasion d'apprendre le français.

Jeune Italien

cherche emploi à la campagne. Certificats à disposition. — Adresser offres écrites à S. C. 965 au bureau de la Feuille d'avis.

Sténodactylo

cherche place comme correspondante française. Notions d'allemand et d'anglais. — Ecrire sous chiffres P 15781 D à Publicitas, DELEMONT.

DEMANDES A ACHETER

chiffons propres blancs et couleurs

Imprimerie Centrale S. A., Rue du Concert, 1er étage

Rasoir électrique

marque «Unio», à vendre, prix bas. S'adresser à case postale 50, à Neuchâtel 1.

«Topolino»

modèle 1938-1939, en excellent état, à vendre. Bas prix. S'adresser à case postale 50, Neuchâtel 1.

«Peugeot» 402 B

modèle 1939-1940, boîte coté quatre vitesses, toit ouvrant, peinture noire neuve, intérieur neuf, silmlicur rouge et drap beige, excellent état général, voiture spacieuse. Prix intéressant. S'adresser à case postale 7967, Neuchâtel 1, tél. 5 17 38.

AVIS MÉDICAUX DR BRUN Dombresson

ABSENT jusqu'à Pâques

A VENDRE LIT

blanc à une place, avec sommier métallique, en parfait état (sans matelas). Prix très avantageux. Tél. 5 43 71, Neuchâtel.

A VENDRE

vélos de dame et d'homme; chaise longue et pliant; raquette de tennis avec presse; table 130 cm, sur 90 cm, Gimnel, Maujobla 6, Neuchâtel.

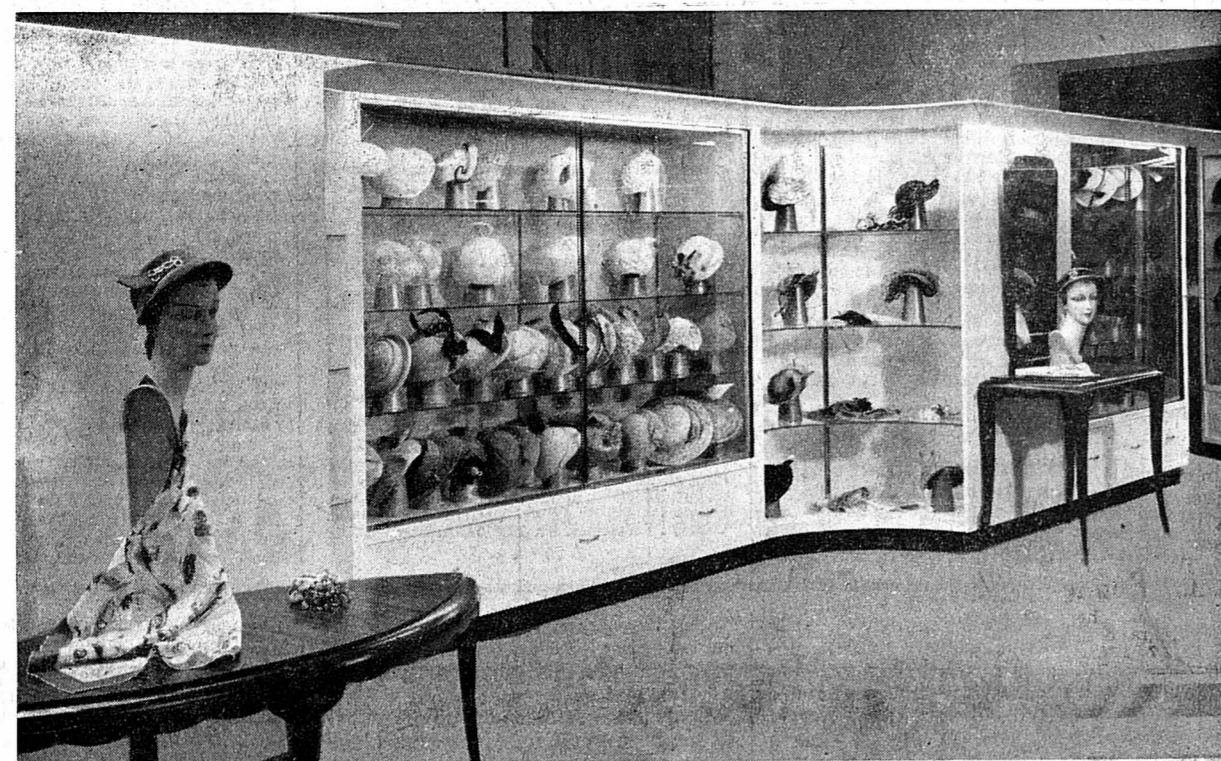
Goûtez les excellentes CONFITURES de Bischofszell. Quatre-Fruits, Pruneaux, Fraises et Rhubarbe, Gelée de coings, Mûres. Oranges, Raisinets, Abricots, Fraises. MIGROS Société coopérative. La meilleure qualité les prix les plus hauts au producteur, et les prix les plus bas au consommateur. Pour les pensions et ménages collectifs. Confitures en boîtes de 1 kg. et en bidons de 1 kg. 750 et de 4 kg. 500.





**DU NOUVEAU**

*Au Louvre*  
 La Nouveauté S.A. Neuchâtel



Mesdames, Mesdemoiselles, demain,

**SAMEDI 29 MARS 1952**

est une date à retenir... En effet, LE LOUVRE, magasin spécialisé de la nouveauté féminine vous invite

**à l'inauguration de ses nouveaux salons de vente**

conçus selon les principes les plus modernes et les plus pratiques. Vous serez enthousiasmés de la façon dont vous pouvez maintenant choisir, essayer, parmi l'immense choix des articles présentés, dans les qualités proverbiales et les prix avantageux, qui ont fait la renommée de cette entreprise neuchâteloise. Tout a été prévu afin de satisfaire les goûts les plus exigeants. Ainsi au

*1<sup>er</sup> Etage*

un parcours circulaire vous permet de passer en revue tout ce qui pourrait vous intéresser. Rien ne peut vous échapper : robes, manteaux, costumes, etc. Un éclairage spécial vous donne le ton exact des tissus comme en plein jour... En toute saison, une installation judicieuse de climatisation des rayons vous mettra tout de suite à votre aise, même dans les nouvelles cabines d'essayage, confortables et spacieuses où il suffit de peser sur un bouton pour appeler le personnel, toujours prêt à vous conseiller et à vous servir avec attention.



L'étage supérieur vous accueillera, au sortir de l'ascenseur rapide et silencieux, dans un élégant salon de modes, où tous les modèles récents de chapeaux attendent de pouvoir vous parer harmonieusement... Vous retrouverez, en poursuivant votre promenade, le même confort où l'air est également climatisé en fraîcheur ou chaleur agréablement adapté au moment. Blouses, jupes, pullovers, ainsi que tous les articles enfants que vous désirez vous sourient au passage, impatients d'être à vous... C'est ce que vous offre le

*2<sup>me</sup> Etage*

Ainsi, rien n'a été négligé pour vous, Mesdames, Mesdemoiselles, et LE LOUVRE, spécialiste de la nouveauté, est heureux d'ouvrir à sa fidèle clientèle les plus modernes salons de vente de la contrée. Les photographies ci-contre vous démontrent le style discret et rationnel de ces splendides nouveaux agencements, où le choix toujours plus grand vous émerveillera... A cette occasion, la direction se fera un plaisir de vous offrir un petit souvenir quand vous l'honorerez de votre visite...



**AU CEP D'OR**  
**WILLY GASCHEN**  
 Moulins 11 - Tél. 5 32 52  
 NEUCHÂTEL

**Vins rouges en litre**

six sortes de vin d'Algérie, Fleurie-Julieras - Bordeaux - Beaujolais Mâcon - Bourgogne - Côte du Rhône Saint-Georges - Rosé Hongrois - Rosé d'Espagne - Jumilla - Rioja - Montagne - Navarra - Chili - Chianti Barbera - Valpolicella

**Grand choix d'apéritifs et liqueurs de toutes marques**

Le travail de bureau sera facilité à l'aide du  
**crayon à bille**  
 Sa grande contenance permet d'écrire durant de nombreuses semaines sans remplissage. Son encrê est indélébile sous la pluie. Il ne tache jamais et sèche instantanément. Son prix est étonnamment bon marché.  
 La pièce, Fr. -95  
 La douzaine, Fr. 9.50  
**Reymond**  
 Papeterie  
 Rue St-Honoré 9

**Francis PACHE**  
 NOTRE JAMBON  
 CABRIS AGNEAU  
 Belles tripes cuites  
 Tél. 5 17 28  
 Saint-Maurice 4  
**BOUCHERIE CHARCUTERIE**

**Atelier mécanique**

A remettre tout de suite un petit atelier mécanique, situé au centre de la ville. Belle occasion. Conditions selon entente. Adresser offres écrites à K. A. 888 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous offrons, jusqu'à épuisement du stock, des  
**moteurs triphasés**  
 «SCHINDLER» 4 C.V.  
 1400 tours, 3 X 220/380 volts, bobinages de cuivre, roulement à billes, matériel garanti neuf, à 260 fr. pièce. Moteurs électriques Quartier, Boudry, tél. 6 42 60.

**Auto « Citroën »**  
 à vendre, année 1940, en bon état, prix intéressant. Demander l'adresse du No 949 au bureau de la Feuille d'avis.

**TAPIS PAR LE SPÉCIALISTE!**  
 Vos restes d'étoffes de toutes sortes sont transformés en magnifiques TAPIS tissés à la main. Echantillon et prospectus par émissage de tapis, M. Hottenstein-Bingesser, Gommiswald (Saint-Gall).

**DU COTÉ DE LA CAMPAGNE**  
**Vers une augmentation du prix de la viande**

La commission consultative du ravitaillement en viande s'est réunie dernièrement sous la présidence de M. E. Feist. Elle s'est occupée de divers problèmes concernant l'approvisionnement en viande, du prix à la production du gros bétail en particulier.  
 Etant donné la grande extension de la fièvre aphteuse dans les pays fourmisseurs, l'importation du bétail vivant est devenue à des difficultés considérables. A l'heure actuelle les animaux abattus sont disponibles en quantité suffisante, mais ils coûtent plus cher que le bétail sur pied. On offre aussi, en abondance, de la viande congelée de première qualité. D'autre part, depuis un an, il est recommandé aux possesseurs de bestiaux de pousser l'engraissement, si bien qu'une augmentation des livraisons indigènes peut être escomptée. Il y a déjà plusieurs semaines que l'on peut renoncer à faire venir de la viande de l'étranger, la production nationale couvrant entièrement les besoins. L'importation ne reprendra vraisemblablement que l'automne prochain, pour peu de temps.  
 Comme il a déjà été signalé, la commune de presse de janvier dernier, les producteurs dont les frais ont sensiblement augmenté, avaient sollicité un relèvement approprié des prix des animaux de bonne qualité. Lors de l'examen de cette requête, il a fallu tenir compte du fait que si les prix moyens fixés par le Département fédéral de l'économie publique n'ont pas subi de modification depuis l'automne 1948, l'indice du prix des marchandises que l'agriculteur doit se procurer et celui du coût de la main-d'œuvre étrangère à la famille sont en revanche montés de près de 6 points dans cette période.  
 Quant aux denrées fourragères particulièrement importantes pour l'engraissement, leur indice s'établit à 114,5 (1948 = 100). C'est ce qui, en janvier de cette année, avait incité la commission consultative à approuver en principe l'amélioration des prix demandés; on pense maintenant que les cours des fourrages concentrés baisseront un peu en automne.  
 Il ne saurait dès lors être question de fixer des prix pour une période indéterminée. La commission consultative, qui comprend de nombreux représentants des consommateurs, a accepté à l'unanimité de maintenir les prix moyens actuels et de relever les maximums de 5 à 10 centimes par kilo, poids vif, pour les génisses, les bœufs, les jeunes vaches et les jeunes taureaux de choix.  
 Cette concession sera valable d'avril à juillet 1952. Le supplément admis fera monter d'environ 20 centimes par kilo le prix de détail des viandes des catégories les plus chères.  
 Comme prévu, les porcs sont de nouveau plus abondants. Les engraisseurs n'ont pu profiter que pendant peu de temps du prix de 3 fr. 60 accordé en janvier 1952. Les prix à la production se situent actuellement autour de 3 fr. 40 le kilo poids vif, pour les lots importables pris à la ferme. L'évolution des prix des porcs, telle qu'on l'a prévu, permettra aux bouchers de réduire le prix de la viande de porc, ce qui sera d'autant plus apprécié qu'un relèvement du prix de la viande de bœuf est devenu inévitable.  
 La commission consultative a en outre pris connaissance d'un rapport sur la consommation de la viande en 1951. Abstraction faite des abattages domestiques, cette consommation a atteint un total de 178,000 tonnes, soit 37,3 kg. par tête d'habitant (1950: 37,6). Compte tenu des abattages domestiques la consommation globale a été de 211,000 tonnes, dont 83 % ont été fournis par le pays.

**Propos colombophiles**

On nous écrit :  
 S'il y a en Suisse un « sport » qui est peu connu, c'est la colombophilie. Il n'en est toutefois pas ainsi dans tous les pays, si l'on songe qu'en Belgique, en France, en Angleterre et en Allemagne, la colombophilie jouit d'une vogue même pas égale par la popularité que connaît le ski en Suisse. On compte en effet plus de 200,000 amateurs licenciés en Belgique, ce qui représente un effectif de quatre à cinq millions de pigeons voyageurs.  
 Chez nous, ce sport est malheureusement pratiqué à une échelle beaucoup plus réduite, puisque l'on compte à peine trois cents colombophiles pour une population de la moitié de celle de la Belgique.  
 Dans notre pays, on joue... aux pigeons voyageurs depuis bientôt un siècle. Les amateurs font partie d'une Association suisse, qui se divise en associations régionales formées elles-mêmes par des stations groupant les colons de un ou plusieurs villages voisins.  
 Les concours organisés chez nous se sont bornés jusqu'en 1948 à des lancers ne dépassant pas 280 kilomètres, organisés sur Schuis, Biasca, Bellinzona, Stein-am-Rhein ou Romanshorn; depuis, nous avons évolué et avons été jusqu'à Rotterdam. Ces concours groupent un effectif moyen de quatre cents pigeons.  
 Chaque dimanche, en Belgique et en France, des joutes sont organisées et des milliers de pigeons sont lâchés à des distances variant entre 200 et 1500 kilomètres, et ceci d'avril à septembre. De courageux oiseaux n'hésitent pas à franchir 800 à 900 kilomètres par jour pour regagner leur logis à une vitesse souvent supérieure à 75 km/heure.  
 Si le cheval est la plus belle conquête de l'homme, le pigeon voyageur en est certainement la plus belle création. Il est issu de multiples croisements raisonnés entre différentes races existant depuis longtemps (hauts-volants, culbutants, boulangers, carriers anglais, smerles, etc.) en vue d'obtenir un pigeon capable de s'orienter à une certaine distance de son gîte et de le réintégrer dans un minimum de temps. Il fallait donc accentuer diverses qualités innées aux races de bases, soit orientation sûre, influx nerveux, volonté, ténacité et vitesse de vol maximum sans excès de fatigue. Le voyageur actuel possède toutes ces qualités plus ou moins accentuées, qualités devenues héréditaires.  
 RAMIER.

**CARNET DU JOUR**

Aula de l'Université : 20 h. 15, Audition de Flûte et piano, MM. Pépin et Calame.  
 CINEMAS  
 Théâtre : 20 h. 30, Les rebelles de Fort Thorn.  
 Rex : 20 h. 30, Irresistible du swing.  
 Studio : 20 h. 30, Miracle à Milan.  
 Apollo : 15 h. et 20 h. 30, L'histoire des Miniver.  
 Palace : 20 h. 30, Malou de Montmartre.

**Le rapport de gestion de l'Union suisse des légumes**

Le rapport de gestion pour 1951 de l'Union suisse des légumes constate que les conditions du marché ont été généralement meilleures qu'en 1950. Alors qu'il y a deux ans, la production indigène se heurtait constamment à des difficultés en matière d'écoulement et que de grandes quantités de légumes ne purent être vendues, les conditions du marché en 1951 ont permis la prise en charge et la vente de la presque totalité des produits de qualité.  
 Il y a eu inévitablement des cas de sur-offre; pour les combattre on a eu recours à l'augmentation du stockage dans les frigos, mesure qui s'est particulièrement révélée efficace en ce qui concerne les choux-fleurs et les tomates. Comme l'été a été pluvieux, les récoltes ont commencé avec un retard de 10 à 15 jours. A la suite des expériences faites l'année précédente, on a diminué la surface de certaines cultures, ce qui a eu pour effet de stabiliser le marché. On a importé 6500 wagons de légumes représentant une valeur de 25,8 millions de francs; le rapport souligne la coordination ayant existé entre l'écoulement des produits indigènes et l'importation. On ne signale aucune disposition vraiment malencontreuse.  
 Les comptes de l'Union suisse des légumes accusent un déficit de 1252 fr., somme qui sera mise à charge du fonds de roulement.

**Une loi pour les gros propriétaires...**

Voilà ce que disent les petits paysans de la loi de dimanche prochain. Celui qui utilise dans son propre ménage la majeure partie des denrées qu'il produit et ne peut presque rien en vendre, voit les subventions LUI PASSER SOUS LE NEZ. Ce sont les gros paysans qui en profitent, ceux qui peuvent vendre beaucoup de denrées.

**UNE LOI D'EXCEPTION...**

en faveur de l'Union fromagère S.A. avec ses monopoles héréditaires datant de 1913.

**UNE LOI INJUSTE...**

en faveur de la Butyra, Office central suisse du beurre à Berne.

**UNE LOI DE MONOPOLE...**

pour une fabrication de sucre sous un régime de dirigisme d'Etat, qui abuse de sa toute-puissance pour boycotter des organisations de distribution efficientes, pour perpétuer les gros bénéfices découlant des contingents « historiques » d'importation qui permettent aux uns de se remplir les poches sur le dos des autres et renchérisent nos exportations.

**La loi sur l'agriculture**

enrichit quelques citoyens et appauvrit tous les autres, paysans et citadins, producteurs et consommateurs!

**OUVRIERS ET EMPLOYÉS**

On fait appel à votre solidarité en faveur des gros propriétaires fonciers et des profiteurs des monopoles.

On veut vous imposer ce que vous devrez manger, tout en recherchant votre appui pour faire passer une loi tyrannique. Ne vous laissez pas bernier!

**LOI SUR L'AGRICULTURE VOTEZ**

Attention! Ne pas aller voter ou voter blanc c'est voter oui. Donc, tous aux urnes avec un grand

**NON**

Alliance des Indépendants  
 M. Horlacher

**Nouvelles économiques et financières**

**SUISSE**  
**Négociations touristiques entre la Suisse et l'Allemagne**

Le Comité consultatif mixte pour les paiements touristiques germano-suisse a siégé à Desledort du 20 au 22 mars. Le comité a examiné la procédure de l'attribution de devises, en particulier le montant du contingent global envisagé pour le tourisme d'agrément vers les pays de l'Organisation européenne de coopération économique pendant la saison d'été 1952 et le montant de l'allocation individuelle par année civile. Pour la période allant du 1er avril au 30 septembre 1952, les touristes allemands recevront des moyens de paiement à concurrence d'un montant global de 12 millions de dollars (saison d'été 1951: 7 millions de dollars). La quote individuelle est portée de 420 à 500 marks allemands par an. En cas de besoins justifiés, ce montant pourra être augmenté.  
 Encore que le tourisme d'Allemagne en Suisse ne soit pas entièrement libéré, il marquera cet été une nouvelle expansion. Conformément à un vœu exprimé depuis longtemps par la Suisse, le montant admissible en franchise dans le trafic frontalier a été porté de 10 à 20 marks par jour, ce qui favorisera également le tourisme germano-suisse.  
 Aucune modification n'a été apportée à la réglementation concernant les séjours d'études, d'éducation et de cure, qui sont libérés déjà en vertu des décisions de l'O.E.C.E.

**Emprunt 3 % du canton de Genève**

Le canton de Genève émet un emprunt de 3 % de 25 millions de francs, destinés à la conversion ou au remboursement partiel des soldes des emprunts 4 % 1937 et 3 1/2 % 1941 qui vont être déduits au remboursement. Le prix d'émission est de 99,70 %, plus 0,60 % timbre fédéral sur les obligations.

**ALLEMAGNE OCCIDENTALE**  
**Libération du commerce allemand**

En regard à la position favorable des paiements allemands dans l'Union européenne de paiements, le gouvernement fédéral,

d'entente avec le comité économique européen à Paris a décidé de libérer, à partir du 1er avril, les importations dans la proportion de 75% et non de 70% seulement, comme on l'avait prévu.

**FRANCE**  
**L'arrêt des importations françaises**

La situation est grave. Depuis près de deux mois, les importateurs français attendent de connaître les modalités d'application du contingentement des produits qui pouvaient, jusqu'au 4 février, entrer librement en France. Or, non seulement ces avis n'ont toujours pas été publiés, mais la situation de l'ensemble des importations françaises s'est considérablement aggravée. Ce n'est plus de suspension de libération dont il s'agit, mais d'un arrêt complet des entrées de marchandises étrangères en France. En effet, même les produits repris dans des accords de contingents bilatéraux ne peuvent plus être importés depuis le 15 février.  
 La Chambre de commerce suisse en France, dans un supplément au numéro de mars de sa « Revue économique franco-suisse », souligne à ce propos, la gravité de la situation et prend nettement position à son égard. Elle écrit notamment:  
 Nous ne saurions, en aucun cas, approu-

ver les mesures qui ont été prises par les autorités françaises et qui portent une grave atteinte aux importations suisses en France. Si elles se prolongent, ces mesures ne manqueront pas d'avoir des répercussions sur leur corollaire, les exportations françaises vers la Suisse.

Cette campagne s'inquiète plus spécialement de l'attitude des autorités françaises à l'égard de l'accord commercial franco-suisse du 8 décembre 1951, attitude qui s'explique par une pénurie extrême et momentanée de devises, mais qui n'en constitue pas moins une violation de décisions qui ont été prises contractuellement.

La Chambre de commerce suisse en France reconnaît cependant que la France s'est trouvée brusquement devant la nécessité impérieuse d'économiser ses devises et se félicite des signes de détente qui sont, d'ores et déjà, perceptibles. Ils tiennent, à la fois au vote de confiance obtenu par le nouveau gouvernement et aux premières mesures annoncées dans le domaine économique.

**ÉTATS-UNIS**  
**General Motors**

D'après le rapport annuel de la « General Motors », le total des ventes de la corporation, en 1951, s'est élevé à 7466 millions de dollars, ce qui signifie que, par rapport à l'année précédente, les ventes ont reculé d'un pour cent, tandis que le profit a diminué de 39 %. La direction explique cette baisse par des impôts plus lourds, une production civile réduite, des frais plus élevés et des marges de gain plus minimes sur les commandes d'Etat.  
 Le profit net est tombé de 834 millions de dollars à 506 millions, tandis que les impôts et les réserves d'impôts ont exigé 1141 millions, 1946 millions de dollars ont été payés en salaires. En 1951, la General Motors Corporation a produit au total 3,197,134 voitures et camions, par rapport à 3,992,298 l'an précédent. Dans la seconde moitié de l'année, les allocations gouvernementales de matériel ont rendu possible une participation à la production américaine d'automobiles de 41 % et à la production totale de camions de 38 %. En 1950, la « General Motors » avait vendu 48 % des voitures fabriquées aux Etats-Unis et 45 % des camions.

**RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE - et vous vous sentirez plus dispos**

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé.  
 Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exécutez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Toutes Pharmacies. Fr. 2.34 (I.C.A. compris).

**FEUILLETON**  
 de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

**L'amour imparfait**

ROMAN  
 par  
**Magda CONTINO**

— Ce procédé ne rendra pas et il est dangereux, dit le médecin. Marjorie est certainement sur ses gardes depuis notre visite, et W. l'est encore davantage depuis qu'il a tiré sur Milton.  
 Il cessa de parler car Man ouvrait doucement la porte, ne pouvant supporter cette attente.  
 — Il a le délire, fit-elle retenant ses larmes, effrayée d'entendre des paroles incohérentes mêlées à des gémissements.  
 Elle ajouta :  
 — Pa-est rentré.  
 Bob alla chercher les médicaments qu'il déballa avec soin sur un coin de la table pendant que Joad disait :  
 — La vieille Ford a filé comme un avion de chasse ! J'ai cru y laisser mes vieux os !  
 Pa serrait la main de Bradley parce qu'on venait de lui apprendre qu'il avait donné un peu de son sang pour Milton. Il atteignit une bouteille de whisky pour remonter tout le monde et Bob regagna la chambre pour administrer un calmant au blessé. Celui-ci suppliait :  
 — Dépêche-toi, Jimmy, dépêche-toi ! Viens m'aider...  
 Et Man pleurait plus fort.

des Parker un défilé de voisins venant prendre des nouvelles de Milton et attirés aussi, irrésistiblement, vers le drame qui défrayait les journaux de la région.  
 Les Joad vinrent les premiers avec leur fils aussi peu causant que d'habitude, les fermiers les plus voisins suivirent avec leur famille au grand complet et leurs ouvriers, enfin les propriétaires du ranch, y compris le petit Mac, camarade de Milton, plein de respect pour le héros du drame, congratulèrent les Parker. Le contremaître de la mine de fer envoya son second prendre poliment les dernières nouvelles. Murray arriva avec quatre hommes du chantier de bois, il n'avait pu courir à la ferme la veille quand Bob était venu l'informer de la disparition de Milton, parce que c'était samedi, jour de paye.  
 Et tous, paysans, ouvriers, amis ou voisins posaient la même question :  
 — Est-ce qu'il parle ?  
 — Comme si chacun craignait de le voir parler ! dit Bertine exaspérée.  
 Bob téléphona dès la première heure à Fred Jeffrie, l'avocat de Dallas, pour le mettre au courant. Celui-ci vint aussitôt avec la belle voiture verte de W. Il se fit minutieusement raconter le nouveau drame et engagea les Parker à déposer une plainte contre X pour tentative d'assassinat. Il prit sur lui de s'oc-

cuper de l'affaire et rentra en ville pour déposer la plainte entre les mains du shériff. Celui-ci commençait à s'épouvaner de ses bévues passées; Jeffrie, devant son intérêt subit, l'engagea à se modérer et à modérer les journalistes et la population. Cette curiosité intempestive risquait d'entraver les recherches et de faire le feu de W.  
 Le soir même, une collision de trains étant survenue à une dizaine de kilomètres de Dallas, l'attention de tous se porta sur ce nouveau fait divers.  
 A la ferme, Bertine et Bob, au chevet de Milton endormi, se consultaient à voix basse pendant que Man et Doris s'occupaient des voisins venus leur apporter des marques de sympathie. Pour ne froisser personne mais pour éliminer tout nouveau danger, on répandit la consigne du docteur : « On ne peut voir le blessé en raison de son état ». Ce qui fit que Bob et Bertine pouvaient parler tranquillement sans craindre les oreilles indiscrettes.  
 L'homme, dit la jeune Parisienne, est obligé de rester dans la région. Il ne quittera pas le pays : ce serait se désigner.  
 — Il a avantage à rester, compléta le docteur, à la condition que Milton ne parle pas. Donc il faut garder Milton nuit et jour.  
 Le blessé dormait d'un sommeil fiévreux et agité, pâle sur la blan-

cheur des draps, la tête entièrement cachée par les pansements; il semblait toujours aux prises avec un ennemi invisible.  
 Dans un angle de la pièce, un lit de fortune avait été dressé par Man, mais c'était Bob qui avait exigé de s'en servir pour veiller son malade comme médecin et comme défenseur.  
 — Ce qui est surprenant, reprit Bertine après un silence, c'est que tous ceux qui ont connu W. le décrivent comme « élégant », alors que les hommes de la région immédiate sont des ouvriers ou des cultivateurs. Certes, comme vous l'avez déjà dit, il peut payer un complice; mais pourquoi, alors aurait-il disparu de Dallas depuis quatre mois ?  
 — Il peut se cacher au bungalow et y diriger les opérations... Il se peut aussi qu'il ait changé ses manières élégantes après cinq ans de prison !  
 Bertine secoua la tête négativement :  
 — Vous oubliez une chose : la tenancière de la pension de famille nous l'a dépeint aussi comme « élégant ! » Toutefois, je pense que, camouflé ou non, il est près d'ici, précisément parce que Marjorie habite la région. Elle s'est même rapprochée de lui en quittant « Oh ! là, là ! » et en venant au bungalow malgré sa peur.  
 Elle termina son monologue par une remarque :  
 — Il faudrait savoir s'il y a un

homme qui n'est que depuis quatre mois dans les environs.  
 — Impossible ! Presque tous les ouvriers du chantier de bois ont changé depuis cette époque, ceux de la mine également, ainsi qu'un des valets de la ferme : Bradley, et trois de chez les Joad. Ces hommes ont la bougeotte. Ils pensent être mieux ailleurs, où ils ont la nostalgie d'une contrée ou d'une femme. Ils partent. Il n'y a aucun contrôle possible.  
 Bertine proposa alors ce qui la tracassait depuis l'attentat :  
 — On pourrait tendre un piège avec Milton.  
 — Comment ?  
 — Si on répandait, parmi les visiteurs, le bruit qu'il va mieux, que vous le jugez capable de parler demain.  
 Elle eut une hésitation avant d'achever sa pensée :  
 — Alors, W. tentera de l'achever cette nuit.  
 Sur le lit, Milton se débattit brusquement en proie au délire et appela Jimmy.  
 — Il va se rendormir, affirma le docteur. Nous aurons ces intermittences de calme et d'agitation jusqu'à ce que la fièvre tombe... Si nous essayons votre piège, il faut mettre Man et Doris dans la confidence pour leur éviter de fausses joies.  
 Il alla faire signe aux deux femmes par la porte entrebâillée et on leur chuchota le plan proposé par Bertine. Chose curieuse, ce fut Doris



# SAMEDI PROCHAIN

rendez-vous chez Pfister!

Un bon conseil : N'achetez rien avant d'avoir vu le plus grand et le plus bel assortiment de meubles de toute la Suisse — celui de la maison Pfister, Ameublements S.A. Cet immense choix représente ce qui se fait de plus soigné et de plus artistique en ébénisterie. En parcourant notre exposition

**Pfister** Av. Montchoisi 13, Lausanne  
Direction Patinoire  
AMEUBLEMENTS S.A.

permanente, vous pourrez admirer une collection aussi riche que variée de mobiliers complets, offerts à partir de 1480 francs déjà, de ravissantes chambres pour jeunes filles, de studios d'un cachet très original, de sièges rembourrés et de petits meubles; en outre et surtout, vous y trouverez un choix incomparable de « Multicombis », ces meubles aussi jolis que pratiques, dont la maison Pfister possède l'exclusivité.

En vous promenant librement à travers nos magasins d'exposition, vous recueillerez de précieuses suggestions pour l'aménagement de votre home; de plus, nos ensembliers expérimentés ne manqueront pas de vous conseiller avec autant de compétence que de discrétion.



Meubles  
Pfister  
Lausanne

## POUR PÂQUES

Un chic costume, un manteau élégant

de notre splendide choix



### COSTUMES

tailleur ou fantaisie, depuis

69.-

### MANTEAUX

redingote ou vague, depuis

79.-

### JUPES

uni et fantaisie, depuis

15<sup>90</sup>

### BLOUSES

courtes manches, toutes teintes, depuis

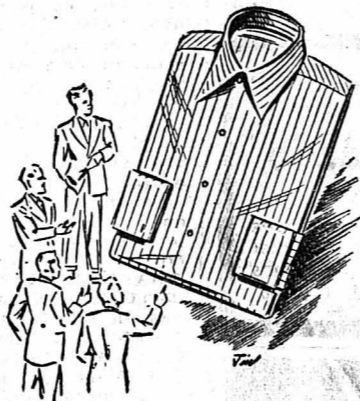
8<sup>90</sup>

AUX **2** PASSAGES

NEUCHÂTEL S. A.

TEMPLE-NEUF

RUE DES POTEAUX



Magnifique  
**CHEMISE**  
en pur coton fantaisie,  
col tenant, manchettes doubles,  
avec col de rechange

22.75

**Savoie-  
Petitpierre** S. A.

Rue du Seyon NEUCHÂTEL

Boucherie  
Charcuterie

**Rohrer**  
Tel. 5 26 05  
Hôpital 15, Neuchâtel

Vient d'arriver

**BEAUX CABRIS**

POULETS FRAIS

PRIX TRÈS AVANTAGEUX

**Avoir sous la main**  
de la mayonnaise qui se  
conserve facilement deux  
ou trois semaines n'est-ce  
pas agréable ?

**la Fruitière**  
Alimentation

Bellevaux 5 - Tél. 5 24 59

vous offre mayonnaise fine  
et onctueuse

les 100 gr. 60 ct. 5 %

**Huttenlocher**  
Téléphone 5 13 39

Beau ragoût de mouton  
avantageux

Arrivage de divers

**Poissons  
de mer**

frais  
**LEHNER**  
FRÈRES

**Ecrire une lettre est facile**

Supprimez toutes vos difficultés, gagnez du temps et donnez à vos lettres le tour correct et plaisant qui persuade et séduit, grâce à « Je rédige de brillantes lettres », un condensé de tous les « trucs », avec de nombreux modèles pour toutes les circonstances. Réclamez immédiatement votre exemplaire contre remboursement de 9 fr. 70 ou versement de 9 fr. 50 au chèque postal I. - 12453. Rédact. Dpt. 5, Vernier-Genève.

**Piano à queue**

à vendre, pour cause de départ, superbe instrument à l'état de neuf. Marque « Wohlfart », petit modèle d'appartement (crapaud), de couleur brune. Faire offres sous chiffres P. 2667 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Beau  
**Manteau**

en tissu diagonal  
2 tons, coupe nouvelle  
manches raglan ¾

110.-



GRANDS MAGASINS

AUX **Armourins**  
NEUCHÂTEL

qui sembla le redouter et Man qui se montra presque enthousiaste : mystère de la psychologie !

Avant le départ des visiteurs attablés dans la cuisine, Bob vint leur annoncer que Milton avait un poulx régulier et que ses paroles devenaient cohérentes par brusques moments. Il prévoyait que le lendemain s'affirmerait un mieux sensible et que le blessé serait capable de raconter ce qui lui était arrivé.

Les visiteurs complimentèrent les Parker et quittèrent la ferme en commentant les événements.

La nuit venue, quand tout le monde sembla dormir, Bob éteignit la petite veilleuse, vérifia les contrevents et introduisit sans bruit, dans la chambre, Bertine et Doris. Elles prirent la première partie de la garde et le médecin s'endormit sur son lit; mais quand ce fut leur tour de se reposer, elles ne purent fermer l'œil. Au loin, le grondement de la rivière faisait un fond sonore et continu, piqué, deci delà, par le cri aigu d'un oiseau qui prenait le clair de lune pour le lever du jour, ou par le hululement découragé d'une chouette qui attendait une nuit plus sombre pour chasser.

Bob dit dans un souffle :

— Il fait trop clair.  
La nuit coula sans qu'un crissement de gravier les avertit d'une dangereuse visite. Mais, au matin, dans la boîte aux lettres des Parker

accrochée à un piquet en bordure de la route, on découvrit une lettre qu'on ne s'était même pas donné la peine de poster. Elle était, comme la première, tapée à la machine des Joad et adressée à Bertine et à Bob : « Le piège était enfantin. Je quitte le pays, ma vengeance me suffit. Adieu. »

Cette fois, le message était signé d'un W.

— Il ne quittera pas le pays ! fit Bertine d'un air triomphant. Il veut aussi nous tendre un piège. Il a commis une imprudence : il a tapé cette lettre hier dimanche, alors que les Joad recevaient leurs voisins. Donc, il ne sait pas que nous connaissons la machine à caractères « élites ». Les vieux Joad qui, eux, sont au courant, sont à éliminer. Les trois valets d'ici ne sont pas sortis de la ferme pour aller chez les Joad, ni hier après-midi, ni hier soir. A éliminer aussi. Le nombre des coupables diminue !

Bob souffla sur son enthousiasme : — Nous faisons peut-être fausse route. Il se peut que Milton ne sache rien et que, par conséquent, W. n'ait pas d'intérêt à le supprimer.

— Milton sait quelque chose, affirma Bertine, précisément parce qu'on a déjà essayé de le supprimer ! D'ailleurs, si W. n'avait pas ce meurtre dans l'idée, il n'aurait pas si bien deviné notre piège.

— Très juste, approuva Doris. Il faut bloquer le contrevent, ne jamais

quitter la chambre, ni même perdre de vue la porte. Man seule préparera la nourriture de Milton, quand il pourra manger.

Man et Doris, plus fortes physiquement que Bertine, semblaient cependant beaucoup plus impressionnées. Comme les gens simples, le mystère les dépassait et ce danger sans visage les laissait pantelantes. Bertine, elle, plus cultivée et plus maîtresse de ses nerfs, examinait froidement toutes les possibilités, toutes les attaques possibles. Man et Doris se tournaient vers elle quand une décision devait être prise et Bob Allison constatait, avec la sagesse d'un vieux philosophe, que l'intelligence est une grande force dans la vie. Et il admirait Bertine, mais pas seulement pour son intelligence.

Pour calmer les nerfs qu'elle sentait tendus, la jeune femme partagea le travail. Man fut renvoyée à sa cuisine, où elle décida de tuer quelques volailles. Elle s'agita bientôt dans un coin de la cour les manches retroussées, des plumes dans ses cheveux. Doris, devant la grange, mit du linge à tremper dans un baquet. Bob, fatigué par deux nuits de veille, s'endormit sur son lit. C'est à ce moment, alors que le silence régnait dans la chambre, que Bertine concrétisa des idées qui lui passaient par la tête depuis le matin :

— Plus je tourne et retourne les données du problème, plus je reviens

au même point. Pour m'engager sur cette voie, je n'ai besoin que de discrétion. Il faut que je soumette ces déductions à l'avocat. Lui seul peut m'aider.

Elle se glissa hors de la chambre, donna un tour de clé et composa le numéro de Fred Jeffrie. Dans un souffle, elle lui expliqua son idée.

— Je vais m'en occuper immédiatement, répondit-il.

Le ton de sa voix indiquait toute l'importance qu'il accordait à la communication. Bertine raccrocha et regagna son poste dans la chambre du blessé.

Quand les hommes rentrèrent des champs, Pa arriva escorté par Murray.

Mitchel déjeunera avec nous, dit le fermier, il n'a pas pris la peine de manger pour venir aux nouvelles de Milton.

— Comment va-t-il ? demanda l'amoureux de Doris.

— Le mieux s'accroît, répondit Bertine. La fièvre baisse. Le Dr Allison dit que c'est bon signe.

— On l'en réchappera ! appuya Bob avec gaieté.

Man s'agitait en grommelant, car le repas était en retard. Doris plaça les assiettes sur la table. Murray, qui voulait se rendre utile comme tous les amoureux de la terre quand ils entrent chez leur amie, alla tirer de l'eau à la pompe. Enfin, le déjeuner fut prêt et tout le monde s'assit. Bob

ferma à clé la porte du malade et Man apporta orgueilleusement ses poulets au cary qui firent pousser des exclamations à tous. Elle s'en excusa presque :

— Je tenais plus en place, alors j'ai fait une cuisine un peu compliquée pour m'éviter de trop penser !

— Je crois, fit Murray, que nous nous sommes tous rabattus sur le travail ces jours-ci pour les mêmes raisons...

Pa, au bout de la table, avança sa barbe et cligna des yeux vers Mitchel :

— Dis-donc, mon garçon, m'est avis qu'on te voit souvent à la ferme. T'as bien une autre raison que le plaisir de serrer la main d'un vieux paysan comme moi et... tu venais aussi avant que Milton soit blessé.

— Je crois, répondit Mitchel sans se faire prier davantage, qu'il y a une autre raison...

Il sourit à Doris placée en face de lui. La jeune fille rougit.

— Diable ! diable ! essaya de plaisanter le fermier, si ça fait venir le rouge à notre Doris, ce doit être sérieux.

Bertine qui avait repris son ancienne place, se trouvait à côté de Murray. Elle remarqua :

— C'est votre fiancée qui devrait être à votre droite ! Venez, Doris, j'irai me mettre en face. Elles changèrent de siège. Avant

de se rasseoir, Bertine alla ouvrir sans bruit la porte du blessé.

— Il dort, dit-elle, il semble beaucoup moins agité.

Bradley éclata d'un rire bon enfant :

— Vous pensez bien qu'un verre de sang comme le mien est capable d'un vrai miracle !

Mais Tyrone, le second ouvrier agricole, se moqua de lui :

— M'étonne pas que Milton se soit agité : ton sang doit être du pur whisky !

Tous s'égayèrent en évitant cependant les éclats de voix qui eussent réveillé le blessé. Bertine seule ne rit pas. Après avoir esquissé un sourire, elle devint si pâle que Bob Allison, son voisin, s'en aperçut en se penchant pour lui servir à boire.

— Vous êtes souffrante ? s'informa-t-il, inquiet.

— Ce n'est rien... la fatigue...

Pa prit sa défense avec un bon rire :

— J'aurais jamais cru qu'une personne aussi fluette tienne si bien le coup !

Doris fut très surprise de voir de brusques larmes dans les yeux de la Parisienne. Elle pensa que cette gâtée un peu grossière des paysans si près de la mort de Jimmy l'avait froissée. Elle tenta d'excuser les siens :

— C'est la nervosité qui nous fait rire... mais nous n'en avons guère envie...

(A suivre)



**Viande de veau**  
encore avantageuse

Ragoût le 1/2 kg. 2.90/3.20  
Rôti le 1/2 kg. 3.90/4.20  
Côtelettes les 100 g. -.85



Le marque d'un travail  
également rémunéré

**Service extra-rapide**  
Les échantillons de 400 grammes  
parviendront encore pour Pâques  
pour tous pays

DEPUIS 1935

Service-mondial  
**CADEAUX à L'ÉTRANGER**  
AUX PLUS BAS PRIX



**IMMERMANN**  
PAR L'INTER-SERVICE  
Douanes complications, péages  
supprimées

à votre service  
jusqu'à samedi 29 courant



**Le vêtement  
le meilleur  
est celui fait  
sur mesure**

Grand choix  
de tissus  
anglais  
en magasin

Partisans de la confection, vous trouverez dans mon rayon de confection un grand assortiment de nouveautés.

**Complets cheviotte** 115.-  
pur laine depuis . . Fr.

**Complets** 155.-  
fil à fil et peigné  
pur laine depuis . . Fr.

**Vestons sport** 58.-  
depuis Fr.

**Pantalons** (flanelle  
et gabardine depuis . . Fr. 29.-

**Manteaux** de pluie  
entièrement doublés depuis Fr. 58.-

**Confection mesure** 190.-  
avec essayages depuis Fr.

**Complets de communion** 165.-  
peignés en pure laine  
Fr. 145.- 155.-

**G. AUBRY**  
Tailleur dames et messieurs  
Temple-Neuf 4 (Centre-Ville)  
Tél. 5 10 20

Pas de grandes vitrines, mais un beau choix de nouveautés A L'ÉTAGE

Notre BAS ECUREUIL est épatant  
nylon suisse à Fr. 7.90



**Bernard**  
NOUVELLES GALERIES Rue du Bassin NEUCHÂTEL

Simulateur ou dément ?

Un individu  
qui se prend  
pour Napoléon Ier  
comparaît devant  
un tribunal militaire

Napoléon Ier a comparu, l'autre matin, devant le tribunal militaire de Reuilly. Il a un autre nom — dans le clandestinité — Pierre Costantini. On lui reproche d'avoir trop aimé les Prussiens et pas assez les Anglais, mais Costantini a joué une seconde fois son numéro impérial.

— Un indésirable, dit son nom : — Tout le monde m'appelle Napoléon.

— Où habite-t-il ? demande le président.

— Sous la Colonne Vendôme, et dans le cœur de tous les Français, dans le vôtre, monsieur le président !

Puis il s'assied. Il faut dire que Napoléon aujourd'hui est un peu éteint. C'est Napoléon après Waterloo et non après Austerlitz. On lit l'acte d'accusation : Il s'abîme dans un rêve lointain, sa tête blanche entre les mains, tant de vous dirai une chose, dit-il, Napoléon a toujours aimé son pays. Il a peut-être commis des imprudences verbales. Mais aujourd'hui je suis dans la brume. D'ailleurs on va m'opérer à la tête.

— Doit-on continuer le procès ?

C'est la question que pose le président. Les experts ont déclaré que Costantini n'est qu'un vulgaire simulateur. Alors le président saisit le dossier, cela donnera désormais un surprenant dialogue. Le président parlant de Costantini et Costantini répondant Napoléon.

Le président. — Vous êtes accusé de trahison.

Costantini. — Qué disgrazia !... Je trahis dans le ventre de Lætizia, parce qu'à ce moment, mon père se battait contre les Français. Je suis un traître, c'est vrai. Qu'est-ce qu'on fait d'un traître ? On le pend. Alors, ma mère ! on va le pendre, ton fils.

Costantini s'est levé. Il crie. Il lève les bras en l'air.

Le président. — Vous faites le simulateur. Ne jouez pas à Napoléon Ier ! Costantini se rasseyant. Comédiant tragédiant.

On lui parle d'un Allemand avec lequel il serait rentré en contact. Dans le dossier, il s'appelle Westrich.

Costantini. — Ce n'est pas Westrich. C'est Goethe.

Dans la lune

A-t-il participé à la fondation de la Légion des volontaires français ?

Costantini. — Moi j'ai constitué la Grande Armée. C'est tout.

Le président (résigné). — Bon.

Costantini. — D'ailleurs, je l'ai envoyée en Corée, à Moscou. Partout où il y a l'ennemi.

Me Albert Naud. — Est-ce qu'on va continuer ce procès ? Si ces réponses vous suffisent, tant mieux. Moi je trouve qu'on est dans la lune.

On continue cependant ce voyage lunaire. Le président demande néanmoins à Costantini s'il veut que l'on appelle un médecin.

Costantini. Non, non, ça va. Vous êtes le médecin définitif.

On en revient donc à la Légion des volontaires français, Costantini, lui, s'en tient à la Grande Armée.

Costantini. — Avec la Grande Armée, on a traversé la Bérésina. D'ailleurs, vous avez tous les renseignements : vous n'avez qu'à aller au Musée de l'Armée.

Puis, brusquement, il se lève. Et l'index levé, pour retenir l'attention, il déclare à tout hasard un sonnet de Gérard de Nerval sur Napoléon. On l'écoute poliment, puis on revient au dossier, à des articles qu'il a écrits, à des contacts avec les espions allemands.

Costantini. — Tout ça, c'est un coup de Talleyrand !

**Moi, j'ai fait le code...**

Puis le président lui montre une signature qu'il a apposée sur un engagement à la Légion des volontaires français. Est-ce la sienne ?

Costantini. — Comment voulez-vous que je sache ? D'ailleurs, ma signature, tout le monde la connaît, on ne la laisserait pas traîner partout comme ça, dans les dossiers.

Le président. — Vous ne pourriez pas répondre raisonnablement ?

Costantini. — Moi, j'ai fait le code. Or, le code, c'est l'ordre. Tout ça, vous êtes le chaos.

Puis, plus tard, on parle de la Syrie. Alors Costantini s'écrie : — D'abord la Syrie est anglaise, maintenant, c'est ça qui est gravé, et il n'y a que le résultat qui compte.

L'avion qui s'est écrasé  
près de Francfort  
transportait 9 kilos d'or

**Le métal précieux a pu être retrouvé**

FRANCFORT, 27 (Reuter). — Les lingots d'or d'un poids de 9 kilos et d'une valeur de onze mille dollars qui étaient transportés par l'avion qui s'est écrasé près de Francfort, ont été retrouvés. La police allemande s'est découverte sous les débris de l'appareil. Ils ont été expédiés le soir même par avion à Amsterdam. Cet or venant de Johannesburg était destiné à Paris, Zurich et Amsterdam.

EN ITALIE

L'explosion de Caserte  
a fait 38 morts

**Il y a eu 53 blessés**

CASERTE, 27 (Reuter). — D'après les dernières nouvelles, 38 personnes ont été tuées au cours de l'explosion. Cinquante-trois ont été blessées.

Le ministre de l'Industrie, M. Pietro Campilli, est arrivé dans la nuit de mardi pour organiser l'aide promise à la Chambre par M. de Gasperi.

Alors qu'au début, on pensait qu'il s'agissait d'une explosion de méthane, on suppose maintenant que la catastrophe s'est produite à la suite de l'explosion d'un dépôt de dynamite qui se trouvait dans le tunnel. Une commission d'enquête a commencé ses travaux mercredi.

UNE VEDETTE FRANÇAISE QUI MONTE

Françoise Christophe

Une grande jeune femme blonde aux immenses yeux clairs ouverts sur la vie et sur le rêve, harmonieuse, élégante et simple, aimable et franche, primesautière et réfléchie, telle est Françoise Christophe.

Au bout de cinq minutes passées avec elle, on est frappé par l'extraordinaire équilibre physique et moral de cette amoureuse du théâtre qui interprète avec le même charme et le même accent de vérité, les ingénues, les coquettes ou les « demoiselles de petite vertu ».

Et cet équilibre, elle le doit, nous semble-t-il, à ce qu'elle a su faire de sa vie.

Le théâtre en occupe la plus grande partie, mais si différemment de tant d'autres comédiennes pour qui il n'est qu'un « métier » limité aux seuls rôles qu'elles jouent ou même voudraient jouer.

Peut être la Providence l'a-t-elle un peu aidée, qui a mis sur son chemin, il y a quelques années, Claude Sainval, futur directeur de la Comédie des Champs-Élysées. Et le théâtre de son mari (elle l'a épousé en 1947) « qui est aussi un peu le mien », comme elle le dit si gentiment, est plein de sa présence.

Sa loge, vaste, simple et pleine de petites choses étranges est, avec sa maison, le seul endroit où elle se sente vraiment elle-même, le seul endroit où elle doit oser parler d'elle, de ce qu'elle aime, de ce qu'elle pense, et cela forme un tout si complexe mais si merveilleusement équilibré qu'il faudrait des pages pour le décrire sans risquer de déflorer ce qu'elle appelle son « trésor ».

Il était inévitable que le cinéma fasse appel à son jeune talent dont la fraîcheur et la spontanéité étaient les principaux atouts.

La première fois qu'on la vit sur un écran, ce fut dans « Une jeune fille savait », où elle reprenait le rôle si délicieusement créé à la scène par Simone Valère aux côtés de François Périer. Sa personnalité commença à s'affirmer avec « Mademoiselle de la Ferté », où aux côtés de Jany Holt, elle incarnait une jeune femme heureuse, frivole, et inconsciente du drame qui la menaçait. Sa composition nuancée et savamment étudiée de la jeunesse éclatante de beauté s'achevant doucement, par la volonté d'une autre, vers une mort lamentable, révélait de grandes qualités.

Au début de l'été dernier, Yves

Alléret devant entreprendre la réalisation de « Nez-de-Cuir », l'attachant roman de de La Varenne, mettait en compétition plusieurs comédiennes françaises, et non des moindres. Toutes furent évincées pour des raisons diverses. Dès que parut Françoise Christophe, Yves Alléret eut conscience qu'il avait en face de lui la vraie Judith de Rieusses...

Françoise Christophe a gardé du tournage de ce film un souvenir magnifique et une très grande amitié pour Jean Marais avec qui elle partit quelques mois plus tard jouer « Britannicus » en Belgique et en province.

Un nouvel amour naissait... Qu'on ne se méprenne pas ! C'était celui de Françoise pour la tragédie qu'elle aimerait pouvoir jouer plus souvent maintenant. Mais il faut perdre l'espoir de la voir incarner une héroïne de Corneille ou de Racine sur la scène de la Comédie-Française. Elle y entra un jour, mais en ressortit un mois après.

Trop autonome, elle redemanda sa liberté à l'administrateur général, et P. A. Touchard laissa s'envoler l'oiseau qui étouffait et à qui il fallait l'air et les arbres de Rambouillet où se trouve son nid.

**FRANÇOISE CHRISTOPHE**

Née à Paris, dans le 14<sup>ème</sup> arrondissement, un 3 février à 13 heures, il y a un peu plus de 25 ans, mais c'est à Pontenay-aux-Roses qu'elle passa sa première enfance. Mauvaise élève, renvoyée du Lycée Duruy et de plusieurs collèges, elle ressentit l'appel du théâtre à l'âge de quatorze ans, après avoir assisté à de nombreuses opérettes et surtout à l'inoubliable création de Valentine Tessier dans « Duo ». A quinze ans, elle prenait ses premières leçons d'art dramatique au Cours Montparnasse. En 1941 elle fut admise au Conservatoire, passa trois ans dans la classe de Mme Dussane et sortit avec un second prix de comédie. Alice Cocéa la fit débiter au théâtre en lui confiant le rôle de Dona Inès dans « Echea à Don Juan » de Claude-André Puget. Après un court internement à la Comédie-Française, elle a interprété sur la scène : « Jérôme », « Je vivrai un grand amour », Candida, de Bernard Shaw, « La nuit de Saint Jean », « Vous ne l'emporterez pas avec vous », « Le misanthrope », « Un caprice », « Lucrèce Borgia », « La demoiselle de petite vertu », de Marcel Achard, etc.

Ses films : « Fantomas » (1946), « Une jeune fille savait » et « Carrefour du crime » (1947), « Scandale aux Champs-Élysées » (1948), « Mademoiselle de la Ferté », et surtout, « La belle image » (1950), « Victor » et « Nez-de-cuir » (1951).



A la ville, Françoise Christophe n'a d'autre passion que ce charmant fétiche...

PETITS ÉCHOS DU CINÉMA

**LOUIS JOURDAN FAIT LA RE DEBRA PAGET**

Alors que, pour satisfaire aux exigences du scénario de la « Filibustière des Antilles », Debra Paget et Louis Jourdan, condamnés à mourir d'amour, de soif et de faim, venaient d'être abandonnés sur un îlot désertique par la cruelle Jeanne Peters, Louis fit rira Debra avec une histoire de perroquets :

« Deux perroquets avides d'aventures, un rouge et un vert, ont quitté leur maître et se sont réfugiés dans un arbre situé dans le parc d'un asile de fous. Le maître exploré va trouver le directeur de l'asile. Celui-ci le rassure. Il a parmi ses pensionnaires un fou qui se prend en malice de satan blanc fera un plaisir d'aller le chercher.

Le four-singe monte à l'arbre et redescend avec le perroquet rouge :

— Et le vert ? demande le directeur.

— Ah ! je l'ai laissé... il n'était pas mûr ! »

**BETTY GRABLE PIN-UP SE SUICIDE**

La célèbre photographie de Betty Grable qui en fit la plus fameuse « pin-up girl » d'Amérique, et dont plus de deux millions et demi d'exemplaires furent expédiés à travers le monde de 1941 à 1951, vient d'être détruite à la demande même de la principale intéressée.

Betty, partenaire de Victor Mature dans « Wabash Avenue », révèle maintenant que la fameuse « pose », la représentation en maillot de satin blanc de la tête délicatement posée sur l'épaule, n'était qu'un instantané.

— Ce jour-là, j'étais venue poser pour des photographies de publicité. Je me détendais entre deux poses pendant que l'on réglait les éclairages, lorsque je tournai machinalement la

tête. Le photographe jugea l'attitude excellente et prit un instantané, mais je n'aurais jamais pensé qu'il deviendrait un jour une marque de fabrique !

**LE FILM SUR ANDERSEN PROVOQUE UN INCIDENT DIPLOMATIQUE**

Un porte-parole du Ministère danois des affaires étrangères vient de faire connaître que le Danemark se propose de lancer une protestation officielle contre un film en couleurs produit en Amérique et dans lequel Danny Kaye tenait le rôle de Hans-Christien Andersen.

« Le Danemark considère ce film comme une insulte à la mémoire du célèbre conteur », a déclaré de son côté M. Sigvald Kristensen, secrétaire à l'information du journal « Politiken ».

« Lorsque Danny Kaye séjourna à Londres, nous avons tenté d'amener l'acteur à renoncer au rôle. Il nous répondit qu'il ne pouvait rompre son contrat. »

On précise enfin que la firme hollywoodienne opposa une fin de non recevoir à l'offre de conseils techniques formulée par le Ministère des affaires étrangères danois dans les jours qui suivirent l'annonce du projet.

C'est sur la route que l'on juge  
une VOITURE



Appréciez vous-même  
son confort, son silence,  
ses extraordinaires  
qualités routières :

Sur un parcours  
difficile, essayez

LA VEDETTE 52

Prix :  
Fr. 11740.-

Neuchâtel : Grands Garages Robert  
La Chaux-de-Fonds : Garage des Trois Rois S. A.  
Le Locle : Garage des Trois Rois S. A.

Les distributeurs d'autres localités figurent dans l'annuaire téléphonique sous « Ford »  
Délégué : O. GEHRIGER, Zurich

GRANDS GARAGES ROBERT

DISTRIBUTEURS OFFICIELS Faubourg du Lac 31 - NEUCHÂTEL - Quai de Champ-Bougin 36-38



un pur jus de raisin  
que Madame  
apprécie aussi



un succès de notre fabrication

# Fil-à-Fil

Actuellement exposé  
dans nos vitrines



Un complet en pure laine peignée de 480 g., chaîne et trame retorses, particulièrement insensible à la lumière, qualité éprouvée, résistante en tous points; veston droit ou croisé; deux pièces.

*Le complet fil-à-fil Frey pour chacun, pour toutes les saisons et toutes les circonstances; en 5 teintes et dans toutes les tailles, des plus sveltes aux plus corpulentes. Un costume qui vous enchantera, qui enthousiasmera vos amis, un tour de force dont nous sommes nous-mêmes enthousiasmés!*

Faites-vous présenter sans engagement le fil-à-fil Frey, essayez-le, comparez la qualité et le prix: seule une entreprise ayant sa propre fabrication, avec 1400 collaborateurs satisfaits et 23 magasins, peut réussir une telle performance.

## 139.-

gris clair  
gris moyen  
gris foncé  
bleu mode  
brun mode

*frey*  
VETEMENTS

Neuchâtel, 2, Faubourg-du-Lac



# Nos articles et nos documents d'actualité

Variations et tendances de la politique économique helvétique

## L'efficacité des subventions fédérales paraît diminuer à mesure qu'elles augmentent

Le Bureau fédéral de statistiques, qui publie à profusion tous les renseignements chiffrés concernant l'évolution de l'économie nationale suisse jusqu'en ses moindres détails, vient de faire paraître un nouveau fascicule consacré aux subventions fédérales. Bien que ce document ait paru avec deux années de retard — il porte en effet sur 1949 — les données qu'il fournit permettent néanmoins de tirer d'utiles enseignements sur les variations et les tendances de la politique fédérale en matière de subventions.

Les subventions, qui s'élevaient à 24 millions de francs en 1913, à 126,8 millions en 1931 et à 196 millions en 1938, ont augmenté progressivement pendant les années de guerre pour atteindre près de 604 millions en 1948. A ce moment-là, elles représentaient le quart des dépenses de la Confédération.

En 1949, elles n'étaient plus que de 460,7 millions, en diminution de 143 millions par rapport à l'année précédente. Mais elles représentaient encore le 35 % des impôts fédéraux et des droits de douane (y compris la part des cantons) et correspondaient en fait à un prélèvement de 2,5 % sur le revenu national.

Compte tenu de la dévaluation de 1936 et de la dépréciation ultérieure du franc, les subventions fédérales ont augmenté de 1000 % à peu près depuis 1913. Et si l'on fait le calcul en prenant pour base les années maigres 1935-1938, on s'aperçoit que la hausse a été de 45 %. Pourtant, notre pays a vécu depuis 1946 une série d'années prospères qui auraient dû permettre une diminution substantielle des subventions, en particulier de celles destinées à réduire le coût de la vie et dont l'application était devenue illogique en raison de la baisse générale des prix. Mais les partis de gauche et les syndicats ouvriers qui voyaient dans le régime des subventions un moyen d'appliquer leur politique de socialisation à froid, c'est-à-dire de nivellement social, n'en voulaient pas démordre.

Il a fallu que le Conseil fédéral insiste dans son message à l'appui du budget de 1949 afin que la Confédération fût libérée de certaines de ces charges, et que le peuple suisse repousse la prorogation des mesures destinées à encourager la construction de maisons d'habitation pour que l'augmentation incessante des

subventions cesse dès 1949 et fasse place à une diminution de 143 millions. Cette tendance à la baisse s'est poursuivie en 1950 où les subventions ont encore été réduites de 20 millions, et vraisemblablement aussi en 1951. Quant au budget de 1952, il prévoit une nouvelle diminution de 30 millions par rapport au chiffre de 1950.

Alors qu'en 1947, sur les 512 millions de francs qui furent dépensés en subventions, 110 millions seulement, soit 21,6 % se fondaient sur des textes législatifs approuvés par le peuple ou soumis à la clause du référendum, en 1949, les deux tiers des dépenses entraînées par les subventions étaient fondés sur des actes législatifs acceptés implicitement ou explicitement par le corps électoral.

C'est dire que sous la pression de l'opinion publique, l'Administration fédérale, qui avait pris l'habitude de mépriser quelque peu les droits populaires garantis par la Constitution, s'est vue contrainte de « normaliser » sa politique financière. On ne peut que se réjouir de cette évolution. Mais il reste une ombre au tableau. En effet, le 36 % du montant total des subventions, soit 165,8 millions de francs, a encore été versé durant l'année 1949 en vertu des dispositions juridiques soustraites au référendum. Il s'agissait notamment des nouveaux versements octroyés aux cantons de Genève et de Zurich pour l'agrandissement des aéroports de Cointrin et de Kloten (8,1 millions), des sommes consacrées à la baisse du coût de la vie (43,1 millions), à l'encouragement de la construction de logements (59,1 millions) et à des améliorations foncières extraordinaires (12 millions). Or, la plupart de ces subventions étaient et sont encore discutables et il n'est pas certain que le peuple souverain les aurait ratifiées si on lui avait demandé son avis...

Le recul noté en 1949 s'explique avant tout par la diminution sensible des subventions destinées à réduire le coût de la vie (elles ont passé de 191 millions en 1948 à 48 millions) et par la suppression des mesures prises en faveur des régions atteintes par la sécheresse. Pour le reste, les modifications ne méritent pas une mention spéciale.

Les subventions fédérales, qui se présentaient primitivement sous forme de contribution à des travaux d'utilité publique, à la science, l'industrie, à la protection de la santé publique et à des buts culturels, se sont étendues peu à peu à tous les secteurs de l'économie nationale. C'est ainsi qu'en 1949, on pouvait les diviser en deux groupes principaux. Celui de l'utilité publique et de l'assistance (128 millions) représentait 28 % du total et était consacré pour plus des neuf dixièmes (119 millions) à l'assurance-vieillesse et survivants. Quant aux dépenses du groupe de la politique sociale (122,8 millions), qui comprend les mesures destinées à favoriser la construction de logements et à réduire le coût de la vie, elles constituaient encore le 27 % du total. Quant aux autres subventions, le tableau ci-après indique à quels buts elles étaient destinées.

Ponts et chaussées : 22,2 millions ; corrections de cours d'eau et endiguements : 6,4 millions ; sylviculture : 3,2 millions ; chasse, protection d'animaux, pêche : 190,000 fr. ; agriculture : 44,7 millions ; régie des alcools : 6,4 millions ; approvisionnement en blé : 46,5 millions ; enseignement, formation professionnelle : 19,3 millions ; science, beaux-arts, culture : 2,8 millions ; hygiène publique : 36,8 millions ; militaire, gymnastique, sport : 5,6 millions ; commerce, industrie, arts et métiers, transports : 14,8 millions ; politique, justice, police : 370,000 fr.

Reste à savoir si ces centaines de millions de francs prélevés par l'Etat sur l'ensemble des contribuables et répartis à travers le pays après avoir été grevés de lourds frais administratifs ont vraiment atteint leur but. Ce problème est difficile à résoudre.

En fait, depuis que la Confédération a été chargée de multiples fonctions économiques et sociales, le système des subventions lui a fourni un moyen puissant d'intervention dans les domaines les plus divers. Mais l'aide fédérale s'est fractionnée en tant de parties, elle a touché et touche encore à tant d'activités qu'elle semble se dissoudre littéralement dans le corps social ; de plus en plus, ses traces disparaissent...

Aussi paradoxal que cela paraisse, l'efficacité des subventions fédérales paraît diminuer à mesure qu'elles augmentent.

Jean HOSTETTLER.

## Bref coup d'œil sur le 22<sup>me</sup> Salon international de l'automobile de Genève

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Ce salon-ci marque pour la Suisse l'année des records. En effet, en 1951, le nombre des véhicules à moteur en circulation a atteint son chiffre le plus élevé avec 319,300 voitures, camions et motos. Le record des voitures importées a été également battu, avec 34,513 unités. Est-ce à dire que le marché suisse est arrivé à la saturation ? Ce serait, pensons-nous, quelque peu prématuré de le croire, car, après la période de déve-

Les petites cylindrées perdent du terrain devant que l'essence est libre. La 2 CV française, dont on nous annonce le prochain lancement en Suisse, et une nouvelle voiture allemande équipée avec un moteur de moto, sont les seules représentantes de la catégorie inférieure à Genève ; elles ont un gros succès de curiosité. Dans les 4 CV, on retrouve les voitures françaises et l'Angleterre nous offre un nouveau modèle, construit

monde, les longues distances exigent puissance et confort.

Nous avons dit que les formules révolutionnaires étaient absentes au Salon de Genève. Ceci ne signifie pas que les constructeurs vivent sur l'acquis et négligent l'avenir. Au contraire, chaque marque, au cours des années, munit ses modèles de nouveaux perfectionnements qui concernent plus particulièrement le moteur, l'embrayage et la transmission. Une curiosité du Salon est la turbine à gaz qu'expose une maison anglaise. Est-ce là le moteur de demain ? Son encombrement laisse prévoir qu'il équipera plus rapidement les camions que les voitures de tourisme.

C'est la tendance d'aujourd'hui de préférer à l'allègement du poids l'augmentation de la puissance des moteurs, ce qui se comprend aisément, car un allègement suppose la modification complète des chaînes de fabrication, alors qu'un perfectionnement du moteur entraîne peu de changement dans le processus de la production. L'augmentation de puissance est réalisée par l'augmentation de la cylindrée, du régime et du taux de compression. A titre d'exemple, notons qu'une voiture américaine, par le remplacement de son moteur 6 cyl. par un de 8 cyl. voit sa puissance augmenter de 45 CV pour un accroissement du poids total de 45 kilos seulement.

On remarquera également que les constructeurs veulent tous leurs efforts à la diminution de la consommation de carburant.



A l'occasion du Salon international de Genève s'est disputé avec grand succès le Rallye des neiges. Ce sont près de cent équipes qui relèvent Grindelwald à la cité de Calvin en faisant un crochet en Savoie. On voit ici l'arrivée des concurrents à Genève.

loppement accéléré du trafic qui fit suite à la seconde guerre, on parvient aujourd'hui à une première phase de renouvellement de notre parc de véhicules à moteur.

Dans la statistique des voitures en circulation, on constate que la catégorie de 6 à 10,99 CV tient la tête, suivie par celle de 4 à 5,99 CV. L'automobiliste suisse en général accorde donc sa faveur à la moyenne cylindrée. Certes, notre pays est entièrement tributaire de l'étranger pour les automobiles de tourisme et chaque pays producteur fabrique selon les exigences de ses besoins propres. C'est à l'acheteur suisse à choisir ce qui lui convient dans la gamme des modèles que lui présente le Salon.

d'ores et déjà en série, qui ne manque pas d'éveiller l'attention des spécialistes.

Les moyennes cylindrées sont nombreuses à Genève et sont en général d'origine européenne. La France, l'Italie, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, les filiales du continent de l'industrie automobile américaine ne cessent de perfectionner la formule moyenne. L'an dernier, l'on pouvait admirer des prototypes qui désormais sont fabriqués en série.

Puis l'on en vient aux catégories supérieures. Tous les pays, auxquels il faut ajouter cette année l'Espagne, construisent la grosse machine. Il est évident qu'ici les Etats-Unis tiennent la tête, car dans le Nouveau

La carrosserie ne s'éloigne plus guère de certaines formules fondamentales. La forme « ponton » est généralement utilisée. Les ailes sont de moins en moins apparentes. Les « nez » surchargés de garnitures chromées et parfois inspirés de l'avion font place à un « visage » mieux adapté à la silhouette. Si, à Genève, la carrosserie dite « utilitaire » est rare, celle du luxe y est fort bien représentée. On admirera comme des pièces d'exposition les admirables modèles des carrossiers italiens et suisses ; mais on ne manquera pas d'être intéressé par l'interprétation très heureuse des formes américaines réalisées par les constructeurs européens de moyennes cylindrées, interprétation aussi élégante que pratique et économique.

Plusieurs marques américaines, pour pallier à la rareté de l'acier, créent des pseudo-cabriolets à larges glaces latérales et arrière. L'inconvénient de la réverbération et de l'éblouissement est supprimé par l'emploi de verres spéciaux absorbant les rayons lumineux.

Ces quelques indications suffiront, espérons-nous, à montrer que le Salon de Genève reste la grande manifestation de l'année automobile, où les constructeurs de tous les pays viennent solliciter l'opinion des spécialistes et des milliers de visiteurs suisses. Cette renommée internationale du Salon est flatteuse pour notre pays.

### Une Hirudinée nouvelle

Puis M. J.-L. Perret, qui a étudié les sangsues du canton de Neuchâtel, présente une communication intitulée « Une Hirudinée nouvelle pour la Suisse : la *Trochæta brykowskii* Gerd. ». Cette Hirudinée, qui peut atteindre 12 cm. de longueur, a une écologie qui l'oppose à tous les autres représentants du groupe. Elle habite, en effet, les eaux courantes calcaires et plus particulièrement les sources. Prédatrice, elle se nourrit essentiellement d'Oligochètes. Les adultes, disséminés, se tiennent souvent enfoncés dans le limon, ce qui rend leur capture difficile. Deux ans et demi de recherche ont permis à M. Perret de récolter une cinquantaine d'exemplaires, dans quinze lieux de la région neuchâteloise. Il a pu ainsi contribuer à la description de cette espèce, en faisant des observations originales, dont témoignent de bons documents photographiques. Ses déterminations ont été confirmées par le professeur L.-K. Pawlowski, de l'Université de Lodz (Pologne).

### Nouvelle vague d'arrestations en Allemagne orientale

BERLIN, 27 (D.P.A.) — Plusieurs journaux de Berlin-Ouest ont fait mention mercredi d'une nouvelle vague d'arrestations en zone de l'Est par les services de sécurité de l'Etat. Environ 120 personnes dont les dirigeants sont parmi les victimes de cette opération. On leur reproche de s'être livrées à l'espionnage.

La « Neue Zeitung » américaine annonce que le savant connu Arthur Lehmann, de la station d'essai de Piesteritz, est également incarcéré.

### Calcul d'une éclipse

Grâce aux tables de la lune et du soleil, les astronomes calculent facilement d'avance toutes les phases d'une éclipse pour un lieu donné. L'éclipse du 25 février était visible comme éclipse partielle dans toute l'Europe, presque toute l'Afrique et une partie de l'Asie. La totalité pouvait s'observer sur une bande de terrain allant de l'océan Atlantique à l'Asie et traversant toute l'Afrique. C'est dans la région de Khartoum que la durée de la totalité était la plus grande : 3 m. 8 s., d'où le choix de cet endroit par les expéditions scientifiques.

### Préparation des observations

Plusieurs pays avaient envoyé des astronomes à Khartoum : l'Amérique, l'Angleterre, la France, l'Italie, l'Egypte, la Hollande et la Suisse. La délégation de cette dernière comprenait huit personnes et était dirigée par le professeur Max Waldmeier, directeur de l'Observatoire de Zurich et spécialiste des questions solaires. Les astronomes suisses s'étaient installés dans la ville même de Khartoum, à l'intérieur d'un camp militaire commandé par des Anglais. Les instruments étaient gardés par la troupe, avantage inappréciable. En outre, les observations se faisaient sur un terrain gazonné et non sur le sol aride du désert. Tous les instruments, au nombre de 13, avaient été expédiés le 4 décembre. Cinq membres de l'expédition quittèrent la Suisse par avion le 24 janvier, les trois autres le 16 février. Le voyage jusqu'à Khartoum s'est fait en moins de deux jours.

### Quelques mots sur la couronne solaire

La découverte de la couronne solaire n'est pas récente. Kepler l'observa déjà en 1605, mais à cette époque on croyait qu'elle était due à l'atmosphère terrestre. Arago fut le premier à l'attribuer au soleil en 1842. La forme de la couronne varie avec la fréquence des taches solaires. Lors des minima solaires, la couronne est peu étendue, sauf dans la région du plan de l'équateur. Lors des maxima des taches solaires, elle a la forme d'une auréole à peu près circulaire avec quelques rayons disposés irrégulièrement sur son pourtour. Elle est peu lumineuse ; son éclat est inférieur à celui de la pleine lune. La matière qui la constitue est très raréfiée ; sa lumière est assez fortement polarisée ; son spectre contient des raies brillantes dont deux sont particulièrement fortes : une dans le vert, l'autre dans le

## À LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE DES SCIENCES NATURELLES

### Les observations, à Khartoum, de l'éclipse totale de soleil du 25 février

Dans sa séance du 21 mars, tenue au Laboratoire suisse de recherches horlogères, sous la présidence de M. Cl. Favarger, M. Edmond Guyot fait part des « Observations à Khartoum de l'éclipse totale de soleil du 25 février 1952 ».

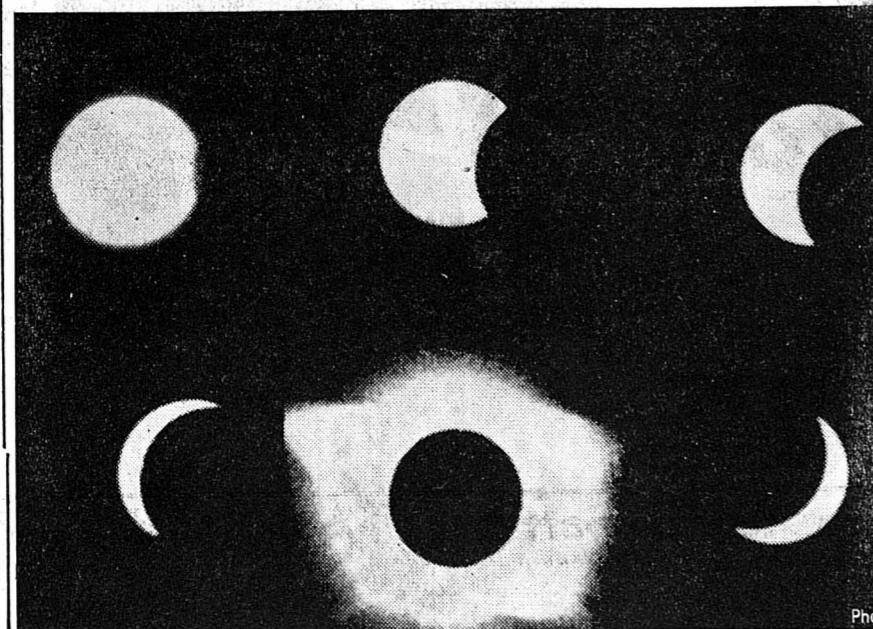
#### Introduction

L'observation d'une éclipse totale de soleil présente un très grand intérêt du point de vue astronomique par le fait que pendant la totalité le disque solaire est complètement masqué par le disque lunaire, ce qui permet d'observer la couronne solaire. A cause de sa faible luminosité, cette dernière ne peut être vue quand la forte lumière du soleil nous éblouit.

Dès 1878 cependant, on a cherché à observer la couronne en dehors des éclipses. M. Bernard Lyot, astronome français, réussit pour la première fois en 1930 l'exploit d'observer la couronne solaire sans que le soleil soit masqué par la lune. Il opérait à une grande altitude, 2860 m., à l'observatoire du pic du Midi, et utilisait un appareil conçu spécialement pour ces observations et appelé coronographe. Cet appareil supprime automatiquement la diffusion de la lumière solaire par l'atmosphère et par la lunette. Cependant, le procédé de M. Lyot ne permet d'observer que la couronne intérieure, la lumière de la couronne extérieure étant beaucoup trop faible. L'observation des éclipses totales de soleil conserve donc toute son importance.

Plusieurs pays avaient envoyé des astronomes à Khartoum : l'Amérique, l'Angleterre, la France, l'Italie, l'Egypte, la Hollande et la Suisse. La délégation de cette dernière comprenait huit personnes et était dirigée par le professeur Max Waldmeier, directeur de l'Observatoire de Zurich et spécialiste des questions solaires. Les astronomes suisses s'étaient installés dans la ville même de Khartoum, à l'intérieur d'un camp militaire commandé par des Anglais. Les instruments étaient gardés par la troupe, avantage inappréciable. En outre, les observations se faisaient sur un terrain gazonné et non sur le sol aride du désert. Tous les instruments, au nombre de 13, avaient été expédiés le 4 décembre. Cinq membres de l'expédition quittèrent la Suisse par avion le 24 janvier, les trois autres le 16 février. Le voyage

jusqu'à Khartoum s'est fait en moins de deux jours.



Voici six phases de l'éclipse totale de soleil du 25 février qui a été observée à Khartoum par l'expédition suisse. En bas, au milieu : la couronne solaire qui fut visible pendant les 189 secondes que dura l'éclipse totale.

### Le président de la République coréenne M. Syngman Rhee ne se présentera pas aux prochaines élections

FOUSAN, 27 (A.F.P.) — Le président de la République coréenne, M. Syngman Rhee, a déclaré mercredi matin qu'il ne se présenterait plus aux prochaines élections présidentielles. M. Syngman Rhee a ajouté qu'il désirait se consacrer à des travaux plus importants pour la nation et particulièrement aux questions sociales.

### Moscou annonce le bombardement de Pyongyang par les Américains

PARIS, 27 (A.F.P.) — La radio de Moscou annonce que dans la nuit du 25 au 26 mars, l'aviation américaine a bombardé la ville de Pyongyang pendant sept heures consécutives. Selon la radio soviétique des bombardiers américains B-29 ont déversé au cours de ce raid plus de trois cents bombes de 100 à 500 kg. sur les quartiers déjà en partie détruits de la ville où il n'y avait aucun objectif militaire.

### La deuxième session du Soviet suprême s'est ouverte à Moscou

MOSCOU, 27 (A.F.P.) — MM. Molotov, Malenkov, Beria, Vorochilov, Chervnik et tous les autres membres du Politburo ont assisté mercredi soir, au Kremlin, à la séance d'ouverture de la deuxième session du Soviet suprême de la R.S.F.S.R. (République fédérative russe). Les membres du Politburo ont été longuement applaudis par l'assistance debout, après quoi, le président de la R.S.F.S.R., M. Leonide Soloviev a fait voter l'ordre du jour de la deuxième session qui comporte le rapport du budget de 1952.

### TRIENE

Pommade vulnérable à la Vitamine « F » (Calc. linoléin.) pour le traitement spécifique des plaies et eczéma

**Ecchymoses**  
**Gerçures**  
**Brûlures**  
**Ulcères**  
**Eczémas**

Vente en pharmacie et droguerie

## Une oasis au cœur de l'Europe LA SUISSE

55 millions de lecteurs dans le monde vont lire l'article sur la Suisse qui paraît ce mois-ci dans *Sélection*. Lisez ce numéro d'Avril. Vous verrez que la Suisse y est présentée comme un pays merveilleux qui possède les Alpes neigeuses et des palmiers ensoleillés ; qui peut, en 48 heures, lever une armée de 800.000 hommes ; un pays où l'on parle 4 langues, où les taudis n'existent pas, où les grèves sont inconnues ; un pays où depuis 661 ans règne la vraie démocratie. Achetez dès aujourd'hui votre *Sélection* d'Avril.

En cas de deuil, communiquez votre commande de **LETTRES DE FAIRE-PART** à l'Imprimerie Centrale 6, rue du Concert, à Neuchâtel qui les exécutera selon vos désirs et dans le plus bref délai

Un seul manuscrit suffit pour la composition de l'avis mortuaire et du faire-part de deuil





Saison des  
**cuisses de  
gr nouilles**  
**LEHNHERR**  
FRÈRES

**HACOSAN**  
nourrit  
et  
fortifie

**L'oeuf de Colomb**

En ski? J'ai autre chose à faire. J'ai la lessive... ah, quelle affaire.

- Imitez Madame Durand Qui lave toujours en chantant.

Avec l'OMO?... et tout s'arrange? Vrai? Mon mari sera aux anges.

Gagner du temps, oui, tout est là. C'est l'OMO qui permet cela.

**OMO**

*Avec OMO trempé est à moitié lavé*

Le produit rêvé pour dégrossir dans la machine à laver!

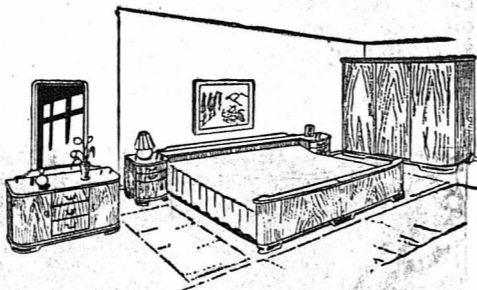
**MOTEURS ÉLECTRIQUES**



Réparations  
Rebobinages  
Vente  
**J.-C. QUARTIER**  
**BOUDRY** Tél. 6 42 66  
FABRIQUE DE MOTEURS ÉLECTRIQUES  
A VENDRE  
« VAUXHALL » 1949  
6 cylindres, 13 CV., limousine quatre portes, très soignée, ayant peu roulé. — Garage du Littoral, Manège 51, Neuchâtel. Tél. 5 26 38.

**CHAMBRE À COUCHER :**

Un de nos nombreux modèles à prix avantageux



Depuis Fr. 900.- à 1950.-

Vous trouverez chez nous la chambre convenant à votre goût et à votre bourse. Visitez nos vastes expositions permanentes de plus de 60 chambres.

**J. Skrabal**

MEUBLES - PESEUX

Facilités de paiement  
Demandez notre catalogue

A VENDRE

« FIAT » 1100

limousine quatre portes, neuve avec garantie (ayant roulé 800 km.). Garage du Littoral, agence « Peugeot », Manège 51, Neuchâtel. Tél. 5 26 38.

**Bouilli Ia**

**Ragoût de bœuf Ia**  
depuis Fr. 2.- le ½ kg.

**Lapins frais**  
3.40 le ½ kg.

chez **BALMELLI**  
RUE FLEURY 14 Tél. 5 27 02

La moto  
**BSA**  
est imbattable comme qualité et prix  
AGENCE : **M. BORNAND**  
Poteaux 4 Neuchâtel



En cuir brun ou noir  
2 semelles système cousu trépointe  
Fr. 44.80



En cuir brun ou noir  
semelle de cuir système cousu trépointe  
Fr. 49.80

**J. KURTH S.A.**  
NEUCHÂTEL

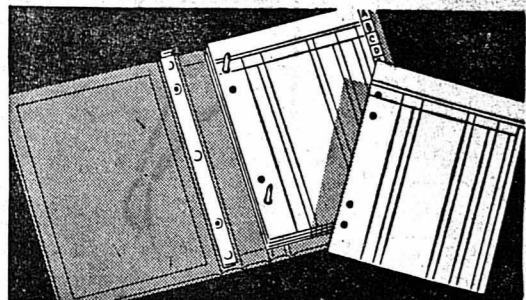


L'EAU VIENT À LA BOUCHE...  
RIEN QU'À LE VOIR!

Rien n'est plus tentant qu'un bon salami Citterio, avec sa belle couleur rouge de chair saine, son parfum agréable et appétissant, sa viande homogène et ferme. Il suffit d'un plat de salami Citterio servi en hors-d'œuvre pour faire d'un repas improvisé un joyeux festin. Ayez toujours, dans vos provisions, un salami Citterio.



SOC. ACC. CITTERIO - RHO - MILANO (ITALIA)  
ALBERTO BONIZZI  
Schweizergasse, 21  
ZURICH  
A. DE SIMONI & CO.  
Moosmattstrasse, 14  
LUZERN



Registres à feuillets mobiles **SIMPLEX**

Le goût de l'ordre et le sens pratique ont présidé à la création du registre **SIMPLEX** à feuillets mobiles dont on peut rapidement changer le contenu. 78 réglures éprouvées, avec colonnes Doit/Avoir et colonnes doubles, pour la comptabilité privée ou celle des médecins, les procès-verbaux, contrôles etc. sont à votre disposition. Chaque papeterie vous renseignera volontiers sur les registres à feuillets mobiles de

**SIMPLEX**

Fabrique de registres **SIMPLEX S.A.**, Berne  
Réglure - Imprimerie - Reliure  
Depuis 75 ans au service du progrès

**CITOYENS!**

- L'administration fédérale n'attend que l'acceptation de la loi pour augmenter les prix du lait, du beurre, du fromage, des fruits et des légumes.
- BERNE veut vous dicter les produits de consommation quotidienne et vous imposer un « menu fédéral ».
- N'acceptez pas une nouvelle hausse du coût de la vie.

**Défendez votre budget**

**en votant**

**NON**

COMITÉ D'ACTION CONTRE LA LOI SUR L'AGRICULTURE

**ATTENTION!**

Ce comité n'a aucun rapport avec l'Alliance des Indépendants



### Exemple typique de la nouvelle ligne



### MANTEAU VAGUE

à la martingale lâchée, petit col rabattu et à poches invisibles passepoilées, coupé dans un beau lainage douillet à carreaux. Son prix avantageux

98.-

# Le Magasin Sans Rival

LE MAGASIN DE L'ÉLEGANCE ET DU BON GOUT



### VERNIS COPAL

pour bateaux anti-fouling cuivre marine White

Composition verte de cuivre Nouveauté hollandaise

Pinceaux chez les spécialistes :

M. THOMET ECLUSE 15 NEUCHÂTEL

A vendre une moto militaire, avec side-car, 500 latérales. Paul Graber, cycles, Buttes, tél. 9 13 93.

### Tous les jours CABRIS et AGNEAUX

qualité extra entier et au détail LEHNHERR FRÈRES

Splendide « BUICK »

à vendre, comme neuve, modèle récent, bas prix. — Téléphoneur au (039) 2 40 73.

### LUTZ MUSIQUE

Croix-du-Marché (Bas rue du Château) RADIOS Tourne-disques Grandes facilités de paiements



## Voici l'huile que vous devez choisir!

Il est faux de prétendre que toutes les huiles pour autos se valent. La technique fait de tels progrès que sans cesse, l'huile lubrifiante doit s'adapter à cette évolution. Le dernier pas de cette évolution est représenté par l'Esso Extra Motor Oil H.D. (Heavy Duty). Profitez de la vidange de printemps pour demander à une station de ser-

vice Esso de vous donner la nouvelle Esso Extra Motor Oil H.D. Les additifs qu'elle contient l'empêchent de s'encrasser. Le moteur reste propre, a un rendement plus élevé sans cependant s'user prématurément. De ce fait, des réparations coûteuses vous sont épargnées. Roulez avec Esso Extra Motor Oil H.D., cela en vaut la peine.

ESSO EXTRA MOTOR OIL H.D. n'est en vente qu'aux stations de service Esso. GARANTIE: livraison en boîtes originales, de provenance directe de la raffinerie.



ESSO STANDARD (SWITZERLAND) ZURICH

## Des crédits pour le développement des installations sportives de Neuchâtel

II Nous avons publié la première partie du résumé d'un important rapport du Conseil communal au Conseil général concernant le développement des installations sportives à Neuchâtel. Voici la suite de cet exposé :

### Le développement de la patinoire

Actuellement, l'Association de la patinoire et les autres groupements intéressés aspirent à compléter des installations devenues manifestement insuffisantes.

En effet, depuis l'agrandissement de la piste, en 1948, les installations frigorifiques prévues pour 900 m<sup>2</sup> ne suffisent plus pour une surface de 1800 m<sup>2</sup>. Mais l'exécution des travaux nécessaires ne peut être assurée par la société actuelle, qui ne dispose d'aucun capital. Des promesses avaient été faites à l'Association de la patinoire au moment où il était question de transférer ultérieurement les installations au centre sportif de la Maladière. Dans la suite, lorsqu'il se révéla que ce transfert n'aurait pas lieu, les promesses furent renouvelées, mais sous une autre forme : la ville devait prendre à sa charge les frais des améliorations à entreprendre dans un proche avenir. La construction de la route Neuchâtel-Saint-Blaise comportant la démolition des vestiaires, des hockeys, l'insuffisance dangereuse des installations frigorifiques, la nécessité impérieuse de renouveler la tuyauterie qui n'avait pas été remplacée en 1948, sont autant de raisons de l'urgence à s'occuper du problème sans plus tarder.

Pour donner à la patinoire tous les éléments techniques qui lui sont nécessaires, il faut envisager : a) l'acquisition d'un nouveau compresseur avec pompe centrifuge, bac à saumure et tous les accessoires nécessaires à son fonctionnement, le tout étant logé dans une nouvelle salle des machines juxtaposée à l'ancienne. b) Le remplacement des anciens tuyaux. c) La construction d'un vestiaire avec douches et toilettes pour les joueurs de hockey et les participants à des manifestations sportives. d) L'aménagement des clôtures et des entrées. e) L'agrandissement des vestiaires de la plage, la construction d'une annexe pour le service de caisse et des toilettes. Le rapport rappelle ensuite que :

- a) la patinoire a une utilité publique incontestable ; b) les écoles en bénéficient dans une proportion importante, ce qui à ce seul titre déjà doit engager la ville à s'y intéresser ; c) les particuliers ont été appelés, à plusieurs reprises, à faire des sacrifices importants sans aucun profit personnel, qu'il s'agisse de l'Association de la patinoire, de la Société coopérative d'agrandissement ou du Young-Sprinters hockey club ; d) la patinoire artificielle est l'une des cinq de Suisse (Zurich, Bâle, Berne, Lausanne, Neuchâtel) ; e) dans les quatre autres villes, les autorités communales et parfois cantonales consacrent chaque année des sommes considérables pour les installations et l'exploitation des patinoires ; f) les manifestations de toutes sortes organisées à la patinoire laissent à la ville une somme non négligeable à titre de taxe sur les spectacles.

L'octroi du nouveau crédit doit être subordonné à l'accomplissement des obligations suivantes que l'Association de la patinoire est d'ailleurs prête à souscrire : a) l'exploitation continuera à être assurée par l'Association de la patinoire ; b) la ville sera représentée par un délégué de son choix au comité de la dite association, ce qui est déjà le cas ; c) l'association est disposée à ne pas aliéner ses biens ; en cas de dissolution, ceux-ci reviendront à la ville.

La pratique du tennis à Neuchâtel se partage en fait entre le Tennis-club des Cadolles et le Tennis-club du Mail. La ville a consenti au cours des dernières années un certain nombre d'avantages au Tennis-club des Cadolles dont le dernier fut l'octroi d'un droit de superficie pour le terrain sur lequel est construit le club house. Ce droit permettait au club de faire cadastrer son immeuble et de l'hypothéquer afin de pouvoir procéder à l'exécution de travaux urgents, notamment le remplacement des clôtures des courts. Aujourd'hui, c'est au Tennis-club du Mail d'avoir recours aux services de la ville.

Les courts nécessaires à la pratique du tennis devaient trouver leur place dans le projet de centre sportif de la Maladière ; à la suite de modifications, cette solution a été abandonnée. Le Conseil communal estime dès lors qu'il faut dans toute la mesure du possible favoriser les sociétés qui sont prêtes à faire le nécessaire en vue du développement de leur activité. Les efforts des membres du comité de ces groupements

sont désintéressés et les finances de ces sociétés sportives sont toujours serrées. Le paiement d'un intérêt sur le prêt sollicité rendrait plus difficile l'amortissement ou du moins le prolongerait considérablement. De plus, les dépenses consenties pour l'agrandissement ne suppriment pas les frais d'entretien toujours importants. C'est pourquoi l'exécutif propose de donner suite à la requête du Tennis-club du Mail en lui accordant un prêt sans intérêt de 30,000 francs destiné à couvrir une partie de la dépense résultant de la construction de nouveaux courts.

### Le Lido du Red-Fish

La construction de la nouvelle route Neuchâtel-Saint-Blaise a eu pour effet aussi de faire disparaître complètement les installations du Red-Fish au Lido. En compensation l'Etat s'est engagé à rétablir les anciennes installations et à aménager un nouveau terrain un peu plus à l'est de l'ancien Lido. On a prévu un bassin de natation de 25 m. de long sur 20 m. de large et d'une profondeur de 2 m. Cependant, les installations et les travaux d'appareillage sont à la charge du Red-Fish, cercle des nageurs.

Dans l'idée du comité du Red-Fish, il n'était pas dans son intention de solliciter une aide financière, mais plutôt un appui sous forme de prestation en nature (travail et fournitures). Pour la ville, la question est pratiquement la même, car de toute manière elle constitue une dépense effective.

Le conseil a toujours mis gratuitement ses anciennes installations à la disposition des écoles de la ville. Le Conseil communal est assuré de pouvoir disposer à l'avenir aussi des nouvelles installations pour les écoles. Il en résultera un net avantage du fait que le bassin spécialement équipé facilitera dans bien des cas l'initiation des débutants de même que l'organisation des compétitions qui doivent se dérouler en bassin fermé. Jusque-là n'existait à Neuchâtel aucune installation de ce genre. En outre, la construction du bassin mettra fin à l'entretien annuel des pontons, d'où une économie certaine.

Les installations du cercle des nageurs ont leur place dans l'équipement sportif de la ville de Neuchâtel. Il est certain aussi que le nouveau bassin spécialement aménagé est un progrès sur la situation ancienne. Les avantages que le comité du Red-Fish est prêt à consentir en faveur des écoles de la ville de Neuchâtel sont réels. C'est pourquoi l'exécutif propose de donner suite à la requête qui l'a été présentée.

## Emissions radiophoniques

### Vendredi

SOTTENS et télédiffusion : 6.45, Voulez-vous apprendre l'anglais ? 7 h., La leçon de gymnastique. 7.10, l'Orchestre Dolf van der Linden. 7.15, Inform. et heure exacte. 7.20, bonjour matinal. 7.25, au saut du lit. 11 h., de Beromünster : émission commune. 12.15, le memento sportif. 12.30, la fanfare des policiers vernois. 12.35, les cinq minutes du touriste. 12.35, l'orchestre féminin Jane Erard. 12.45, signal horaire. 12.46, inform. 12.54, la minute des A.R.-G. 12.55, la photo qui chante. 13.05, le catalogue des nouveautés. 13.15, Manon, opéra de Massenet. 13.45, la femme chez elle. 16.29, signal horaire. 16.30, musique italienne. 17.30, la rencontre des isolés : La petite Padette, de George Sand. 18 h., Que scay-je ? 18.10, une œuvre de Pierre Wissmer. 18.30, l'agenda de l'entraide et des institutions humanitaires. 18.40, Chant sans paroles, de Tchakovsky. 18.45, reflets d'ici et d'ailleurs. 19.13, le programme de la soirée et heure exacte. 19.15, inform. 19.25, la situation internationale. 19.35, la session des Chambres fédérales. 19.40, Et le message continue... 20.25, la pièce du vendredi ! Le retour à la vie, d'Hector Berlioz, par G. Hoffmann. 21.15, Aspect du génie de Mozart. 22.05, l'heure exquise. 22.30, inform. 22.35, la chronique des institutions internationales. 22.45, Pour clore...

BEROMÜNSTER et télédiffusion : 6.15 et 7 h., inform. 7.10, musique variée. 11 h., chefs d'orchestre et solistes célèbres. 12.15, chronique du trafic. 12.30, inform. 12.40, concert par le Radio-Orchestre. 12.55, Ferner Heften. 13.30, Mit flinken Fingern. 14 h., pour Madame. 16 h., musique pour les malades. 16.30, de Sottens : Fantasia. 17.30, pour la jeunesse. 18 h., musique variée. 18.40, Carnet de route du reporter. 18.50, Piste et stade. 19 h., Pot pourri de valses. 19.10, chronique mondiale. 19.30, inform. 20 h., une fanfare. 20.15, Le bols et ses différents usages en Suisse. 21.15, Danses suisses. 21.40, Extrait de L'heure des dames. 22.15, inform. 22.20, concert nocturne.

## CURE DE PRINTEMPS

A cette époque de l'année, il est bon de faire la cure d'un dépuratif destiné à éliminer les impuretés du sang. La Tisane des Chartreux de Durbon est le dépuratif tout indiqué. Composé essentiellement de plantes, cet excellent remède n'occasionne aucun dérangement et est très apprécié pour combattre efficacement les éruptions de la peau, clous, furoncles, acné. Le flacon de Tisane des Chartreux de Durbon est en vente en pharmacies au prix de Fr. 4.70.

## ÉTAT CIVIL DE NEUCHÂTEL

NAISSANCES : 20. Storer, Denis-Armand, fils d'Armand-Julien, serrurier, à Neuchâtel, et de Mathilde-Anna née Henriod. 21. Perrin-Jaquet, Denis-René, fils d'Harold-François, maître brasseur, à Peseux, et d'Éliane-Marthe née Goy ; Pére-mand, Mauo-Marguerite, fille de Vital-César, pâtissier, à Neuchâtel, et de Nadé-Anna née von Wartburg ; Berner, Michel-Charles, fils de Francis-Marcel, industriel, à Peseux, et de Marie-Thérèse née Query. 22. Quartier-dit-Maire, Maude, fille de Jean-Claude, industriel, à Boudry, et de Maria-Teresa née Liabrés ; Pierre-Alain et May-Claude, enfants jumeaux de Jonas-André, soudeur, à Coffrane, et de Suzanne-Hélène née Bischoff ; Durieux, Christiane-Andrée, fille de Georges-Joseph, conducteur C.P.R. à Neuchâtel, et de Simone née Chailandès. 23. Fallet, Jean-Paul, fils de Paul-Conrad, gérant, à Peseux, et de Claude-Simone née Fahrni ; Zwahlen, Antoinette-Marianne, fille de Willy-Georges, imprimeur, à Saint-Blaise, et de Marguerite-Antoinette née Lebet ; Devaud, Marthe-Roland, fils de Willy-Henri, boulanger-pâtissier, à Neuchâtel, et de Simone-Hulda née Flückiger ; Morthier, Claude-André, fils de Philippe-Emile, agriculteur, à Dombresson, et d'Anna-Amélie née Meyer ; Burri, Pierre-Fernand, fils de Fernand-Charles, entrepreneur, aux Ponts-de-Martel, et d'Huguette-Esther née Bailod. 24. Suter, Sylviane-Ruth, fille de Francis, instituteur, à Bulle, et de Ruth-Violette née Blum.

DECES : 12. Büschli, Emile-Alfred, né en 1890, manoeuvre, à Neuchâtel, célibataire. 20. Hummel née Forster, Marie-Pauline, née en 1878, rentière, à Neuchâtel, veuve de Hummel, Frédéric-Adolphe. 22. Flotiron née Porret, Berthe-Alice, née en 1900, ménagère à Bôle, épouse de Flotiron, Emile-Roger. 23. Flückiger, Karl-Ferdinand, né en 1868, serrurier, à Neuchâtel, époux de Frieda-Clara née Kohler. 24. Greillat, Charles-Arthur, né en 1887, retraité C.F.P., à Montmolin, époux de Margaretha Mumenthaler née Gurtner ; Hämmerli, née Balmer, Maria-Emilie, née en 1886, ménagère, à Neuchâtel, épouse de Hämmerli, Emile ; Comment, Joseph-Abel, né en 1912, hôtelier, à Courgenay, époux d'Aubry, Marie-Jeanne-Emma.

## BULLETIN D'ABONNEMENT

A LA Feuille d'avis de Neuchâtel

Le soussigné s'abonne dès ce jour jusqu'au

30 juin . . . . . > 7.75  
30 septembre . . . . . > 15.25  
31 décembre . . . . . > 22.25

(souligner ce qui convient)

Nom : .....

Prénom : .....

Rue : .....

Localité : .....

Adresser le présent bulletin à

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel », Neuchâtel, compte postal IV 178

Ne concerne pas les personnes qui reçoivent déjà le journal.

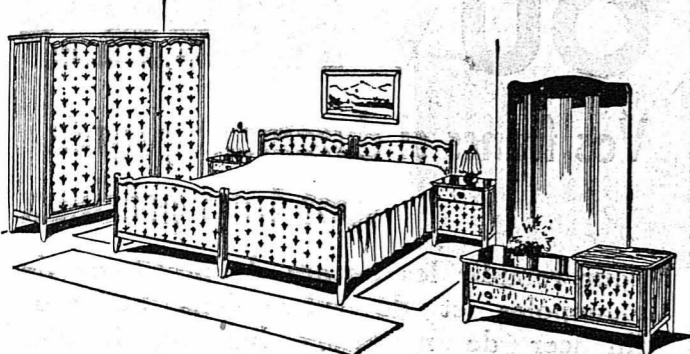


Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la Caisse cantonale d'assurance populaire NEUCHÂTEL, rue du Môle 6



Les 6 pièces Fr. 1725.-

Facilités de paiement



Nous vous offrons :

- des prix avantageux
- des idées nouvelles
- notre qualité traditionnelle

Vous achetez votre mobilier pour votre vie, et la mode évolue chaque année ! Comment savoir si, dans vingt ans, votre intérieur vous donnera encore toute satisfaction ?

Faites-nous confiance. Comme un fauteuil Louis XVI garde sa valeur et sa beauté un ameublement Perrenoud, qui représente le goût classique français, ne vous lassera jamais et conservera votre capital



TREILLE 1 - NEUCHÂTEL

Une voiture vous attend pour visiter notre fabrique à Cernier

Nettoyer fenêtres  
glaces et pare-brise  
devient un plaisir

deux coups de pompe,  
un coup de chiffon...  
... déjà tout étincelle !

Flacon original Fr. 1.50, ne s'achète  
Vaporisateur > 1.10 qu'une fois  
Remplissage > 1.20

WILBERT'S SPRAY

Exigez l'étiquette rouge/jaune  
En vente dans les bons magasins.  
Fabricants : Parcoss, Zurich 1



Pour la cuisine moderne

au lieu des cubes de bouillon «en bandes»



le nouvel assaisonnement hors-classe exclusivement à base végétale.

Remarquez ses propriétés uniques:

**Sans goût de fabrique!**

Teinte claire, ne colorant donc pas les mets. Soluble à l'instant - supprime l'ennui d'émietter. Etonnante richesse aromatique. Sans extrait de viande, donc idéal pour les diètes également.

\*\*\*\*\*

Les bouteilles pour le dimanche et les fêtes, mais pour chaque jour



un vin de table franc de goût, léger, un bon vin

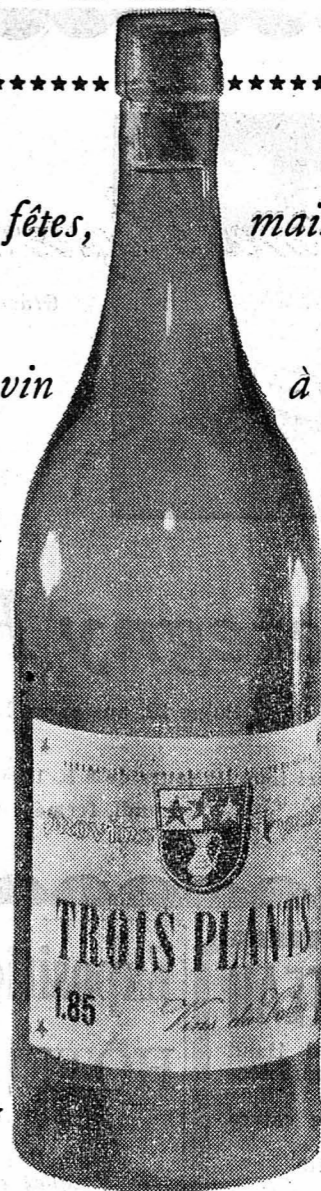
TROIS PLANTS, vin du Valais, est

vin blanc de Provins, le vin blanc de

**TROIS PLANTS**

PROVINS VALAIS

Se trouve dans tous les magasins d'alimentation



à un bon prix.

un authentique

tous les jours.

Fr. 1.85

le litre

A LA BOUCHERIE - CHARCUTERIE  
**LEUENBERGER**

Bouilli extra-tendre avantageux  
BEAU ROTI bœuf lardé  
Choucroute - Compote aux raves  
BELLES TRIPES cuites

Rue du Trésor Tél. 5 21 20



Tous les combustibles  
**COMBE VARIN S.A.**  
Drazees 50 Tél. 5 22 32



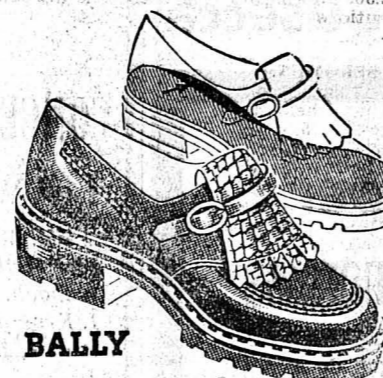
En croco-imitation brun, une ravissante  
chaussure pour la jeunesse. Grandeur 36/40

43<sup>80</sup>



Un décolleté en daim noir, garniture ver-  
nie. Forme élégante et chaussant parfait. Grandeur 36/41

29<sup>80</sup>



Trotteur en box brun, languette croco-  
imitation et boucle. Semelle « Clipper »  
Grandeur 37/40

45<sup>80</sup>

CHAUSSURES  
**Royal**  
NEUCHÂTEL CENTRE VILLE



Soleil de mars, soleil de printemps  
Vous présente pour vous envoier,  
Etant de nouveau plus clément,  
Ses plus ravissantes nouveautés.

**JUPES et BLOUSES**

en un choix étourdissant chez

**Suye-Prêtre**  
NEUCHÂTEL

UTILISEZ



lessive-cendre  
très économique

A VENDRE  
un  
bateau

de 5 m. 50 de long, en  
acajou, deux paires de  
rames, dérive, voile douze  
mètres carrés, huit pla-  
ces. S'adresser à M. Louis  
Cherpillod, garage C.V.N.,  
Nid-du-Crê, les Saars.

Jura, Gruyère  
et Emmental Ia  
Fr. 5.25 le kg.

Fromage mi-gras,  
tendre et salé  
Fr. 2.- le ½ kg.

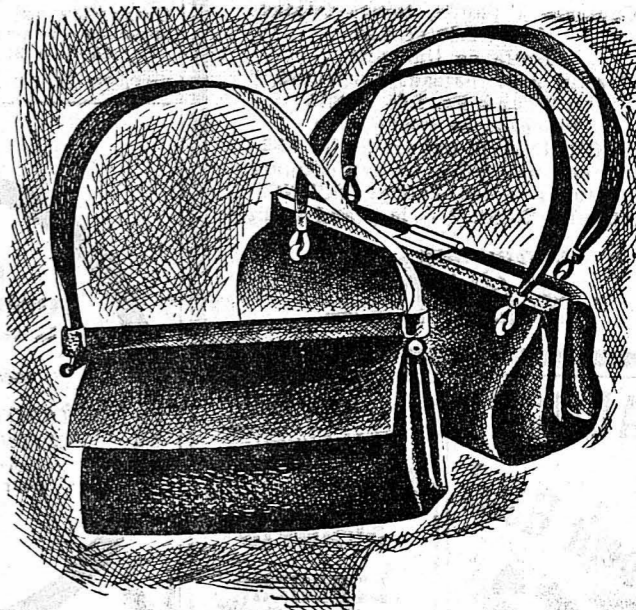
Fromage ¼ gras,  
tendre et salé  
Fr. 1.50 le ½ kg.

Tilsit Ia  
Fr. 5.25 le kg.

Parmesan  
d'Italie  
Fr. 0.80 les 100 gr.

Gorgonzola  
d'Italie  
Fr. 0.80 les 100 gr.

**R.-A. STOTZER**  
Trésor



**Sac de dame**

Toutes les dernières nouveautés

En cuir, depuis . . . . . Fr. 29.80  
Ravissants modèles en plastique, depuis . . Fr. 8.50

**BIEDERMANN**

Maroquinier NEUCHÂTEL

Bonne pêche de  
**SAUMON  
et COLIN**  
entier et au détail  
**LEHNHERR**  
FRÈRES

Saucissons neuchâtelois  
GARANTIS PUR PORC  
Toutes viandes de premier choix  
**Boucherie Vuithier**  
BASSIN 2 TEL. 5 10 68

**Ménagères,  
il y va de votre  
intérêt !**

Que l'agriculteur touche les prix qui lui sont  
équitablement dus, soit, mais pourquoi une  
superorganisation qui renchérisse ces prix ?

Votre argent, vous pouvez  
l'employer à autre chose !

Défendez-vous contre toute ingérence dans  
votre cuisine et ne vous laissez pas prescrire  
ce que vous devez servir sur votre table

Défendez-vous en faisant voter

**NON**

contre la loi sur l'agriculture

Comité d'action  
contre la loi sur l'agriculture

Ménagères, attention !  
**Comparez  
nos prix**

**GROS VEAU**

Poitrine, collet le ½ kg. Fr. 2.50

Roulé à rôtir le ½ kg. Fr. 3.-

Gôtelettes 1<sup>re</sup> le ½ kg. Fr. 3.50

Guisseau, filet le ½ kg. Fr. 3.75

**PORC FRAIS**

Rôti le ½ kg. . . . Fr. 3.25

Gôtelettes filet le ½ kg. Fr. 3.75

Jambon cuit les 100 gr. Fr. 1.-

BOUCHERIE  
**BERGER-HACHEN**



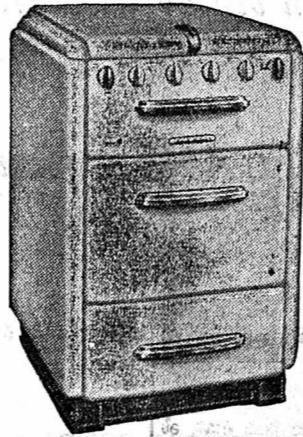


La gamme la plus complète de cuisinières  
**GAZ - ÉLECTRICITÉ ET BOIS**  
combinés en tous genres

De qualité supérieure et de présentation impeccable, la cuisinière KREFFT simplifie le travail de la ménagère par ses avantages pratiques  
Grâce à notre système de location-vente (Fr. 1.— par jour), chacun peut embellir sa cuisine avec l'appareil le plus moderne.

TOUS NOS MODELES SONT  
EMAILLÉS IVOIRE

Electricité à partir de Fr. 410.—  
Gaz à partir de Fr. 310.—



## Cretegny Frères

Neuchâtel : Chaussée de la Boine 22, angle rue Louis-Favre (Rialto) - Tél. 5 69 21

Magasin ouvert tous les jours de 8 h. 15 à 12 h. et de 14 h. à 18 h.  
Lundi, fermé toute la journée

Jeune Anglaise désire donner des

**leçons d'anglais et conversations**

Adresseer offres écrites à J. S. 968 au bureau de la Feuille d'avis.

## Prêts

Particulier prête à toutes personnes solvables et sérieuses. Finances également achetés en tous genres. Conditions raisonnables. Discretion absolue. — Ecrire sous chiffres H. 3898 X., à Publicitas, Lausanne.



Salami,  
Vins rouges  
Nebiolos doux  
Cappuccino-Zappia

# OUVRIERS

**Vos francs si durement gagnés sont trop précieux**

pour remplir les poches de profiteurs de monopoles et de subventions ou pour financer de nouveaux bureaux inutiles

Des prix équitables grâce au système de la prise en charge assurant aux producteurs l'écoulement de leurs récoltes...

**Voilà ce qu'il faut !**

Mais pas un seul centime pour les profiteurs des monopoles !

**Loi sur l'agriculture**

IMPORTANT : Toute abstention est un oui indirect. Les milieux intéressés iront aux urnes en rangs serrés. Soyons vigilants !

Tous aux urnes avec un grand

Alliance des Indépendants  
M. Horlacher.

# Non

## POUR VOTRE BATEAU

Nos spécialités anglaises « Red Hand Compositions et Wilkinson », appréciées depuis 15 ans :  
Vernis de fond spécial pour le cuivre à Fr. 4.40 et 8.60  
Antifouling cuivre extra-fin à Fr. 9.50 et 18.—  
Antifouling, noir, vert et rouge Copal Marin la CARVELIN, le kg. 12.50  
Couleurs à l'huile, toutes teintes à Fr. 2.30 et 4.25  
Huile de lin cuite  
Mastic pour bateau, nouveauté, en tubes à Fr. 1.65 et 2.95  
Pinceaux en tous genres  
NEODRINE, le paquet à Fr. 1.85  
Eponges naturelles et synthétiques  
Demandez notre éponge SPUNGO avantageuse à Fr. 2.— le grand modèle



## Exposition C. REUSSNER

### HÔTEL DE L'AIGLE

COUVET

Statuettes - Objets d'art - Vases  
Vasques et animaux pour jardins  
Pendules de style - Pendulettes neuchâtoises  
Lustrerie - Appliques - Lampes de chevet  
L'exposition est ouverte du samedi 29 mars au dimanche 6 avril (à l'exception du jeudi), de 15 h. à 21 h. Le dimanche, dès 10 h.

ENTRÉE LIBRE



**COUVET**  
**HOTEL DE L'AIGLE**  
« La petite maison des grands gourmets »

vous convie à déguster ses  
**TRUITES de l'AREUSE, ses**  
**CUISSES de GRENOUILLES**  
spécialement apprêtées pour vous par le patron !  
Tél. (038) 9 21 32  
JEAN JEBY  
chef de cuisine

### HOTEL DE LA PAIX CERNIER

Restauration à toute heure. Demi-coq garni Fr. 6.—  
Tél. 7 11 43

### Café du Théâtre

... pour se faire servir une belle bière...

### Cardinal-Spéciale ou Pilsen...

... elles sont excellentes les deux

### PRÊTS

- Discrète
  - Rapide
  - Formalités simplifiées
  - Conditions avantageuses
- Courvoisier & Cie  
Banquiers - Neuchâtel

### la prairie

son assiette sur le pouce à Fr. 2.—  
Filets de dorsch  
Pommes persillées  
Salade

## PARIS

Train spécial de Pâques

Prix : billet de Neuchâtel-retour

**Fr. 41.-**

Arrangement « tout compris » de Neuchâtel

**Fr. 126.-**

Demandez aussi nos programmes

Côte d'Azur, Riviera, Venise, Rome, la Suisse, l'Allemagne, etc.

VOYAGE HOTEL - PLAN

Neuchâtel : F. Pasche, Tourisme, Place de la Poste - Tél. 5 35 23



Neufs ou d'occasion

Conditions intéressantes

**HUG & Cie**  
Pianos, Neuchâtel

## CHAUMONT

Le petit Hôtel

R. Studzinski-Wittwer

ARRIVAGE D'EXCELLENTS Soles et filets **SCAMPIS** **LENNHERR** FRÈRES

## THÉÂTRE

Dès ce soir à 20 h. 30

Pour 4 jours seulement

CINEMA  
Tél. 5 21 62

Une formidable aventure au pays des Indiens

avec **Joseph COTTEN - Linda DARNELL - Cornel WILDE**

dans

## Les Rebelles de Fort Thorn

Pour l'amour d'une belle femme et pour la gloire...

**INOUBLIABLE... GRANDIOSE...  
PALPITANT ! PASSIONNANT...  
SAUVAGE... VIRIL...**

DIMANCHE : MATINÉE à 15 h.



## MOROMIT

le puissant antimite

de la

PHARMACIE - DROGUERIE

**F. TRIPET**

Neuchâtel

vous rendra les plus grands services

En magasin : tous les meilleurs produits antimites

Envois rapides par poste  
Service à domicile

### Café du Seyon

VENDREDI ET SAMEDI SOIR

**Busecca**

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE

Grande salle des conférences

Judi 3 avril 1952, à 20 heures

6<sup>me</sup> et dernier

### CONCERT D'ABONNEMENT

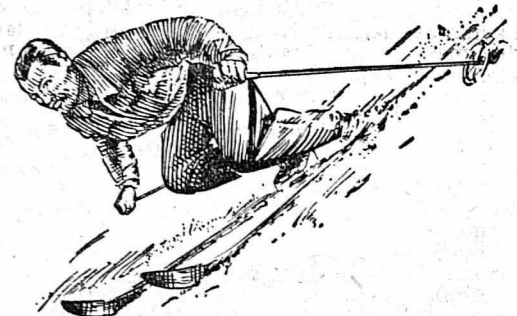
Le « WIENER OKTETT »

MM. W. Borovsky, premier violon,  
Ph. Matheis, second violon, G. Breitenbach, alto, N. Hübner, violoncelle,  
J. Krump, contrebasse, A. Borovsky, clarinette, R. Hanzl, basse, J. Veleba, cor

Location : « AU MENESTREL » et le soir à l'entrée

N.B. — Pas de répétition l'après-midi

Bonne neige de printemps jusqu'à la station inférieure



**SKILIFT Schönried**  
(b. Gstaad)

**LIGUE CONTRE LA TUBERCULOSE**  
Neuchâtel et environs

**SERVICE B. C. G.**

VACCINATIONS CONTRE LA TUBERCULOSE

chaque mardi de 17 à 19 heures à la Maternité, entrée est

Inscriptions sur appel téléphonique aux Nos 5 18 33 et 5 10 54

## Consommateurs ne vous laissez pas tromper !

Un comité contre la loi sur l'agriculture cherche à cacher les énormes bénéfices de quelques gros importateurs (par exemple : Fr. 1500.— par wagon de raisin et Fr. 3000.— par wagon d'abricots)

**Consommateurs neuchâtois**

les gros importateurs de Genève et de Zurich veulent vous faire prendre la loi sur l'agriculture — qui les gêne — pour « cinquante chapeaux de Gessler ».

**Citoyens neuchâtois**

en acceptant la loi sur l'agriculture, vous accorderez AU PEUPLE TOUT ENTIER LE BÉNÉFICE DES IMPORTATIONS.

Votez

# OUI

Comité neuchâtois en faveur de la loi sur l'agriculture.

## C'est demain...

que s'ouvre l'exposition de Bernard Roeslin

AQUARELLISTE

au 1<sup>er</sup> étage de la Librairie Reymond

Entrée libre



**Avantageux!** *Société coopérative de consommation* **jusqu'à épuisement!**

<b>Tasse et soucoupe</b> porcelaine blanche, filet or ou semis fleurs <b>110</b> RISTOURNE A DÉDUIRE!	<b>Tasse à thé japonaise</b> 9 1/2 cm. de diamètre et soucoupe, décors bleus sous émail <b>1.-</b> RISTOURNE A DÉDUIRE!	<b>Série de trois saladiers</b> verre blanc, « Undine » 17, 20, 23 cm. de diamètre <b>350</b> RISTOURNE A DÉDUIRE!
--	--	---

**Bel assortiment en VOLAILLE**  
fraîche du pays et de l'étranger

Poulets - Petits coqs - Poules - Pigeons - Poulets de Bresse - Dindes - Canards - Lapins frais du pays - Lapins étrangers très avantageux - Beaux cabris et agneaux entiers et au détail - Cuisses de grenouilles

**LEHNHERR**  
Trésor FRÈRES Tél. 5 30 92

**BALLY Chaussures bien aérées pour enfants**

20/1 18.80  
22/6 20.80  
27/9 23.80  
30/5 25.80

22/6 22.80  
27/9 25.80  
30/5 29.80

Jolies perforations et cambure renforcée. Semelle cuir ou semelle BALLY „PRIM“

Enfants! Demandez l'album pour collectionner les images de nos poneys

**Chaussures Populaires Bally**  
Neuchâtel Rue du Seyon

**GAGNEZ BEAUCOUP PLUS**  
et très agréablement chez vous dans la publicité et la vente par poste, sous la direction du spécialiste le plus réputé. — Demandez vite documentation gratuite à Good Sales, Dpt. 4, Vernier-Genève.

**AGRICULTEURS**

**Pas de camisole de force**  
**Ne tolérez pas le retour des baillis**  
**Ne vous laissez pas ravir vos libertés**

Votez résolument

**NON**

Au nom d'un groupe de paysans: J. MEYLAN.

**A VENDRE**  
un pantalon de dame, neuf, gris, taille 44, et un manteau pour garçon de dix ans. Tél. 5 34 14.

**A vendre moto A. 680**  
d'armée, en parfait état de marche, pneus à 90 %, porte-bagages. Prix: Fr. 1200.— S'adresser à W. Glauser, mécanicien, Bas-sir, 12, Neuchâtel, tél. (038) 5 18 30.

**PRESSANT. — A vendre un potager à bois**  
en bon état, bas prix. — Pommier 4.

**LES HOTELIERS ET LES RESTAURATEURS**

ne perdent pas de temps à écrire des MENUS

Ils les font exécuter, de même que les ÉCRITEAUX, les CARTES D'ENTRÉE et les autres travaux qu'ils utilisent

par l'IMPRIMERIE CENTRALE, 6, rue du Concert, à Neuchâtel

**Dériveur 15 m.**  
avec cabine, en acajou, à vendre. Occasion: 1000 fr. Adresser offres sous chiffres N. C. 972 au bureau de la Feuille d'avis.

**Accordéon**  
chromatique, à vendre, à l'état de neuf, avec coffre, marque « Tell Mirella », registres. S'adresser Parc 105, 2me étage à droite.

**Goutez nos fameuses SAUCISSES DE VEAU**  
qui ne sautent pas à la poêle

Boucherie-Charcuterie  
**MAX HOFMANN**  
Rue Fleury 20

**Pousse-pousse moderne, en bon état, et un vélo d'homme**  
genre militaire, 40 fr. — Ducommun, Ecluse 27.

**E. Charlet**  
HORLOGERIE BIJOUTERIE (sous le Théâtre) NEUCHÂTEL

UN BRILLANT OU PIERRE COULEUR

**ŒUFS FRAIS DU PAYS ŒUFS FRAIS DANOIS**  
au plus bas prix du jour

**R. A. STOTZER TRÉSOR**

A vendre beau porc petits chiens de deux mois, appenzel-tois. S'adresser à René Monnier, Petit-Chézard.

**FUMIER**  
de bovin, à vendre par wagon ou par camion. — Henri Mast, les Verrières.

**Cinéma de la Côte-Peseux** Tél. 8 19 19

Robert LAMOUREUX LILO  
**« Le don d'Adèle »**  
Vendredi 28, samedi 29 mars, à 20 h. 15  
Dimanche, matinée à 15 h.

30 années d'histoire de 1918 à la guerre de Corée  
**« Cri d'alarme »**  
Dimanche 30 mars, mercredi 2 et jeudi 3 avril, à 20 h. 15

**Cinéma - Royal**  
SAINT-BLAISE - Tél. 7 51 66

Plus fort que « Le troisième homme »!  
Richard BASEHART et Scott BRADY dans  
**« Terreur sur la ville »**  
Parlé français  
Vendredi 28, samedi 29, dimanche 30 mars, à 20 h. 30. Dimanche, matinée à 15 h.

**Cinéma sonore - Colombier** Tél. 6 35 62

Louis JOUVET, Pierre RENOIR  
**« Docteur Knock »**  
Vendredi 28 et dimanche 30 mars, à 20 h. 15  
Samedi: Pas de cinéma

Roy ROGERS dans  
**« La terreur du Texas »**  
Mercredi 2 avril, à 20 h. 30

*un effort considérable*

**4 BAS NYLON DUPONT 1er CHOIX**

**Bas nylon « Darla »**  
51/13 superfin, couture ton sur ton ou noire, nouveaux coloris. **395**

**Bas nylon « Métropolitain »**  
notre exclusivité. 51/15, dans une ravissante gamme de coloris. **550**

**EN EXCLUSIVITÉ! « Nobility »**  
notre superbe bas 60/15, d'une finesse irréaliste. Quatre teintes mode. **690**

**Bas nylon « Filigrée »**  
talon avec encadrement fantaisie ton sur ton, coloris de saison. **690**

**UNE BONNE NOUVELLE**  
Nos clientes peuvent être assurées de trouver toujours à notre rayon de bas nos marques réputées:  
DARLA  
MÉTROPOLITAIN  
NOBILITY  
FILIGRÉE

**La Nouveauté sa AU LOUVRE**  
NEUCHÂTEL

*De nouvelles dispositions dans le domaine de l'habitation*

# LE DROIT DE COPROPRIÉTÉ

La propriété par étage n'est pas, chez nous, chose nouvelle. En effet, plusieurs cantons — Neuchâtel était du nombre — la connaissaient avant qu'elle ne soit supprimée par l'introduction du Code civil suisse.

La question est revenue à l'ordre du jour devant le Conseil national, l'automne dernier et il en découla des mesures qui instituèrent le régime de la copropriété par le simple fait d'une mention au registre foncier.

Juridiquement, la copropriété diffère de la propriété par étage mais pratiquement les deux systèmes sont, du point de vue économique, les mêmes.

Genève et Lausanne, pour ne parler que des grandes villes romandes, appliquent déjà ces dispositions nouvelles dont on parle, pour le moment, assez peu dans notre canton et desquelles il vaut la peine de dire quelques mots.

Dans le cadre de la législation actuelle, le droit de copropriété s'acquiert par l'achat d'un nombre déterminé d'actions à la société anonyme possesseur d'un immeuble.

Ainsi, par exemple, une société anonyme possédant une maison locative de quatre appartements, peut mettre en vente ses actions qui, par exemple, constituent un capital de 200.000 fr.

Celui qui entend devenir propriétaire de l'un des appartements devra, tout simplement, se procurer pour 50.000 fr. d'actions de la société.

Si la maison n'est grevée d'aucune hypothèque, l'actionnaire est exonéré de toute location. Ses charges financières sont limitées dans la proportion que représentent ses actions par rapport au capital, aux charges nécessaires au bon entretien de l'immeuble.

En cas d'emprunt hypothécaire, l'actionnaire devra assurer, au surplus mais toujours proportionnellement à sa mise de fonds, le service de l'intérêt et de l'amortissement.

La vente des actions peut intervenir sans frais ni impôt à n'importe quel moment et l'actionnaire qui ne souhaite pas occuper personnellement son appartement, a la faculté de le sous-louer à un tiers.

Du point de vue économique et social, le droit de copropriété présente plusieurs avantages même si les adversaires de ce principe le considèrent comme une source de contestations très désagréables et prétendent qu'une moitié de maison à soi équivaut à posséder un demi-canton.

Les avantages du nouveau système c'est qu'il facilite l'accession de la propriété à toutes les classes de la population.

Ainsi, chacun peut devenir propriétaire d'un étage ou d'un appartement sans qu'il lui soit nécessaire d'investir des capitaux aussi importants que s'il devait construire un immeuble locatif entièrement à ses frais.

Un autre avantage de la copropriété, c'est l'élément de stabilité qu'elle apporte sur le marché des logements spécialement à une époque où la pénurie se fait sentir.

Enfin, pensons au bénéfice que peut retirer un commerçant, s'il devient copropriétaire de l'immeuble dans lequel est situé son magasin, son bureau ou son restaurant.

La forme de la copropriété par étage ou par appartement s'est ré-

pandue, en France et en Italie, voici plus de trente ans, mais c'est surtout depuis la fin de la dernière guerre mondiale qu'elle a pris une très large extension.

Certes, on ne saurait prétendre que des litiges ne sont pas susceptibles de se produire entre copropriétaires. Toutefois, on peut les limiter en établissant des règlements de copropriété organisant les rapports entre les différents possesseurs d'un même immeuble.

Nos voisins du sud ont même établi que là où le nombre des propriétaires est supérieur à quatre, devait fonctionner un administrateur qui, chaque année, rendrait compte de sa gestion.

G. D.

## EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE SUISSE DU COMMERCE

21 février. — Radiation de la raison sociale Emile Calame, Montres Norma, à la Chaux-de-Fonds, par suite de remise de commerce. L'actif et le passif sont repris par la société en commandite « Cattin, Bourquin et Cie, Montres Norma », à la Chaux-de-Fonds. Associés indéfiniment responsables: Marcel Cattin et Frédéric Bourquin, à la Chaux-de-Fonds. Associé commanditaire: Emile Calame, à la Chaux-de-Fonds.

21. — Radiation de la raison sociale Henry Corti, au Locle, entreprise de bâtiments et travaux publics, par suite de remise de commerce. L'actif et le passif sont repris par la société anonyme Corti S. A., au Locle.

21. — Sous la raison sociale Corti S. A., au Locle, il a été constituée une société anonyme ayant pour but la construction générale de bâtiments, l'entreprise de tous travaux publics et de génie civil, et pour objet la continuation de la maison Henry Corti. Capital social: 50.000 fr. Président: Henry Corti, au Locle, et Oscar Leuenberger, à la Chaux-de-Fonds.

4 mars. — Liquidation de la raison sociale Société immobilière Siana S. A., à la Chaux-de-Fonds. La radiation ne peut intervenir, le consentement des autorités fiscales fédérale et cantonale faisant défaut.

5. — Radiation de la raison sociale Adrien Siegfried, à la Chaux-de-Fonds, pierres d'horlogerie, fabrication, achat et vente, sciage en tous genres, par suite d'association du titulaire. L'actif et le passif sont repris par la société en nom collectif « Ad. Siegfried et R. Giroud, Associés », Georges-Adrien Siegfried et René-William Giroud. But: Fabrication de préparages de pierres d'horlogerie.

5. — Le chef de la maison Mlle Marie Randin, aux Ponts-de-Martel, est Marie Randin. Commerce de chaussures, cafés et chocolats.

5. — Le chef de la maison Vve Alcide Maire-Zaugg, aux Ponts-de-Martel est Laure-Emma Maire née Zaugg. Epicerie.

5. — Le chef de la maison Willy Biéri, aux Ponts-de-Martel, est Willy Biéri. Exploitation du Buffet de la gare.

5. — Sous la raison sociale Thiébaud & Schumacher, aux Ponts-de-Martel, Henri-Robert Thiébaud et André-Eugène Schumacher, ont constitué une société en nom collectif ayant pour but le commerce de chaussures, articles de sport, tabacs et cigares, chapellerie et chemiserie.

5. — Le chef de la maison Jean Stauffer, Boucherie centrale, au Locle, est Jean-Jacques Stauffer, Boucherie-charcuterie.

8. — Le chef de la maison André Landry, aux Ponts-de-Martel, est André-Emile Landry. Sellerie-tapisserie, ameublements (vente de meubles).

6. — Modification du genre de la société F. Bugnon & Fils, à Comondrèche, culture d'arbres fruitiers et d'ornements en tous genres, création et entretien de jardins et vergers et cultures de vignes, l'associé Maurice Bugnon s'étant retiré de la société. Le but de la société sera désormais: Culture d'arbres et arbustes fruitiers et d'ornements en tous genres, culture de la vigne.

6. — Radiation de la raison sociale Albert Weber, à la Chaux-de-Fonds, denrées coloniales, vins, liqueurs, fourrages, par suite de remise de commerce.

6. — Le chef de la maison Henri Poffet, à la Chaux-de-Fonds, est Henri Poffet. Commerce de denrées coloniales, vins, liqueurs, fourrages.

6. — Radiation de la raison sociale André Perroud, Confections, Maison Moderne, à la Chaux-de-Fonds, par suite de remise de commerce.

6. — Radiation de la raison sociale Charles Minnard, à la Chaux-de-Fonds, exploitation d'un atelier pour la fabrication de verres de montres en tous genres, par suite du transfert du siège de la maison à Neuchâtel.

7. — Le chef de la maison Jacqueline Nussbaum, à Comondrèche, est Jacqueline-Bluette-Berthe Nussbaum née Cornu. Marchandise foraine (biscuits, chocolats, objets de bazar, etc.).

7. — Modification de la raison sociale E. Junod & Co., à Corcelles, achat et vente de combustibles de tous genres, transports et camionnages, l'associé Jules-Edouard Junod étant décédé. La société continue sous la nouvelle raison sociale Junod & Cie, entre les associés Emma Junod née Hofer, Gustave-Edouard Junod, à Corcelles.

7. — Modification des statuts de la raison sociale Avenue Soquel 13a-S. A., à Peseux, achat, exploitation et vente d'immeubles, le capital social ayant subi un changement.

7. — La maison Willy Becker & Cie, au Locle, société en commandite continue sous forme de société en nom collectif, et sous la même raison sociale, entre les associés déjà inscrits: Wilhelm-Friedrich (dit Willy) Becker, Anna-Caroline Bouillanne née Kobel et nouvel associé Friedrich-Wilhelm (dit Fritz) Becker. Exploitation d'une entreprise de peinture pour automobiles, machines, objets.

12. — Modification des statuts de la société Colorat S. A., pour la coloration et protection de métaux, à Neuchâtel.

## Extrait de la Feuille officielle du canton de Neuchâtel

Mars 7. — L'état de collocation modifié à la suite d'une production tardive de la faillite de Paul Bourquin, tenancier de l'hôtel du Jura, aux Paroisses, sous les Evénets, peut être consulté à l'Office des faillites du Locle.

7. — L'état de collocation de la succession insolvable de Numa-Alcide Perrenoud-André, de son vivant boitier à la Chaux-de-Fonds, peut être consulté à l'Office des faillites de la Chaux-de-Fonds.

7. — Suspension de liquidation de la succession insolvable d'Augusta Grau née Evard, de son vivant domiciliée à Neuchâtel.

11. — Conclusion d'un contrat de mariage entre Jean-Louis Bosqli et Alice-Frieda née Pauli, domiciliés à la Chaux-de-Fonds.

11. — Conclusion d'un contrat de mariage entre Willy-René Brandt et Sonja-Eugénie née Knecht, domiciliés à la Chaux-de-Fonds.

13. — L'état de collocation de la succession répudiée de Cornaz César-Paul, de son vivant manœuvre à la Chaux-de-Fonds, peut être consulté à l'Office des faillites de la Chaux-de-Fonds.

15. — Ouverture de liquidation de la succession insolvable de Girard Arve-Arthur, de son vivant domicilié à Neuchâtel. Liquidation sommaire. Délai pour les productions: 4 avril 1952.

## LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

**Association pour le suffrage féminin**

La section de Neuchâtel pour le suffrage féminin a tenu son assemblée générale annuelle à Beau-Rivage, sous la présidence de Mme Pierre de Rougemont. Après avoir réuni à l'unanimité le comité sortant, l'assemblée a étudié le programme d'action pour 1952, qui devait être discuté à l'assemblée annuelle des délégués suisses. A Berne, dimanche, l'assemblée des délégués a donné mandat au comité central d'entrer en relations avec des parlementaires favorables au suffrage féminin pour qu'ils demandent au Conseil fédéral de préparer une révision partielle de la Constitution prévoyant l'introduction du suffrage féminin. Le comité central reçut également mandat d'établir un plan pour le lancement d'initiatives cantonales.



# STUDIO

Ce soir à 20h.30

## GRANDE PREMIÈRE



LE PRIX DU MEILLEUR FILM  
ÉTRANGER  
DÉCERNÉ PAR LA CRITIQUE  
AMÉRICAINNE

# MIRACOLEAN

LE  
CHEF-D'OEUVRE  
DE  
VITTORIO DE SICA

PARLÉ FRANÇAIS



SAMEDI ET DIMANCHE : matinées à 14 h. 45  
MERCREDI ET JEUDI : matinées à 15 h.  
TOUS LES SOIRS à 20 h. 30

Au programme  
LES ACTUALITÉS  
Ciné journal suisse  
Pathé journal France

LOCATION OUVERTE TOUS LES JOURS  
de 14 heures à 18 heures  
Téléphone 5.30.00

Faveurs et réductions suspendues

Toutes les places retenues et non retirées 15 minutes avant  
le spectacle ne sont plus garanties

SAMEDI et DIMANCHE à 17 h. 30  
Un documentaire des plus instructifs et passionnants  
**Les mystères de la jungle**  
réalisé par le célèbre couple DENIS - ROOSEVELT



# LA VIE NATIONALE

# DERNIÈRES DÉPÊCHES

## Le Conseil national s'est encore occupé hier du voyage des trois moscovitaires à Paris

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Ce qu'on ne pardonne pas aux amis du prolétariat, c'est d'être, dans cette Europe occidentale de plus en plus vassalisée par les fauteurs de guerre américains, quelque chose comme le dernier carré de la liberté. Et voilà.

Ce chapelet de tartufferies d'impressionnisme guère M. Schmidt, socialiste ardent qui croira à la sincérité des communistes le jour où ils dénonceront les ignominies du système bolchevique qui réduit les peuples en esclavage et impose les pires servitudes aux ouvriers.

### L'indignation de l'opinion publique

Tandis que M. Wick, catholique lucernois, expose longuement ce qui distingue un catholique — soumis sur le seul plan de la religion au dogme dont l'hôte du Vatican est le gardien — d'un communiste dont toute l'action et la pensée politiques sont dictées par une puissance temporelle étrangère, M. Bretscher, radical de Zurich, rappelle opportunément que les communistes ne sont pas des internationalistes. Ils constituent partout les postes avancés du plus virulent des nationalismes. Ils forment, pour parler net, dans tous les pays, la cinquième colonne du totalitarisme moscovite. Voilà pourquoi les pégrinations de MM. Vincent,

Woog et Nicole auprès des dignitaires du Kominform ont de quoi indignar l'opinion publique.

Quant à M. Bucher, radical de Lucerne, il va plus loin encore et ne craint pas de déclarer que si le Conseil national doit tolérer « l'abominable » que forme le petit groupe communiste, il sait très bien qu'un moment critique, ces gens n'hésiteraient pas à trahir au profit de leur seule et véritable patrie — qui n'est pas la Suisse — et à tenter le coup de poignard dans le dos. Seulement, ajoute M. Bucher, nous veillerons à frapper les premiers.

On s'agite fort au ban de l'extrême-gauche et M. Vincent s'agresse à crier, en direction de la tribune: « Sinistre menteur ! »

Anton qui politique de MM. Nicole et Vincent, M. Georges Borel, socialiste genevois apporte dans le débat un peu plus de sérénité. Il se borne à mettre en doute que seuls des « sentiments fraternels » aient conduit les trois moscovitaires auprès de M. D. Duches. Il s'agitait plutôt d'aller chercher où pour les uns ou pour l'autre, un brevet d'orthodoxie. Le malheur, c'est bien que ceux auxquels M. Jacques Duclos la a décerné ne sont pas certains de ne point subir un jour les effets de l'extinction majeure, comme M. Nicole, le vieux lutteur aujourd'hui « liquidé ».

Le débat est clos. Nous pouvons reprendre ici les conclusions de M. Feldmann, exposées déjà avant la discussion: nous n'avons rien appris de neuf. Le Parti communiste reste chez nous ce qu'il est partout ailleurs: le service instrument d'une propagande étrangère.

### Nomination

Au début de la séance, les deux Chambres réunies ont élu un nouveau juge suppléant au Tribunal fédéral des assurances. Leur choix s'est porté sur M. Stocker, présenté par le Parti socialiste.

### Quelques pétitions

Les conseillers nationaux ont pris acte, sans leur donner suite, de quelques pétitions, dont celle d'un brave citoyen vaudois à l'esprit inventif qui proposait: une aide aux invalides, la suppression des pourboires dans les établissements publics, l'établissement de certificats de copropriété pour pallier les fluctuations monétaires, la suppression des billets de faveur pour les employés des C.F.F., l'introduction dans l'armée de nouveaux procédés scientifiques dont il est l'inventeur, enfin des économies aux C.F.F. et aux P.T.T.

Présentées « dans le meilleur esprit et dans l'intention manifeste d'être utiles au pays », selon les termes mêmes du rapport de la commission, ces propositions se sont malheureusement révélées irréalisables ou sans objet.

En outre, la Chambre a pris en considération un « postulat » de M. Schaller, radical bâlois, pour la coordination des moyens de transport; elle a accordé la garantie fédérale à la constitution de Lucerne récemment modifiée; elle a terminé enfin le débat général sur la loi relative aux brevets d'invention.

Une demi-douzaine d'orateurs politiques ont parlé pour ou contre l'examen préalable obligatoire. Leurs propos ont été plus de confusion que de lumière.

Les députés trancheront vendredi matin ce débat après avoir entendu une fois encore les rapporteurs. G. P.

## Une affirmation et un démenti

Notre correspondant de Berne nous écrit:

Mercredi soir, dans sa réponse à l'interpellation Rühr sur le voyage de MM. Nicole et Vincent à Paris, M. Feldmann, conseiller fédéral, avait déclaré que « l'ancien rédacteur en chef de la « Voix ouvrière » avait demandé, par personne interposée, la protection de la police suisse avant de se rendre auprès de Jacques Duclos ».

Judi matin, le président du Conseil national a donné connaissance à l'assemblée d'un télégramme de M. Nicole, retenu à Genève par la maladie, qui dément les propos tenus par M. Feldmann et affirme n'avoir chargé personne de solliciter pour lui une intervention quelconque de la police fédérale.

Jusqu'à présent, le Département fédéral de justice et police n'a pas pris position à propos de ce démenti.

## Au Conseil des Etats

BERNE, 27. — Par 21 voix contre 15, le Conseil des Etats décide d'adhérer à la décision du Conseil national de fixer à 20% le maximum du taux de la surtaxe pour l'armement. On se souvient que mercredi le Conseil, sur la proposition de M. de Coulon (lib., Neuchâtel) avait fixé ce maximum à 20%.

Après rapport de M. Stähli (cons., Schwyz), le projet relatif au versement d'une allocation supplémentaire de renchérissement au personnel fédéral pour 1952 est approuvé sans modifications par 34 voix contre 0.

## La séance de relevée

Considérant que le projet concernant la construction d'abris anti-aériens est impopulaire en raison de la dépense d'un demi-milliard qu'elle comporte, considérant aussi que le référendum est probable et du même coup le rejet du projet par le peuple, M. O. Klotz (cons., Zurich) propose d'ajouter à la session de juin le vote final sur ce projet, d'autant plus que la couverture des dépenses reste incertaine. Cette proposition est repoussée par 24 voix contre 4.

## Le prix du lait

M. Quartenoud (cons., Fribourg) développe une interpellation sur le problème des prix et des salaires. Constatant que la hausse du coût de la vie a justifié une adaptation des salaires, l'orateur se demande s'il ne conviendrait pas d'améliorer aussi les prix de certains éléments importants de la production agricole et notamment du lait.

M. Rubattel, conseiller fédéral, admet que l'écart s'est accru entre les frais de production et le prix de vente. L'agriculture n'a pas bénéficié de conjoncture. Le revenu total de l'agriculture suisse en 1951 a été légèrement inférieur de 2% à celui de 1950. Le Conseil fédéral s'occupera prochainement du problème fondamental qu'est celui du prix du lait, problème dont l'importance psychologique est considérable.

## Trois ouvriers tués par une avalanche près d'Innertkirchen

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

INNERTKIRCHEN, 27. — Trois ouvriers ont été emportés par une plaque de neige, vers 23 heures, alors qu'ils travaillaient près de l'entrée d'une galerie des forces motrices de Oberhasli, au Bächlisboden. Deux d'entre eux ont pu être dégagés au bout d'une demi-heure, mais ils étaient déjà morts, à la suite du choc probable. Leurs cadavres se trouvaient à un mètre et demi de profondeur. Il s'agit de MM. Adolphe Maeder, câblitaire, de Berne, et Kleiner, marié, d'Interlaken, âgés respectivement de 34 et 25 ans.

Le troisième, M. Linder, âgé de 25 ans, célibataire, de Wohlten, près de Berne, git toujours sous la neige. On a fait monter des chiens d'avalanche pour aider à découvrir son corps.

L'accident s'est produit sur une pente relativement peu inclinée, alors que les ouvriers déchargeaient des déblais.

## Deubelbeiss et Schürmann seront jugés à Zurich

LAUSANNE, 27. — La Chambre d'accusation du Tribunal fédéral avait, dans sa séance du 26 mars 1952, à occuper du conflit de compétences qui s'est produit entre les autorités pénales des cantons de Zurich et d'Argovie au sujet de la question de savoir où les nommés Deubelbeiss et Schürmann, qui sont accusés d'assassinat sur la personne du banquier zuricois Bannwart, du délit manqué d'assassinat à Reinach, d'une dizaine d'infractions et de plusieurs vols qualifiés, etc., devraient être poursuivis et jugés.

Comme on sait, on a constaté que Bannwart avait été tué non pas sur territoire zuricois, comme on le croyait d'abord, mais bien sur territoire argovien, il est vrai à une distance de 200 mètres seulement de la frontière inter-cantonale.

Malgré cette constatation, le Tribunal fédéral a décidé que ce serait les autorités zuricoises qui auront à juger les faits criminels dont sont accusés Deubelbeiss et Schürmann, qui est déterminant dans cette décision. Tous les crimes et infractions précèdent d'une détermination unique: se procurer de l'argent par les moyens de brigandage; toutes ces infractions sont le résultat d'une organisation criminelle qui n'a pas son centre ailleurs qu'à Zurich. Les deux délinquants sont domiciliés à Zurich et à Schlieren. Leurs dépôts de matériel étaient tous situés dans le canton de Zurich. Le centre de gravité de l'activité criminelle des deux accusés est donc manifestement dans le canton de Zurich.

## Vers le 600<sup>me</sup> anniversaire de l'entrée de Berne dans la Confédération

BERNE, 27. — Le programme des manifestations qui se dérouleront pour commémorer le 600<sup>me</sup> anniversaire de l'entrée de Berne dans la Confédération le 6 mars 1353, a été arrêté par les autorités cantonales à la fin de l'année 1951. Les cérémonies seront ouvertes le 6 mars 1953 par une séance solennelle du Grand Conseil.

La commémoration officielle aura lieu le dimanche 21 juin devant la cathédrale. Le vendredi précédent, une grande fête de la jeunesse aura lieu tandis que la journée de samedi sera consacrée à une fête populaire.

## La garantie du prix du lait en cas de rejet de la loi sur l'agriculture

L'Union centrale des producteurs de lait et les Fédérations laitières pour raient-elles encore garantir le prix du lait en cas de rejet de la loi agraire? Il ne le paraît pas. En effet, la législation laitière basée sur des arrêtés fédéraux urgents et qui réglemente en particulier l'importation de beurre, arrive à échéance à la fin de l'année, si bien que les fonds nécessaires au subventionnement du lait suisse — outre l'aide accordée par la Confédération — ne pourront plus être mis à la disposition de l'industrie laitière.

On voit ainsi qu'en cas de rejet de la loi agraire et pour éviter de graves difficultés dans l'économie laitière, la Confédération devrait prendre d'urgence de nouvelles mesures pour assainir la situation, et rétablir en quelque sorte la législation laitière actuelle.

## Un gros incendie à Gondo.

BRIGUE, 26. Une scierie-menuiserie de l'entreprise Zschokke, située à Gondo, tout près de la frontière italienne, a été la proie des flammes. Les pompiers de Gondo, aidés par les pompiers de Modosola, ont pu préserver du feu le bâtiment des douanes italiennes et un dépôt de munitions voisin. Les dégâts sont importants.

## Incendie de forêt au Monte-Brè.

LUGANO, 27. Tout le canton du Tessin est touché par la sécheresse. Après les incendies du mois de novembre dernier, il n'y a eu que fort peu de jours de pluie, le neige n'a pas été abondante et l'hiver et n'a pas alimenté suffisamment les sources. Aussi, les incendies de forêts se suivent-ils.

Un incendie s'est déclaré sur les pans du Monte-Brè de Lugano tandis que celui qui a éclaté dans les bois du Monti-Molti et du Sarsariante, au-dessus de Gordola, continue à faire rage.

## Communiqués

### Sixième concert des Jeunes musiques

Les Jeunes musiques termineront leur brillante saison par un concert d'intérêt exceptionnel. Dimanche, l'Orchestre de chambre de Lausanne, dont la réputation n'est plus à faire, présentera, sous la direction de son chef, Victor Desarzens, d'admirables pages de Rameau, Mozart et Haydn. En outre, deux solistes participeront au concert: le flûtiste Edmond DeFrancesco, dans l'« Andante en ut » de Mozart, et la pianiste Ise von Apenheim, dans le « Thème et quatre variations » de Hindemith, œuvre donnée en première audition à Neuchâtel. Ce concert est public.

Pour les grands vins français  
AU CEP D'OR  
W. Gaschen - Tél. 5 32 52 - Moulins 11

## LES ÉVÉNEMENTS DE TUNISIE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

L'espoir avait été nourri un moment à Paris que le fils aîné du souverain, Chally bey, aurait pu agir en élément modérateur. L'expérience a prouvé qu'il n'en était rien. Au contraire, il a appuyé le Parti Destour et épousé étroitement la ligne de conduite de son père.

### Un bey de rechange ?

L'impasse apparaît à première vue totale. Dans les faits, la situation est quelque peu différente, car la dynastie husseinite n'est pas comme les autres et la succession ne s'y fait pas selon le droit de primogéniture. Dans ces conditions et pour peu qu'on sache que dans la grande famille husseinite, il existe de nombreux partisans d'une entente confidentielle avec la France, on voit que des possibilités de solutions, en dehors de la personnalité de l'actuel bey, ne sont pas à exclure d'office... en cas de nécessité.

Il est fait état à ce propos de l'appui sans réserve que l'héritier légal de la politique de réformes soutenue par le résident général. Cet héritier, inconnu d'ailleurs du grand public, est le prince Azzelino, cousin éloigné du bey, âgé de 69 ans.

Selon les règles de la dynastie husseinite qui veut que le pouvoir revienne au prince mâle le plus âgé de la famille beylicale, c'est lui qui accéderait directement au trône en cas de mort du souverain, à plus forte raison si ce dernier était contraint de se retirer on, comme ce fut le cas pour son prédécesseur, s'il était purement et simplement déposé.

On est encore très loin de là et chacun souhaite à Paris, dans les cercles gouvernementaux, que le bey, dûment informé des intentions réelles de la France, par le message personnel dont le président de la République a pris l'initiative, revienne à un sentiment plus réaliste des intérêts véritables de son pays et de son trône.

M. G. G.

## Le bey recevra aujourd'hui le résident général

TUNIS, 28 (A.T.S.). — La journée de jeudi comme celle de mercredi se termine sur une note d'optimisme après une journée marquée par plusieurs changements notables de situation.

M. de Hautecloque ayant estimé, à la suite des entretiens officieux de mercredi, que le moment était venu de mettre au courant le bey du plan de ré-

formes arrêté par le gouvernement français, il lui fit demander audience dans la matinée. Vers midi, le souverain fit parvenir une réponse qui fut décrite comme « dilatoire » et dont on sait en effet, selon des informations puisées à bonne source qu'elle était fort peu encourageante.

Selon ces mêmes sources, M. de Hautecloque n'eut demeura pas moins résolu à rencontrer le bey, mais jugea opportun de renouveler sa démarche dans l'après-midi. On apprit alors l'arrivée en fin d'après-midi de MM. Foguet et Kosciuszko, de la maison du président de la République qui venaient apporter au bey la réponse de M. Vincent Auriol au message que lui avait adressé le souverain mardi après-midi. Effectivement le bey fit savoir qu'il recevrait demain vendredi à 10 h. 30 (G.M.T.), le résident général et les envoyés du président de la République. Dans l'entourage de M. de Hautecloque, on estime que le bey pourra ainsi se convaincre du même coup que le projet de réformes n'est pas étudié et que pour lui ce serait faire un faux calcul que de tabler sur des discussions au sein du gouvernement français.

Telles sont les raisons du retour à un certain optimisme constaté jeudi soir.

### Deux ministres tunisiens quittent subitement Paris...

À Paris, deux ministres tunisiens, MM. Ben Youssef, secrétaire général du Néo-Destour et ministre de la Justice, et Badra, ministre des Affaires sociales, qui attendaient à Paris des visas qui n'arrivaient pas, pour aller à New-York défendre leur cause devant le Conseil de sécurité, ont dû partir depuis jeudi matin. Ils avaient, avant 9 heures, déclaré, en réponse à des interviews par téléphone de journaux parisiens du soir, qu'ils protestaient vivement contre les mesures prises par M. de Hautecloque à l'égard de leurs collègues du gouvernement. Puis ils sortirent de leur hôtel, et n'y revinrent pas.

### ... pour le Caire via Genève

GENÈVE, 27. — Venant de Bruxelles à bord d'un avion de la « Sabena », Mohammed Salah Ben Youssef, ministre tunisien de la Justice, et Mohammed Badra, ministre des Affaires sociales, sont arrivés à 12 h. 25 à l'aéroport de Cointrin.

Répondant aux questions des journalistes, les ministres ont déclaré: « Vous êtes peut-être beaucoup mieux renseignés que nous-mêmes. Vous comprendrez notre discrétion. » Les deux ministres ont néanmoins ajouté qu'ils avaient quitté Paris parce qu'ils estimaient que leur mission en France était terminée et qu'autant donné la tournure prise par les événements en Tunisie leur devoir était de continuer leur mission ailleurs qu'à Paris. Les

deux ministres n'ont fait que transiter à Genève.

Après avoir déjeuné à l'aéroport, ils ont poursuivi à 15 heures leur voyage par avion sur le Caire. Il est très douteux, ont-ils précisé, qu'ils rentrent actuellement en Tunisie.

## Les deux ministres constitueraient un « gouvernement clandestin »

LE CAIRE, 28 (Reuter). — Le secrétaire général de la Ligue arabe, Azam pachà, a souhaité la bienvenue aux deux ministres tunisiens qui se sont enquis de Paris, mercredi. Les chefs arabes ont pris connaissance, avec joie, des informations concernant « l'évasion » des deux ministres tunisiens.

Les observateurs politiques du Caire supposent que ces deux ministres s'efforcent de constituer un gouvernement « clandestin » dans la capitale égyptienne. Le bureau du Parti tunisien du Néo-Destour au Caire annonce jeudi soir, avoir reçu « des informations secrètes » selon lesquelles les autorités françaises auraient l'intention de destituer le bey de Tunis.

Depuis la fin de la guerre, plusieurs leaders arabes et musulmans ont trouvé asile politique en Égypte. C'est ainsi que le chef des Kabyles du Rif, Abd el Krim, séjourne au Caire, ainsi que le grand mufti de Jérusalem Haj Amin el Housseini, l'ancien président de Syrie, Sjukri Kuwaly Bey et l'ancien gouverneur jordannien de Jérusalem, le colonel Abdullah el Tel.

## Protestation socialiste

PARIS, 27 (A.F.P.). — Dans un communiqué, le comité directeur et le groupe parlementaire du Parti socialiste « élèvent une vive protestation contre les mesures prises en Tunisie ». Ils affirment notamment que « l'arrestation des ministres tunisiens, les arrestations massives, le renforcement de l'état de siège sont en contradiction flagrante avec l'intention affichée par le gouvernement de la République de négocier avec les Tunisiens, les réformes devant reconstituer l'autonomie interne de ce pays ».

## L'Irak demande la libération des ministres tunisiens

BAGDAD, 27 (Reuter). — Les milieux bien informés confirment que le gouvernement irakien a demandé la libération immédiate des membres du Cabinet tunisien arrêtés par les Français. Le gouvernement irakien proteste contre « l'attitude très inamicale à l'égard du monde arabe qu'a montrée le gouvernement français en procédant à l'arrestation du premier ministre tunisien (Mohammed Chenik) et de membres de son cabinet ».

## Un paquet explosif destiné à M. Adenauer

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le paquet contenait un livre et un détonateur. Quand le paquet fut ouvert, le livre fut complètement détruit par l'explosion. Dès que l'expert eut ouvert l'enveloppe du paquet, il provoqua un contact avec le détonateur. L'expert a eu les deux bras arrachés.

La direction de police de Munich est hermétiquement fermée. Toutes les issues sont surveillées, par des postes de police renforcés. Les visiteurs ne peuvent passer dans les couloirs entièrement vides qu'accompagnés d'un agent de police.

Les deux enfants qui devaient apporter à la poste le fameux paquet, ont été interrogés par deux fonctionnaires spéciaux de la police criminelle. Leurs noms n'ont pas été communiqués.

Le chef de la police a déclaré qu'on ne sait pas encore si, comme ce fut le cas lors de l'attentat de Brème, une commission spéciale sera désignée pour découvrir les auteurs de l'attentat. L'expert, victime de l'explosion, M. Karl Reichert, âgé de 46 ans, exerce sa profession depuis 22 ans. Il est marié et père de trois enfants.

## Réuni à Paris

## Le Conseil de l'O. E. C. E. a commencé ses travaux

PARIS, 28 (A.F.P.). — La première séance du Conseil de l'O.E.C.E., à laquelle assistaient dix-huit ministres des pays membres, a été surtout consacrée à l'étude du rapport concernant l'expansion de la production.

Le 29 août dernier, l'O.E.C.E. publiait une déclaration affirmant la nécessité d'augmenter de 25% la production globale des pays membres. Le rapport établi à la suite de cette déclaration et qui, d'une manière générale, définit les mesures destinées à atteindre cet objectif, a été approuvé en principe. Il ne reste plus qu'à élaborer, sous forme juridique, un texte donnant avec précision des recommandations que les pays membres s'engageront à appliquer.

Le Conseil a ensuite abordé le rapport du groupe ministériel de la production charbonnière qui estime que l'Europe, grâce à certaines mesures, pourra se passer de l'importation de charbon à partir de 1954.

Le Conseil se réunira vendredi matin en séance privée pour discuter notamment de l'Union européenne des paiements.

## EN ITALIE, une bagarre à éclaté à Naples entre des étudiants qui manifestent en faveur du retour de Trieste à l'Italie et la police. On compte sept blessés.

## Vers une conférence tripartite au sujet de l'administration de la ville de Trieste

ROME, 28 (Reuter). — Le ministère des Affaires étrangères annonce que les gouvernements italien, anglais et américain ont décidé d'étudier ensemble les mesures à prendre à l'égard de la zone A de Trieste (plaque sous l'autorité du gouvernement militaire anglo-américain) pour arriver à une coopération plus étroite entre eux et avec les autorités locales dans l'esprit d'amitié qui caractérise les relations des trois pays dans le cadre du pacte de l'Atlantique.

La conférence tripartite envisagée avec la participation de l'Italie pour l'administration de la zone occidentale de Trieste, se tiendra à Londres.

## La conférence de Panmunjom toujours dans l'impasse

PANMUNJOM, 27 (A.F.P.). — Les officiers d'état-major discutent le contrôle de l'armistice ont abordé de nouveau, jeudi, sans résultat, la question de la désignation de l'U.R.S.S. comme observateur neutre.

A un moment de la réunion, le colonel Chang Chun San a violemment pris à partie les Américains qui, a-t-il affirmé, « ne peuvent représenter le peuple coréen ».

D'autre part, un vif différend a surgi au sujet de la traduction en coréen du projet d'accord sur le contrôle de l'armistice. Les officiers alliés insistent pour conserver leur traduction des mots « commandement des Nations Unies », alors que les communistes voulaient adopter des mots coréens signifiant simplement « commandement allié ». Du côté des Nations Unies on fait ressortir que la traduction communiste vise à restreindre le nombre des pays sous-tendus, comme ayant participé au conflit coréen.

## OUTOUR DU MONDE en quelques lignes

EN FRANCE, la conférence du « pool agricole » a poursuivi ses travaux. La commission des finances de l'Assemblée nationale a accepté hier après-midi la plupart des dispositions du projet de loi de finances.

A Lons-le-Saunier, la Cour d'assises du Jura a condamné une empoisonneuse à vingt ans de travaux forcés.

EN YOUGOSLAVIE, le gouvernement a refusé l'extradition de cinq aviateurs roumains qui s'étaient réfugiés à Belgrade le 13 mars dernier à bord d'un bombardier.

EN ALLEMAGNE OCCIDENTALE, M. Günther, haut-fonctionnaire au ministère de l'Économie publique a été mis hier en état d'arrestation pour un motif qui n'a pas encore été relevé. M. Günther est l'auteur de la nouvelle loi antitrust.

EN INDOCHINE, les forces franco-vietnamiennes, fortes de plusieurs bataillons, ont déclenché hier matin une offensive contre les unités de la division communiste « 320 » infiltrées dans le delta tonkinois.

EN ANGLETERRE, des tempêtes de neige se sont abattues sur plusieurs régions du pays.

## AVIS TARDIFS

PETITE SALLE DES CONFÉRENCES  
Ce soir à 20 h.  
Une puissance étonnante !  
(On prie pour les malades)  
Invitation cordiale Assemblée de Dieu à chacun Neuchâtel

## La Bible pour les jeunes

Projections sur les campements de la Jeunesse de l'Action Biblique, à Isenfluh (Oberland bernois)

présentées par M. John Alexander  
Enfants et parents y êtes cordialement invités.

## ce soir, à 20 heures

Belle perspective de vacances pour cet été!  
Faubourg de l'Hôpital 28, Action Biblique

## Loi sur l'agriculture

En raison de circonstances imprévues M. Max Petitpierre, conseiller fédéral, sera empêché de prendre part à la manifestation organisée ce soir au Casino en faveur de la loi fédérale sur l'agriculture.

M. Ed. de Steiger, ancien président de la Confédération, parlera à sa place.

Le comité d'organisation.

## Conservatoire de musique de Neuchâtel

Vendredi 28 mars 1952, à 20 h. 15

## Aula de l'université

## Audition de flûte et piano

des élèves de MM. André Pépin et Adrien Calame

ENTRÉE GRATUITE  
Collecte en faveur du Fonds des auditions.

## Ce soir, au Cercle libéral

à 20 h. 30, salle 1er étage

## Loi fédérale sur l'agriculture

Orateur:  
M. ANDRÉ PETITPIERRE, ancien conseiller national, député de Courvet  
LARGE DISCUSSION  
Parti libéral, section de Neuchâtel

## MUSIQUE MILITAIRE

Ce soir, rendez-vous à 19 h. 45 aux Terreaux  
Tenue civile — Cahier de marches

## A. B. C.

Faubourg du Lac 27 - Tél. 5 22 22

## Le seul cabaret-dancing à Neuchâtel avec attractions tous les jours

Ce soir, ouvert jusqu'à 1 heure

## Un programme de gala



# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## Les heures d'ouverture du scrutin de samedi et dimanche

Le scrutin pour la votation fédérale concernant la loi sur l'agriculture sera ouvert, samedi 27 mars, de 11 à 19 heures dans les bureaux de vote de Neuchâtel-ville, de Serrières, de Peaux, de Couvet, de Fleurier, de Locle et de la Chaux-de-Fonds; de 17 à 19 heures dans tous les autres bureaux de vote du canton.

Dimanche 30 mars, le scrutin sera ouvert de 9 à 13 heures dans tous les bureaux de vote du canton.

Les résultats du scrutin seront affichés dans la vitrine de notre journal dimanche dès 16 h. 30.

## LA VILLE

### AU JOUR LE JOUR

#### De la politesse dans les tramways (SUITE)

Nous nous y attendions: les propos d'un usager des tramways, que nous avons publiés avant-hier, ont suscité immédiatement des réactions et Nemo se fait un devoir de donner connaissance de deux opinions fort intéressantes.

« Vous n'êtes certainement pas un abonné de la ligne de Boudry, nous écrit-on, car vous ne pourriez pas affirmer que tous les hommes sont debout. Sur la ligne 5, c'est tout le contraire. Les dames sont fréquemment debout et les messieurs, les écoliers et les écolières assis. Les messieurs attendent que les écoliers se lèvent, les écoliers attendent que les écolières se lèvent et finalement personne ne se lève. Les derniers arrivés restent toujours debout. »

« Et voici une mesure pratique pour remédier à cet état de choses si discuté: « Pourquoi la direction des tramways ne donne-t-elle pas l'ordre à ses employés d'obliger les élèves et apprentis bénéficiant d'abonnements à tarif très réduit à céder les places assises aux personnes payant le tarif plein? »

Transmis à qui de droit.

Un autre lecteur s'associe en revanche pleinement à nos remarques de mercredi et nous apprend que l'impolitesse des jeunes gens se manifeste également dans les trains.

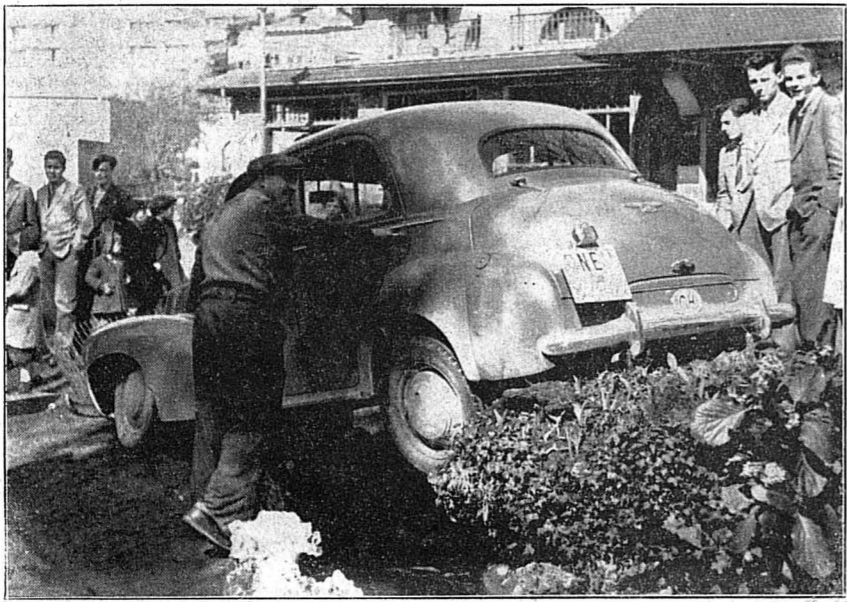
« La gent écolière — féminine plus spécialement — ne fait preuve d'aucune commiseration à l'égard de vieilles personnes. Pour preuve, je cite le fait qu'un train partant de Neuchâtel à 6 h. 34, avec un nombre réduit de voitures en raison d'un croisement aux Convers, les wagons sont, particulièrement depuis les Hauts-Geneveys, pris d'assaut par les jeunes gens qui ne se soucient pas des personnes âgées, qui doivent rester debout dans les couloirs. »

Ici aussi, on réclame des mesures d'ordre, car les « victimes », par crainte de représailles — oratoires, sans doute? — s'abstiennent de toute intervention directe.

A notre sens, les gens âgés devraient précisément défendre leurs droits, sans se fâcher ni dramatiser la situation. Les jeunes sont plus souvent des écorchés, surtout en troupe, que des malappris indécorables.

NEMO.

## Un accident spectaculaire à Neuchâtel



Hier matin, peu après 11 heures, un automobiliste, en descendant la rue Vaucher, a traversé à toute vitesse, pour une cause encore inconnue, le faubourg de l'Hôpital, puis le faubourg du Lac, puis s'est arrêté dans le Jardin anglais, devant le Casino, sur la rocaillie fleurie qui borde la petite pièce d'eau. Le conducteur sortit sans mal de cette mésaventure qui aurait pu tourner au drame si l'automobile avait rencontré un véhicule ou des piétons sur son passage. La voiture a été conduite, par ses propres moyens, dans un garage, après avoir été retirée de sa position peu banale par un « lift-boy », devant de nombreux curieux.

(Phot. Castellani, Neuchâtel.)

## Un motocycliste se jette contre le Musée des beaux-arts

Il est grièvement blessé

Hier soir, peu avant 21 heures, un jeune étudiant de l'Ecole de commerce, Heinrich Rugg, né en 1932, est venu se jeter, avec la moto qu'il avait empruntée à un camarade, contre le mur de l'annexe du Musée des beaux-arts en construction. Le malheureux jeune homme, relevé inanimé, a été transporté par une ambulance à l'hôpital des Cadolles où l'on diagnostiqua une fracture du crâne. Son état est considéré comme grave.

Le motocycliste n'avait pas de permis de conduire. La machine empruntée a subi d'importants dégâts.

## Au tribunal de police II

Le tribunal de police II a siégé hier après-midi sous la présidence de M. Bertrand Houriet, assisté de M. Perret, commis-greffier.

Il a jugé quelques infractions à la loi fédérale sur la circulation. Un accident survenu le matin de la Fête des vendanges a retenu plus particulièrement son attention. Au petit jour, un motocycliste roulant le long du quai Philippe-Godet s'était jeté contre le char du Soleil devant figurer au cortège et qui était convoyé à ce moment-là vers le centre de la ville. Ce char occupait passablement de place sur la chaussée et n'était pas éclairé. Pourtant, les deux décorateurs qui avaient confectionné le char marchaient en avant pour signaler le convoi encombrant. Cela ne suffit pas à empêcher l'accident. Le motocycliste fut sérieusement blessé et subit aujourd'hui une diminution de sa capacité de travail.

Le tribunal, après avoir examiné tous les faits de la cause, a retenu une faute tant à la charge de la victime qu'à celle des deux décorateurs et du conducteur du char et a prononcé contre chacun une amende de 15 fr.

## Une voiture se jette contre un câble

Hier matin, les employés d'une maison du Crêt-Taconnet étaient en train d'actionner un treuil qui permet d'amener les wagons de la gare aux marchandises aux entrepôts de l'établissement. A ce moment-là un automobiliste qui avait bien vu le disque « Prudence » placé à cet endroit pendant la manœuvre, mais qui n'en avait pas compris la signification précise, ne vit pas le câble et vint le heurter violemment. La voiture a subi des dégâts.

## VAL-DE-TRAVERS

### Le froid

(c) Ensoleillée, après la neige, la journée de jeudi a été froide, par la bise. Le matin, le thermomètre est descendu à 6 degrés au-dessous de zéro.

### Quarante ans au service des P.T.T.

(c) Il y aura quarante ans, au début du mois prochain, que MM. Léon Wampfler, administrateur postal à Fleurier, et Edmond André, buraliste à Travers, sont entrés au service de l'Administration des P.T.T.

Tous deux ont travaillé dans plusieurs bureaux suisses, mais, fait assez rare, M. Edmond André a été à la tête de trois offices dans le Val-de-Travers: Buttes, Môtiers, puis Travers.

Président de la Société des buralistes postaux neuchâtelois, M. André est l'animateur du cinéma scolaire depuis trente années.

### BUTTES

**Les comptes communaux**

(sp) Tels qu'ils seront soumis au début du mois d'avril au Conseil général, les comptes communaux de 1951 se présentent, en résumé, de la manière suivante: recettes courantes 409,341 fr. 35; dépenses courantes 408,172 fr. 64; bénéfice 1168 fr. 71. Le budget prévoyait un déficit de 9080 fr. 50, et la diminution du passif a été de 10,847 fr. 89.

Dans les dépenses indiquées ci-dessus, les amortissements sur emprunts figurent pour 17,684 fr. et le paiement des intérêts pour 18,616 fr. En outre, il a été versé 7000 fr. au fonds de renouvellement des eaux, 5000 fr. au fonds de la grande salle et 1000 au fonds du matériel pour de collège. Pour la réfection de la route Mont-de-Buttes - Montagne-de-Buttes, la commune a versé 21,000 fr., et les impôts communaux sur fortune et ressources ont produit 83,000 fr.

## AUX MONTAGNES

### LA CHAUX-DE-FONDS

#### Mort de l'écrivain Jules Baillods

On annonce la mort, dans sa 63ème année, de M. Jules Baillods, directeur depuis 1943 de la Bibliothèque municipale de la Chaux-de-Fonds.

Né à Couvet, il avait enseigné la littérature française à l'Ecole supérieure de commerce de la Chaux-de-Fonds de 1913 à 1943.

Ecrivain fécond, il avait publié de nombreux volumes de vers et de prose dans lesquels il magnifiait, en un style à la fois très lyrique, fin et simple, le Doubs, le Jura, le pays neuchâtelois.

Il avait écrit en 1948 le livret du festival du Centenaire de la République neuchâteloise.

Clons parmi ses œuvres principales, « Chez nous », « Notre Mossieu », « Promenades neuchâteloises », « Le voyage inachevé », « La passion de notre Seigneur Jésus-Christ », « L'enfant prodigue » (avec musique de Bernard Reichel), « La Chaux-de-Fonds », « Eve », plusieurs œuvres illustrées de bois de son fils Edouard, « Rivières, l'Aruse, le Doubs », puis « Figures de héros suisses », « Courbet vivant », « Les plus belles lettres de J.-J. Rousseau », « Les plus belles poésies du monde », « Requiem des variétés du monde oratoire », avec musique de H. Gagnebin.

## VAL-DE-RUZ

### SAVAGNIER

#### Assemblée de paroisse

(c) Les paroissiens se sont réunis, dimanche soir, pour l'assemblée annuelle comportant un ordre du jour assez chargé.

On a discuté, tout d'abord, de se prononcer sur une proposition d'achat d'organes, notre temple n'en étant pas encore pourvu. M. Bourquin, organiste au Locle, fit un exposé de toute la question et réussit à convaincre chacun, si bien que le projet rallia la grande majorité de l'assemblée. Il est vrai que le fonds constitué en 1947 atteint aujourd'hui 10,000 fr. et qu'en réalisant encore un semblable appoint le but sera atteint.

M. Henri Matthey, caissier, présente ensuite les comptes de 1951, tandis que M. Bouquet, pasteur, dans un rapport évocateur, cite le travail accompli au cours de ces six années, non sans avoir relevé les événements survenus en 1951.

Pour pourvoir au remplacement d'un député au Synode quittant la localité, l'assemblée porte son choix sur M. Marius Gaberel.

Enfin, M. Bouquet, pasteur, arrivant au terme de son mandat de six ans, ne peut continuer sans que les formalités statutaires soient remplies. Aussi, avec arguments à l'appui, le Conseil d'Eglise propose-t-il la réélection tacite. La demande étant formulée de procéder, à la mise en élection, cette idée rallie le nombre de voix exigé par le règlement général, si bien que les paroissiens seront appelés à voter très prochainement.

## FONTAINES

### Affaires scolaires

(c) Dans sa dernière séance, la commission scolaire a pris les décisions suivantes.

**Examens.** — Les examens écrits auront lieu les 1er et 2 avril prochains. Seule la lecture, branche obligatoire, fera l'objet d'un examen oral. La séance des objections est fixée au mercredi soir 9 avril, avec chants des enfants et présentation de films.

**Vacances.** — Le tableau des vacances 1952 a été arrêté comme suit: Pâques, du 10 avril au 21 avril; été, du 12 juillet au 18 août; automne, du 13 septembre au 6 octobre; Noël, du 24 décembre au 5 janvier.

**Paralyse infantile.** — D'entente avec les autorités communales, la commission scolaire a étudié la possibilité de contracter une assurance collective contre les conséquences de cette terrible maladie. Une conférence d'orientation a eu lieu lundi soir. Conformément à des primes relativement modiques, parents et enfants pourront y adhérer à titre volontaire.

## EN PAYS FRIBOURGEOIS

### Deux jeunes bandits arrêtés à Fribourg

(c) Il semble qu'un dangereux écouant de banditisme sévisse actuellement dans une certaine partie de la jeunesse désœuvrée de Fribourg.

Rappelons l'agression d'un employé d'hôtel aux Grand-Places, en pleine ville, il y a quelques jours; les coupables étaient trois personnages, à peine majeurs, habitant les bas-quartiers. La Chambre d'accusation les renverra prochainement devant le tribunal criminel.

L'autre jour, la sûreté était avertie que deux autres jeunes gens, Jean K. et Georges R., tous deux âgés de 22 ans, méditaient un mauvais coup et étaient en train de le mettre au point dans un établissement voisin des Places. Deux agents s'y rendirent et interpellèrent les apprentis gangsters, qui se troublèrent et « mangèrent le morceau ». On les trouva en possession d'un revolver et d'un poignard. Ils se proposaient de « faire un café » au local de l'avenue de Miséricorde. Ils pensaient pouvoir sans trop de difficultés vider la caisse et emporter quelques bouteilles.

Ils avaient également en vue une luxueuse villa de Granges-Paccot.

Au cours de l'interrogatoire, ils ont avoué être les auteurs d'un vol avorté d'automobile survenu il y a quelque temps au quartier du Gambah. Mais en sortant du garage ils heurtèrent un pilier et durent s'enfuir bredouilles.

Ils ont naturellement été mis à la disposition du juge d'instruction.

## A LA COTE

### Les Petits chanteurs de Chantemerle sur la tombe de Carlo Boller

(c) Il a été créé il y a quelques années, à la Côte, une chorale d'enfants qui, dès le début, connut un certain succès dû à son talentueux directeur, Carlo Boller. Le départ de ce dernier creusa un vide au milieu de toute cette jeunesse qui chantait sous le nom de « Chantemerle ».

Il y avait dimanche dernier deux mois que mourait ce grand musicien, qui fut aussi un grand ami pour sa chorale d'enfants, en même temps qu'un excellent pédagogue. Aussi les dirigeants de cette phalange, ayant M. Georges Dalcher, industriel, en tête, prirent-ils la décision de conduire dans deux espaces autocars ces jeunes chanteurs en pèlerinage à Clarens. A la suite d'un culte présidé par le pasteur Holz, ils s'en allèrent déposer une couronne sur la tombe de celui qu'ils ont tant aimé. Ils chantèrent deux chœurs, puis rentrèrent, le cœur serré, en pensant encore à celui qui leur a laissé une si profonde impression et dont le souvenir ne s'oubliera pas.

## L'IMPRIMERIE CENTRALE

et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL  
so fera un plaisir de vous soumettre sa nouvelle collection de CARTES DE VISITE

## RÉGIONS DES LACS

### YVERDON

#### Un cycliste renversé par une voiture

(c) Mercredi soir, M. Maurice Parisod, âgé de 67 ans, circulant à bicyclette à l'avenue de Grandson en direction de son domicile. Arrivé à la hauteur de la rue des Utins, il bifurqua à gauche pour emprunter cette dernière rue; au même moment arrivait une voiture neuchâteloise qui circulait dans le même sens et accrocha l'infortuné cycliste. M. Parisod a été violemment projeté sur la chaussée où il resta inanimé. Un automobiliste complaisant le conduisit immédiatement à l'hôpital où l'on diagnostiqua une fracture probable du crâne. La gendarmerie instruit l'enquête.

### BIENNE

#### Augmentation de la population

Au cours du mois dernier la population de Bienne a continué d'augmenter, tant et si bien qu'à fin février elle comptait 50,127 habitants (contre 48,645 à fin février 1951). La conjoncture économique étant toujours favorable, on ne comptait à ce moment que 5 chômeurs. Aussi bien l'immigration n'a-t-elle cessé d'être considérable, et c'est ainsi que 412 personnes sont venues s'établir à Bienne, dont 108 étrangers et 304 citoyens suisses. En revanche, 299 personnes ont quitté la ville. Par ailleurs, l'excédent des naissances fut de 26 personnes, alors que la moyenne des dernières années est de 18.

## JURA BERNOIS

### DIESSE

#### Une visite appréciée

(c) Le Chœur mixte paroissial de Lignéres, sous la direction de M. Béguin, a donné le 22 mars une soirée vocale et théâtrale en faveur de la restauration du temple de Diesse.

Les chants de Gustave Doret, de Carlo Hemmerling, de Silcher, puis « Ma tante Uggla », comédie en un acte d'Eug. et Ed. Aders, et « Le jour se lève », comédie dramatique en trois actes de Martial Bohn, ont été très vivement appréciés.

Chants et comédies ont été interprétés avec un art consommé par les chanteuses et les chanteurs, les acrobates et les acteurs. La maîtrise des uns et des autres a fait la plus profonde impression. Les ovations d'une salle archi-comble ont laissé transparaître la reconnaissance qu'éprouvait l'auditoire à l'endroit de nos visiteurs.

## NODS

### Assemblée de l'Association antituberculeuse du district de la Neuveville

(c) Précédée d'une séance du comité, cette assemblée, réunie à Nods, le 26 mars, et présidée par le préfet O. Schmid, a entendu le rapport présidentiel et le rapport médical soulignant tous deux la bonne marche de l'association. Elle a pris connaissance des comptes de 1951 et les a approuvés. Les recettes se sont élevées à 16,694 fr., les dépenses à 11,654 fr., laissant un boni de 5040 fr. Cet heureux résultat est dû à la rentrée de créances arriérées et à quelques recettes supplémentaires. Il permettra de reconstituer les modestes réserves de l'association, réserves qui s'étaient trop amoindries au cours des dernières années.

Le budget de 1952 prévoit 11,550 fr. aux recettes et aux dépenses.

## POMPES FUNÈRES

### de PESEUX - H. Arrigo

Cercueils - Incinérations Transports Tél. 8 12 24

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.

Madame Adolphe Schenk-Henchoz; Madame B. Bourquin-Schenk; Mesdemoiselles Yvonne et Edy Guyot; Madame H. Quaille-Henchoz, ses enfants et petite-fille;

Madame M. Hagenbach-Henchoz, ses enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Auguste Henchoz-Vuille et leurs enfants;

Monsieur et Madame Charles-Furer et leur fils, au Maroc.

Monsieur et Madame Auguste Henchoz-Vuille et leurs enfants et petits-enfants; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

**Monsieur Adolphe SCHENK**

leur cher époux, frère, beau-père, oncle et cousin, survenu après une pénible maladie, supportée avec courage et résignation, à l'âge de 66 ans.

Peseux, le 27 mars 1952.

(Chemin Gabriel 6)

L'incinération, sans suite, aura lieu au Crématoire de Neuchâtel, à 14 heures, le samedi 29 courant.

Culte pour la famille au domicile mortuaire à 13 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

## POMPES FUNÈRES

### de PESEUX - H. Arrigo

Cercueils - Incinérations Transports Tél. 8 12 24

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 27 mars. Température: Moyenne: 3.1; min.: -1.9; max.: 6.6. Baromètre: Moyenne: 711.5. Vent dominant: Direction: nord-est; force: modéré, variable. Etat du ciel: clair à légèrement nuageux.

Matr.	22	23	24	25	26	27
mm.	735	730	725	720	715	710
	705	700				

Niveau du lac, du 26 mars, à 7 h.: 429.46  
Niveau du lac du 27 mars, à 7 h.: 429.50

Prévisions du temps. — Nord et région des Alpes: Ciel variable, en général peu nuageux. Tout au plus quelques chutes de neige isolées. En plaine vent du nord-est, très froid. En montagne, température plutôt en hausse.

## Que Ta volonté soit faite.

Madame Charles Rieker-Pétremand; Monsieur et Madame Jean Rieker et leurs enfants; Monsieur Jean Rieker, à Zurich, et Mademoiselle Daisy Rieker; Monsieur Edmond Rieker; Monsieur et Madame Fernand Rieker et leur fille, Mademoiselle Jacqueline Rieker, à Genève;

Monsieur et Madame Michel Rieker et leur petite Madeleine;

Mademoiselle Hélène Rieker;

Madame Paul Rieker, ses enfants et petits-enfants, à Genève;

Madame Louis Rieker et ses enfants, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

## Monsieur Charles RIEKER

leur très cher époux, papa, grand-papa, beau-frère, oncle et parent, survenu le 26 mars 1952 dans sa 85ème année.

Neuchâtel, le 26 mars 1952.

(Rue Coulon 10)

L'incinération, sans suite, aura lieu vendredi 28 mars.

Culte à la chapelle du crématoire de Neuchâtel, à 13 heures.

Prêtre instancé de ne pas faire de visite

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

## La Section de Neuchâtel de la Société suisse des Commerçants a le regret de faire part du décès de

## Monsieur Charles RIEKER

père de Messieurs Jean et Michel Rieker, membres actifs, et de Monsieur Edmond Rieker, membre honoraire.

L'incinération, sans suite, aura lieu le 28 courant.

Le comité.

## Messieurs les membres du Cercle national sont informés du décès de

## Monsieur Charles RIEKER

Membre d'honneur

leur regretté collègue, et priés d'assister à son ensevelissement, qui aura lieu le 28 mars 1952, à 13 heures.

Rendez-vous au crématoire.

Le comité.

## L'Éternel est mon berger, Je ne manquerai de rien.

Monsieur Ad. Mast, à Cressier; Madame et Monsieur Ch. Marti-Mast et leurs petites Evelyne, Claudine et Lucette, à Cressier;

Monsieur Walter Mast et sa fille Micheline;

Madame et Monsieur F. Marti-Mast et leur petite Lilliane, Welschenrohr; les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur chère et regrettée épouse, maman, grand-maman, sœur et tante,

## Madame Anna MAST

née SCHOBER

que Dieu a reprise à Lui, jeudi 27 mars 1952, après une pénible maladie supportée avec grand courage, dans sa 60ème année.

L'enterrement, avec suite, aura lieu à Cressier, dimanche 30 mars 1952, à 14 h.

## Le comité de la Société des patrons boulangers de Neuchâtel et environs a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

## Madame Adolphe MAST

épouse de son membre honoraire Adolphe Mast, à Cressier.

L'ensevelissement aura lieu à Cressier, dimanche 30 mars 1952, à 14 heures.

## Monsieur et Madame Edouard Descombes, à Cressier;

Madame et Monsieur Willy Stern et leurs enfants Yvette et Renée, à Cressier;

Monsieur et Madame Pierre Descombes et leurs enfants Marie-Claire et Pierre-Alain, à Cressier;

Monsieur et Madame René Descombes et leurs enfants Josette et Michel, à Cressier;

Madame et Monsieur Otto Stern et leurs enfants Pierrette, Christiane et Francine, à Cressier;

Monsieur et Madame Francis Descombes et leurs enfants Marcelle et Josiane, à Cressier;

les enfants et petits-enfants de feu Edouard Persoz;

Monsieur Hermann Descombes, à Aigle, ses enfants et petits-enfants;

les enfants et petits-enfants de feu Marie Ryser-Descombes;

les enfants et petits-enfants de feu Emile Descombes;

les enfants de feu Paul Descombes, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

## Madame Marie DESCOMBES

née RACINE

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, enlevée à leur tendre affection après une courte maladie, à l'âge de 66 ans.

Cressier, le 27 mars 1952.

Soyons prêts, car nous ne savons ni le jour, ni l'heure où le Fils de l'homme viendra.

## L'ensevelissement aura lieu à Cressier le 29 mars, à 13 h. 30.

Domicile mortuaire: laiterie Stern. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

## Le comité de la Société cantonale neuchâteloise des vigneronnes, section F.C.T.A., a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

## Madame Marie DESCOMBES

mère de Monsieur René Descombes, secrétaire du comité, et de Messieurs Edouard et Pierre Descombes, membres de la société.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu samedi 29 mars, à 13 h. 30, à Cressier.

## Pompes funèbres E. EVARD

Genevoises-Transports Rue du Seyon Tél. 5 36 04

### Naissances

Monsieur et Madame Jean GABERELL ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

**Jean-Michel**

27 mars 1952

Maternité Lattier - Marin

Réacteur responsable: R. Braichet Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel